



**Bilan de l'engagement du FIDA
en faveur de l'agroécologie:
Une approche intégrée, pour des
systèmes alimentaires durables**

© 2021 Fonds international de développement agricole 2021 (FIDA)

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles du FIDA. Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de ses autorités, ou quant au tracé de ses frontières ou limites. Les appellations "pays développés" et "pays en développement" n'ont qu'une utilité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement porté quant au niveau atteint par un pays ou un domaine spécifique dans le cadre du processus de développement.

Tous droits réservés.

Photo de couverture: © FIDA/GMB Akash

ISBN 978-92-9266-141-0

Septembre 2021

Bilan de l'engagement du FIDA en faveur de l'agroécologie:

Une approche intégrée, pour des systèmes alimentaires durables

Rikke Olivera et Doina Popusoi
Division production durable, marchés et institutions (PMI)

Remerciements

Le présent bilan a été dressé sous la direction du Bureau du FIDA pour la gestion des ressources naturelles, rattaché à la Division production durable, marchés et institutions (PMI) du Département de la stratégie et des savoirs (SKD). Il a été réalisé entre 2019 et 2020 par Doina Popusoi (consultante en agroécologie, PMI) avec le concours de Renaud Colmant [Administrateur chargé de l'environnement et des changements climatiques, Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN)/ECG] pour les projets menés dans les pays francophones, et sous la supervision de Rikke Grand Olivera [Spécialiste technique principale (monde), gestion des ressources naturelles, PMI], qui a mené l'élaboration du cadre et de la méthode d'analyse. Ivan Cucco, du Groupe assurance qualité (QAG), spécialiste des systèmes alimentaires, a prêté main-forte au processus d'analyse des données. Le présent rapport a été corédigé par M^{me} Olivera et M^{me} Popusoi, qui ont pu mettre à profit les précieuses observations formulées par les collègues de différents départements du FIDA. Chantal Clément a effectué la révision de la version définitive du présent document, dont la mise en pages a été réalisée par Phoenix Design Aid. Le service de correction des épreuves a été assuré par Visiointime.

Table des matières

Sigles et acronymes	8
Résumé	9
1. Introduction	15
1.1 Contexte de l'étude	15
1.2 Objets de l'étude	18
2. Cadre conceptuel et méthode	21
2.1 Le Cadre agroécologique du FIDA	21
2.2 Approche de l'étude et conception de la base de données	24
2.3 Échantillonnage et collecte des données	26
2.4 Méthode d'analyse des données	27
3. Analyse des données et résultats	29
3.1 Répartition des projets par type de projet	29
3.2 Domaines thématiques	30
3.3 Zones agroécologiques	33
3.4 Analyse par niveau des résultats des activités associées aux projets agroécologiques	36
3.5 Résultats des projets agroécologiques pour une sélection d'indicateurs du FIDA	44
3.6 Soutien à la biodiversité dans les projets ayant trait à l'agroécologie	49
3.7 Estimation des investissements accordés par le FIDA aux projets ayant trait à l'agroécologie	51
4. L'agroécologie dans les régions	57
4.1 La place de l'agroécologie dans le portefeuille de la région Asie et Pacifique	57
4.2 La place de l'agroécologie dans le portefeuille de la région de l'Afrique orientale et australe	60
4.3 La place de l'agroécologie dans le portefeuille de la région Amérique latine et Caraïbes	64
4.4 La place de l'agroécologie dans le portefeuille de la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	68
4.5 La place de l'agroécologie dans le portefeuille de la région Afrique de l'Ouest et du Centre	72
5. Conclusions et recommandations	77
Soutien accordé aux démarches agroécologiques dans le portefeuille du FIDA	77
Convergence entre les thématiques transversales prioritaires et l'agroécologie dans le portefeuille d'opérations du FIDA	78
Tendances relatives à l'application de l'agroécologie dans différents contextes agroécologiques et zones climatiques	78
Lacunes touchant les groupes d'activités agroécologiques soutenues par le FIDA et incidences sur la contribution à l'établissement de systèmes alimentaires durables	79
Résultats des projets appliquant entièrement la démarche agroécologique	81
L'effet de levier du FIDA dans le cadre du financement de l'agroécologie	82
Disparités entre les régions du FIDA en matière de soutien à l'agroécologie	83
Références	84

Liste des figures

FIGURE 1:	Les 10 éléments de l'agroécologie et leur influence réciproque (FAO, 2018a)	17
FIGURE 2:	Le cadre agroécologique du FIDA et les 10 éléments de l'agroécologie	22
FIGURE 3:	Répartition des projets de l'échantillon par région (N = 207)	26
FIGURE 4:	Répartition des projets de l'échantillon par type de projet (N = 207)	29
FIGURE 5:	Appui aux domaines thématiques par catégorie de projet (N = 207)	32
FIGURE 6:	Répartition des projets agroécologiques par zone agroécologique (N = 26)	33
FIGURE 7:	Répartition de tous les projets par zone agroécologique (N = 207)	34
FIGURE 8:	Proportion de projets agroécologiques incluant les groupes d'activités du niveau 1	36
FIGURE 9:	Projets agroécologiques incluant les groupes d'activités du niveau 2	38
FIGURE 10:	Projets agroécologiques incluant les groupes d'activités du niveau 3	40
FIGURE 11:	Projets agroécologiques incluant les groupes d'activités du niveau 4	42
FIGURE 12:	Représentation en pourcentage de l'incorporation des groupes d'activités de chaque niveau selon le type de projet (N = 124)	43
FIGURE 13:	Moyenne des résultats obtenus par les projets agroécologiques par rapport à l'ensemble des projets achevés entre 2018 et 2020	45
FIGURE 14:	Contexte de fragilité des projets agroécologiques par rapport à l'ensemble des projets achevés entre 2018 et 2020	46
FIGURE 15:	Activités favorables à la biodiversité inscrites dans les projets soutenant l'agroécologie	50
FIGURE 16:	Montant estimé du financement du FIDA par type de projet	51
FIGURE 17:	Montant estimé du financement total du projet par type de projet (toutes sources de financement confondues)	52
FIGURE 18:	Ratio de cofinancement par type de projet	53
FIGURE 19:	Financement national (exprimé en pourcentage du coût total du projet) par type de projet	54
FIGURE 20:	Répartition des fonds versés au titre de l'ASAP ou du FEM par type de projet	55
FIGURE 21:	Proportion des projets ayant reçu et n'ayant pas reçu de financement au titre du FEM ou de l'ASAP, par type de projet	55
FIGURE 22:	Répartition par type des projets de l'échantillon de la région asie et pacifique (N = 60)	57
FIGURE 23:	Répartition des domaines thématiques dans les projets de la région APR	58
FIGURE 24:	Répartition par type des projets de l'échantillon de la région Afrique orientale et australe (N = 42)	60
FIGURE 25:	Répartition des domaines thématiques dans les projets de la région ESA	61
FIGURE 26:	Répartition par type des projets de l'échantillon de la région Amérique latine et caraïbes (N = 35)	64
FIGURE 27:	Répartition des domaines thématiques dans les projets de la région LAC	65
FIGURE 28:	Répartition par type des projets de l'échantillon de la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (N = 36)	68
FIGURE 29:	Répartition des domaines thématiques dans les projets de la région NEN	69
FIGURE 30:	Répartition par type des projets de l'échantillon de la région Afrique de l'Ouest et du centre (N = 34)	72
FIGURE 31:	Répartition des domaines thématiques dans les projets de la région WCA	73

Liste des encadrés

ENCADRÉ 1:	Transition agroécologique vers des systèmes alimentaires durables	16
ENCADRÉ 2:	Le cas particulier de la pêche côtière	30
ENCADRÉ 3:	Exemples de meilleures pratiques agroécologiques mobilisant les femmes et les jeunes dans le cadre de projets appuyés par le FIDA	31
ENCADRÉ 4:	Exemples de pratiques agroécologiques appliquées dans différentes zones agroécologiques	34
ENCADRÉ 5:	Des marchés de produits segmentés et des systèmes à assise communautaire pour réunir producteurs et consommateurs autour de valeurs communes	39
ENCADRÉ 6:	Projet en faveur de l'adaptation aux changements climatiques dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong	59
ENCADRÉ 7:	Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles	63
ENCADRÉ 8:	Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia	67
ENCADRÉ 9:	Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'état de sennar	71
ENCADRÉ 10:	Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder	75

Liste des tableaux

TABLEAU 1:	Groupes d'activités agroécologiques	23
TABLEAU 2:	Activités portant sur la stratégie et la gouvernance prévues dans les projets ayant obtenu des résultats solides en matière de durabilité (note égale à 5)	48

Liste des annexes

Annexe 1 - Niveaux d'intervention en matière d'agroécologie définis par le FIDA	88
Niveau 1: Échelle des exploitations	88
Niveau 2: Échelle des paysages	90
Niveau 3: Marchés	93
Niveau 4: Politiques	94
Annexe 2 – Liste des 207 projets du FIDA qui se sont achevés ou doivent s'achever au cours de la période 2018-2023 et qui ont été inclus dans l'échantillon	96

Sigles et acronymes

AMD	Projet en faveur de l'adaptation aux changements climatiques dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong
APR	Région Asie et Pacifique
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
ASC	Agriculture soutenue par la communauté
BIRDP	Projet intégré de développement rural du Butana
CBINReMP	Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
ESA	Afrique orientale et australe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
HLPE	Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition
IPM	Lutte intégrée contre les ravageurs
LAC	Amérique latine et Caraïbes
NEMA	Projet national de développement de la gestion des terres agricoles et de l'eau
NEN	Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
PAPSFRA	Projet d'appui à la promotion de services financiers ruraux adaptés
PMI	Division production durable, marchés et institutions
PROCASE	Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó
ProDAF	Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder
PSA	Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia
SGP	Systèmes de garantie participatifs
SUSTAIN	Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar
WCA	Afrique de l'Ouest et du Centre

Résumé

Aux quatre coins du monde, les pays éprouvent des difficultés à progresser vers la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) n° 2, qui vise la «Faim zéro» et le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire n'a fait qu'augmenter depuis 2015. Comme le soulignent les auteurs de l'édition 2020 du rapport *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, environ trois milliards de personnes n'ont pas les moyens de s'offrir une alimentation saine et diversifiée. Pour répondre à l'urgente nécessité d'atteindre l'ODD n° 2, mais aussi remédier aux problèmes de plus en plus graves engendrés par les changements climatiques, à la perte de biodiversité, à la fragilisation des écosystèmes et à la dégradation des terres, il est urgent de procéder à un changement de paradigme radical, qui entraînera une transition vers l'instauration de systèmes alimentaires durables. Compte tenu de la double place qu'ils occupent dans les systèmes alimentaires, en tant que fournisseurs de denrées alimentaires et en tant que consommateurs dont la famille doit pouvoir accéder à des aliments diversifiés et peu coûteux, les petits producteurs sont un rouage essentiel de cette transition.

L'adoption d'une démarche agroécologique est une solution prometteuse pour la transformation des systèmes alimentaires, en ce que celle-ci tente d'apporter une réponse globale aux enjeux liés à la production alimentaire et agricole. La légitimité de cette démarche est progressivement reconnue par un nombre croissant d'entités, parmi lesquelles des États, des institutions des Nations Unies, des organismes intergouvernementaux comme le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), des acteurs du secteur privé et, ce qui est important, par des organisations de producteurs, notamment celles regroupant des exploitants familiaux, des paysans et des membres de peuples autochtones.

L'agroécologie est une approche transdisciplinaire qui conjugue savoirs traditionnels et innovations scientifiques. Elle intègre des composantes liées aux développements écologique, économique et sociétal, avec pour finalité de soutenir les trois piliers du développement durable. Elle prend en compte le double rôle que jouent les petits producteurs dans les systèmes alimentaires et renforce la capacité d'agir de ces derniers. Elle restaure les liens entre producteurs et consommateurs par la mise en avant des circuits courts alimentaires, le but étant de fournir des aliments sains, nutritifs et à des prix abordables pour tous. Elle favorise l'avancement des femmes et des jeunes et leur ouvre la voie vers des débouchés d'avenir. Les démarches agroécologiques, dont les caractéristiques sont définies par les 10 éléments de l'agroécologie adoptés par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2019. Elles guident la transition vers des systèmes alimentaires durables en soulignant l'importance des éléments suivants: apprentissage par l'expérience et cocréation des savoirs; production agricole durable fondée sur les principes de l'agriculture écologique, comme le recyclage, l'utilisation efficiente des ressources et l'association de différentes espèces végétales et animales dans le cadre des systèmes de production diversifiés; transformation et commercialisation selon les principes du recyclage et de l'économie circulaire; gouvernance locale responsable et concertation multipartite sur les politiques; rôle joué par les femmes et les jeunes dans les systèmes alimentaires durables.

L'agroécologie dans les projets du FIDA: bilan

Le présent rapport rend compte des résultats de l'évaluation de la part accordée à l'agroécologie dans les projets ayant reçu l'appui du Fonds international de développement agricole (FIDA) et s'inscrit dans le droit fil de la participation du FIDA à l'initiative multi-institutionnelle L'agroécologie – passer à l'échelle supérieure, lancée en 2018. Le rapport permet d'évaluer dans quelle mesure l'appui apporté par le FIDA à l'agroécologie au travers de l'ensemble de son portefeuille de projets nationaux dans ses cinq régions permet de servir les intérêts des petits producteurs et de favoriser l'établissement de systèmes alimentaires durables. En outre, le rapport met en lumière les insuffisances et les créneaux à exploiter pour reproduire les pratiques agroécologiques à plus grande échelle et étendre leur portée, et présente les recommandations à suivre pour aller de l'avant.

L'étude repose sur un examen documentaire méthodique et validé par les équipes de pays du FIDA visant 207 projets appuyés par le Fonds, qui sont répartis à travers ses cinq régions et qui ont été achevés ou doivent s'achever durant la période 2018-2023. L'échantillon analysé comprend 60 projets dans la région Asie et Pacifique (APR); 42 dans la région Afrique orientale et australe (ESA); 35 dans la région Amérique latine et Caraïbes (LAC); 36 dans la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN); et 34 dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA). L'analyse des données fait fond sur le Cadre agroécologique du FIDA, dont la finalité est d'aider à comprendre l'adoption des pratiques agroécologiques dans les projets appuyés par le FIDA.

Avec pour référence les 10 éléments de l'agroécologie établis par la FAO, le Cadre agroécologique du FIDA cerne les interventions pertinentes du point de vue agroécologique en proposant 33 groupes d'activités menées à chacun des quatre niveaux suivants, qui s'inscrivent dans le droit fil des projets cofinancés par le FIDA: i) à l'échelle des exploitations, mise en place de pratiques agroécologiques; ii) à l'échelle des paysages, gouvernance des ressources naturelles, apprentissage communautaire et adoption de solutions fondées sur la nature pour préserver et améliorer les services écosystémiques, et équité d'accès aux ressources pour les groupes vulnérables; iii) au niveau des marchés, appui à la création de valeur ajoutée et à la conception de solutions innovantes pour assurer la mise en relation des petits producteurs et des consommateurs, et les réunir autour de la production durable d'aliments sains en tant que valeur commune; iv) au niveau des politiques, instruments et services propices à l'agroécologie et à l'établissement de systèmes alimentaires durables (voir la présentation détaillée des groupes d'activités à l'annexe 1).

En outre, pour distinguer les projets agroécologiques des projets promouvant l'adoption de bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles sans toutefois appliquer l'approche intégrée de l'agroécologie aux systèmes agricoles, le cadre prévoit trois éléments clés qui doivent être présents à l'échelle des exploitations ou des paysages pour qu'un projet soit défini comme agroécologique: i) utilisation plus efficiente des ressources pour réduire ou remplacer les intrants externes; ii) réutilisation de l'eau, recyclage des nutriments, de la biomasse et de l'énergie; iii) diversification et intégration de différents secteurs agricoles (variété des espèces végétales et animales) pour atteindre de hauts niveaux de diversité biologique. La classification finale des projets (projets entièrement fondés, partiellement fondés, ou non fondés sur l'agroécologie) repose sur le constat (ou non) d'un effort de promotion de ces trois éléments clés de l'agroécologie à l'échelle des exploitations ou des paysages. Enfin, le cadre permet d'apprécier en quoi les différents types de projets concordent avec les quatre thématiques transversales prioritaires du FIDA (genre, changements climatiques, nutrition et jeunesse) et répondent aux besoins des populations autochtones.

Pour chaque région du FIDA, l'évaluation permet de mesurer l'appui apporté à l'agroécologie, en recensant pour ce faire le nombre de projets appliquant entièrement ou partiellement une démarche agroécologique, et dresse la liste du type d'activités et des pratiques agroécologiques mises en avant. L'évaluation se fonde sur l'examen des rapports de conception de projet, des examens à mi-parcours et des rapports d'achèvement de projet, selon la disponibilité de ces documents et la phase d'exécution des projets. Les données émanant de ces sources sont enregistrées dans une base de données comprenant des informations quantitatives et qualitatives, y compris des précisions sur les interventions relevant des 33 groupes d'activités agroécologiques et les quatre niveaux d'appui à la transition agroécologique.

Résultats et recommandations pour la reproduction à plus grande échelle de l'agroécologie dans les opérations du FIDA

Parmi l'échantillon composé de 207 projets mis en œuvre à travers les cinq régions du FIDA, environ 13% se fondent entièrement sur une démarche agroécologique, tandis que 47% appliquent partiellement des pratiques agroécologiques. Les projets restants (40% de l'échantillon) ne sont pas fondés sur l'agroécologie. Notons toutefois que parmi ces projets, 42% ne concernent pas l'agriculture, l'élevage ou l'aquaculture. En conclusion, **dans l'échantillon à l'étude, seulement 23% des projets du FIDA qui soutiennent la production agricole et animale ne privilégient aucune pratique ayant trait à l'agroécologie.** Cela signifie que le FIDA dispose d'une assise et d'une expérience solides pour aider les gouvernements, les petits producteurs et leurs collectivités à instaurer des systèmes agricoles agroécologiques intégrés. Ces données font également apparaître que les partenaires de développement du FIDA sont demandeurs de ce type de soutien.

RECOMMANDATION: Élargir la portée du Cadre agroécologique (et y intégrer, par exemple, une composante sur la pêche côtière en collaboration avec la FAO, ou travailler de concert avec d'autres partenaires qui souhaiteraient affiner le cadre pour ce qui est des systèmes de production pastoraux).

L'agroécologie apporte une contribution substantielle à la consolidation des thématiques transversales prioritaires du FIDA (genre, changements climatiques, nutrition et jeunesse) et aux besoins des peuples autochtones. Lorsque l'on met en parallèle les quatre catégories de projets et les priorités du FIDA, on constate que plus de 89% des projets traitent de la question du genre, le plus ancien domaine transversal prioritaire du FIDA. Toutefois, si l'on considère les domaines plus récents, à savoir les changements climatiques, la nutrition et la jeunesse, il est évident que les projets agroécologiques s'inscrivent dans une démarche novatrice quand on les compare aux projets non agroécologiques. La thématique nutrition est prise en compte dans 92% des projets entièrement agroécologiques, dans 55 à 60% des projets partiellement agroécologiques et dans 20% des projets non agroécologiques. Les changements climatiques sont visés par 96% des projets entièrement agroécologiques, 60 à 83% des projets partiellement agroécologiques et 18% des projets non agroécologiques. Le domaine de la jeunesse est inscrit dans 78 à 81% des projets ayant trait à l'agroécologie (qui regroupent les projets entièrement agroécologiques et les projets partiellement agroécologiques) et dans 59% des projets non agroécologiques. Les peuples autochtones sont également une thématique d'intérêt pour 62% des projets ayant trait à l'agroécologie et 29% des projets non agroécologiques.

RECOMMANDATION: Tenir compte des démarches agroécologiques lors de la conception des projets qui visent à promouvoir l'adoption et le renforcement de systèmes de production et de commercialisation diversifiés et intégrés auprès des peuples autochtones (en s'inspirant des savoirs autochtones en matière d'agroécologie) et des populations extrêmement vulnérables face aux changements climatiques et à l'insécurité nutritionnelle. L'objectif premier serait de stabiliser la production et les revenus, d'augmenter et de diversifier la production des aliments, et d'améliorer leur disponibilité pour les familles à faible revenu.

Il ressort de l'évaluation que les projets ayant trait à l'agroécologie sont mis en œuvre dans des zones agroécologiques diverses, avec une répartition géographique équilibrée, ce qui témoigne de l'adaptabilité des systèmes agricoles agroécologiques et leur applicabilité dans diverses typologies de contextes. L'agroécologie offre donc un large éventail de pratiques transposables dans les diverses typologies locales de climats et de paysages, qui s'avèrent efficaces en présence de différents types de sols et à divers niveaux de disponibilité des ressources naturelles.

RECOMMANDATION: Conduire des études qualitatives pour mettre en lumière les types de pratiques agroécologiques adaptées à chaque zone agroécologique, le but étant de dresser le bilan des stratégies qui ont porté leurs fruits dans le cadre de l'adaptation face aux risques et aux défis climatiques, et pour remédier aux insuffisances en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui caractérisent certains contextes.

Les projets agroécologiques compris dans l'échantillon (13%) promeuvent dans leur vaste majorité l'adoption d'un ensemble varié de pratiques agroécologiques à l'échelle des exploitations et à celle des paysages. Ces projets ne couvrent toutefois qu'un champ restreint d'activités de promotion et de commercialisation des produits agroécologiques – alors même que certains projets sont porteurs d'innovations de marché prometteuses. Les innovations de marché agroécologiques visent à accroître la disponibilité d'aliments diversifiés, abordables, sûrs, sains et produits localement, mais aussi à augmenter la valeur ajoutée des exploitations pratiquant l'agroécologie et des aliments qui en sont issus. En effet, il a été constaté que le manque d'innovations sur le marché constitue un facteur qui empêche les projets de contribuer pleinement au développement de systèmes alimentaires durables. **Le soutien apporté au facteur structurel assurant une reproduction à plus grande échelle de l'agroécologie, à savoir l'amélioration des politiques, des services et des instruments dans le cadre de la transition vers des systèmes alimentaires durables, est encore plus restreint.** Cela étant, le FIDA est bien placé pour aider à lever certains obstacles systémiques de plus haut niveau qui entravent la transition des petits producteurs vers la production et la commercialisation de produits agroécologiques, et à accroître leur contribution aux systèmes alimentaires durables et à la réalisation de l'ODD n° 2.

RECOMMANDATION: Consigner les enseignements tirés des projets agroécologiques du FIDA (un tiers des projets agroécologiques) qui misent sur des approches innovantes pour organiser l'offre et la demande, et rapprocher les petits producteurs agroécologiques des marchés alimentaires et des consommateurs, et fournir des lignes directrices sur les meilleures pratiques à suivre et proposer des solutions innovantes pour élargir l'appui fourni à ces types de démarche dans le cadre des projets du FIDA.

RECOMMANDATION: Concevoir et mettre en place des instruments de suivi des résultats pour étayer les théories du changement, démontrer les effets et les avantages des systèmes d'agriculture agroécologique et des systèmes de commercialisation fondés sur l'agroécologie (par exemple, création de revenus, résilience, sécurité alimentaire et accès à une alimentation saine et variée, autonomisation et amélioration de la capacité d'action des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, pérennisation des services écosystémiques ou préservation de la biodiversité).

Documenter les pratiques d'investissements qui ont porté des fruits et les services qui permettent d'assurer l'institutionnalisation et la transposition à plus grande échelle.

Recenser les enseignements tirés des projets d'investissement agroécologiques du FIDA qui visent à soutenir les plateformes territoriales multipartites mobilisant activement les petits producteurs, les femmes, les jeunes et les peuples autochtones autour de la recherche de solutions aux obstacles systémiques qui entravent la production agroécologique et freinent la transition des systèmes alimentaires. Présenter des exemples de meilleures pratiques et des solutions novatrices permettant d'affirmer l'appui fourni à ces plateformes territoriales par l'intermédiaire des projets du FIDA.

Créer des synergies avec les gouvernements et d'autres partenaires pour encourager l'élaboration de cadres d'action exhaustifs, ou pour adapter et modifier les principales réglementations susceptibles de servir l'agroécologie et la transition vers des systèmes alimentaires durables.

Pour comprendre dans quelle mesure les projets contribuent à l'instauration de systèmes alimentaires durables, on a procédé à la comparaison des valeurs de certains indicateurs de performance pour un sous-échantillon correspondant à tous les projets du FIDA achevés entre 2018 et 2020. **Les valeurs des indicateurs relatifs à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes, à la sécurité alimentaire, à l'adaptation aux changements climatiques, à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, au capital humain et social, à la durabilité et à l'efficacité sont plus élevées dans le cas de 10 projets entièrement agroécologiques.** L'approche intégrée qu'est l'agroécologie est donc particulièrement indiquée si l'on veut atteindre les objectifs d'efficacité du FIDA au service du développement.

RECOMMANDATION: Favoriser l'adoption de démarches intégrées et globales, telles que l'agroécologie, pour la transition vers des systèmes alimentaires durables dans le cadre des projets et des programmes appuyés par le FIDA; pérenniser les projets et l'efficacité des activités de développement en mettant l'accent sur les principales activités qui contribuent à renforcer l'appropriation à l'échelle locale, à améliorer la responsabilisation de la gouvernance et à assurer l'instauration de cadres stratégiques porteurs.

Si l'on passe en revue toutes les sources de cofinancement mobilisées pour les projets de l'échantillon, on constate que l'investissement total dans les projets entièrement agroécologiques et partiellement agroécologiques s'élève à 8,25 milliards d'USD, ce qui représente 53% du financement total analysé (15,5 milliards d'USD). Sachant que 60% des projets de l'échantillon sont des projets entièrement agroécologiques et partiellement agroécologiques, ces chiffres montrent que **les projets non agroécologiques captent un volume de financements plus élevé que celui consacré aux projets soutenant l'agroécologie. La participation du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a été décisive pour ce qui est de la mobilisation de fonds en faveur des pratiques agroécologiques**, même si ces sources n'ont fourni qu'une faible part du financement total consacré aux projets. Environ 87% des projets financés au titre de l'ASAP et 90% des projets financés par le FEM promeuvent entièrement ou partiellement l'agroécologie. On constate que de manière générale, **la part du cofinancement émanant du secteur privé est négligeable pour tous les projets de l'échantillon, avec un soutien nul pour les projets agroécologiques et de 4% pour les projets non agroécologiques**. Même si le cofinancement offert par le secteur privé ne figure pas toujours en bonne et due forme dans les rapports de projet, il ne fait aucun doute que sa participation représente un enjeu majeur et une possibilité à exploiter.

RECOMMANDATIONS: Dans le cadre de la nouvelle Stratégie de collaboration avec le secteur privé du FIDA et dans le droit fil des projets d'investissement souverain, le FIDA devrait s'employer à forger des partenariats avec des investisseurs privés à impact et recenser, parmi les argumentaires de projet et les instruments de financement associés, ceux qui sont les mieux adaptés pour l'investissement conjoint avec des entrepreneurs agroécologiques, et travailler avec de petits producteurs en vue de faire avancer le regroupement et la commercialisation.

Étudier l'intérêt mutuel des investisseurs à impact pour le perfectionnement et l'emploi des instruments d'investissement fondés sur les résultats pour évaluer dans quelle mesure les investissements contribuent à l'établissement de systèmes alimentaires durables et assurer le suivi de ces contributions, le but étant de favoriser l'apprentissage mutuel, de se stimuler réciproquement et de reproduire les investissements à plus grande échelle.

Si l'on examine la répartition des projets par type de projet menés dans chaque région, on constate que celle-ci se superpose quasiment parfaitement sur la répartition de l'ensemble de l'échantillon de projets (13% de projets entièrement agroécologiques, 47% de projets partiellement agroécologiques et 40% de projets non agroécologiques). Si **le soutien à l'agroécologie est plus important dans la région LAC (23% des projets qui y sont menés sont entièrement agroécologiques, 46% partiellement agroécologiques)**, cela tient en grande partie aux réalisations du portefeuille d'opérations du FIDA au Brésil.

RECOMMANDATION: À partir des conclusions du présent bilan, ainsi que du rapport sur les études de cas et de la note sur les leçons apprises à venir, rédiger une note d'orientation pour guider la mise au point et l'application de démarches agroécologiques dans le cadre de projets d'investissement.

Au niveau transrégional, faciliter les échanges de connaissances et l'apprentissage pour le personnel du FIDA et les partenaires de développement [administrations publiques, organisations non gouvernementales (ONG), partenaires locaux et secteur privé].



1.

Introduction

1.1 Contexte de l'étude

Les systèmes alimentaires et agricoles actuels se trouvent à la croisée des chemins. L'augmentation de la demande d'aliments sûrs, sains et nutritifs, conjuguée à la croissance démographique mondiale et à l'aggravation des effets des changements climatiques et des catastrophes, vient remettre en question le paradigme actuel de production et de consommation des aliments. Le fait d'avoir échoué à réaliser l'ODD n° 2, "Faim zéro", et à assurer ainsi à tous une alimentation saine est par ailleurs un sujet de préoccupation majeur. Il ressort de l'édition 2020 du rapport intitulé *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* qu'en 2017, environ trois milliards de personnes, notamment de nombreuses familles pauvres des régions rurales et des travailleurs du secteur agroalimentaire, n'avaient pas les moyens nécessaires de s'offrir une alimentation saine et diversifiée [FAO, FIDA, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme alimentaire mondial (PAM) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2020]. D'autres grands indicateurs mondiaux utilisés pour mesurer l'impact des systèmes alimentaires sur l'environnement signalent une dégradation, ce qui aggrave la vulnérabilité des petits producteurs et des systèmes alimentaires proprement dits. Par conséquent, on reconnaît aujourd'hui plus largement qu'il est urgent de transformer les modèles de production et de consommation alimentaires, et d'établir des systèmes alimentaires dans lesquels les exploitants seront à même de renforcer leur résilience face aux changements climatiques tout en mettant à disposition de tous des aliments nutritifs à prix abordables, sans mettre en péril les ressources naturelles et les écosystèmes.

Ces dernières années, l'agroécologie a gagné du terrain sur la scène internationale en tant que démarche innovante susceptible d'impulser des changements porteurs de transformation dans les systèmes de production agricole et les systèmes alimentaires actuels. Les bienfaits de l'agroécologie ont d'ailleurs été évoqués dans d'importantes publications de haut niveau et plusieurs documents d'élaboration des politiques¹. Les acteurs privés qui investissent dans le secteur agroalimentaire reconnaissent que l'agroécologie doit constituer un axe prioritaire des investissements durables et responsables, puisqu'ils visent à accélérer la transition vers l'agroécologie en tant que solution fondamentale pour l'avenir de l'alimentation (Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation, non daté).

Le terme "agroécologie" a été employé pour la première fois par la communauté scientifique dans les années 1920 pour désigner l'application de principes écologiques à l'agriculture, selon lesquels la diversité, le recyclage et l'utilisation efficiente des ressources sont essentiels aux systèmes agricoles. Les systèmes agroécologiques reposent sur l'intégration d'une diversité d'espèces végétales et animales de manière à assurer le recyclage des nutriments, de la biomasse et de l'énergie et la réutilisation de l'eau, et à réduire considérablement ou à éviter l'utilisation des pesticides et des engrais de synthèse, des antibiotiques et des activateurs de croissance. La part des dépenses consacrées à ces intrants s'en retrouve par conséquent réduite, tandis qu'en parallèle le besoin en main-d'œuvre et les coûts associés sont susceptibles d'évoluer à la hausse, générant ainsi des emplois. Par ces systèmes, on évite d'occasionner des effets néfastes sur la santé humaine et sur l'environnement, et on protège au mieux la biodiversité et les services écosystémiques.

1 Par exemple, les indicateurs utilisés pour mesurer la progression vers les ODD, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

Les années 1980 ont vu une plus large palette d'acteurs s'investir dans le domaine de l'agroécologie. Définie à la fois comme une discipline scientifique, un ensemble de pratiques et un mouvement social, le champ de l'agroécologie s'est peu à peu élargi pour correspondre à une approche plus holistique, au service de systèmes alimentaires durables (Wezel *et al.*, 2009) (encadré 1). En effet, le concept de l'agroécologie recouvre à présent non seulement la gestion des ressources naturelles, ainsi que l'application de pratiques de production régénérative et de recyclage dans les exploitations, mais également la cocréation et la mise en commun des connaissances au sein des collectivités, l'équité sociale dans la production et la commercialisation des aliments. En 2003, dans une publication de référence, Gliessman *et al.* ont défini l'agroécologie comme l'intégration de dimensions écologique, économique et sociale aux systèmes alimentaires (Gliessman *et al.*, 2003)².

ENCADRÉ 1:

Transition agroécologique vers des systèmes alimentaires durables

L'approche agroécologique constitue une feuille de route pour la transition vers des systèmes alimentaires durables. Il ne s'agit donc pas d'une démarche dogmatique qui prescrirait aux producteurs participants et à d'autres parties intéressées d'amorcer une transformation radicale dès le départ. Gliessman (2007)³, dont les travaux ont été approfondis par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) (2019)⁴ à la demande du CSA, a posé les bases théoriques de cinq phases dans la transition agroécologique. La phase 1 (optimiser l'utilisation des intrants et limiter la consommation des intrants coûteux, difficiles à se procurer ou nocifs pour l'environnement), la phase 2 (remplacer les pratiques et les intrants conventionnels par des solutions agroécologiques) et la phase 3 (reconcevoir l'écosystème agricole) s'articulent autour de l'amélioration des agroécosystèmes à l'échelle des exploitations et des paysages. La phase 4 (rétablir un lien plus direct entre producteurs et consommateurs par la création de réseaux alimentaires non classiques) et la phase 5 (mettre en place de nouveaux systèmes alimentaires fondés sur la participation, les spécificités locales, l'équité et la justice) visent à repenser l'ajout de valeur et les modes de commercialisation en vue d'améliorer le fonctionnement des systèmes alimentaires. Enfin, la phase 5 vise à placer la durabilité et l'éthique au cœur des systèmes de valeurs de la société. Cependant, le point de départ de la transition varie selon chaque contexte et la transition ne se produit pas nécessairement dans un ordre séquentiel de 1 à 5, car les interventions et les améliorations peuvent se produire de manière simultanée à différents niveaux.

Adoptés par le Conseil de la FAO en décembre 2019, les 10 éléments de l'agroécologie⁵ fournissent un cadre analytique complet sur lequel s'appuyer pour guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables au moyen de solutions holistiques et à long terme. Les 10 éléments sont les suivants: i) diversité; ii) synergies; iii) efficacité; iv) résilience; v) recyclage; vi) cocréation et partage de connaissances; vii) valeurs humaines et sociales; viii) culture et traditions alimentaires; ix) gouvernance responsable; x) économie circulaire et solidaire. Comme l'illustre la figure 1, ces éléments sont étroitement liés et interdépendants.

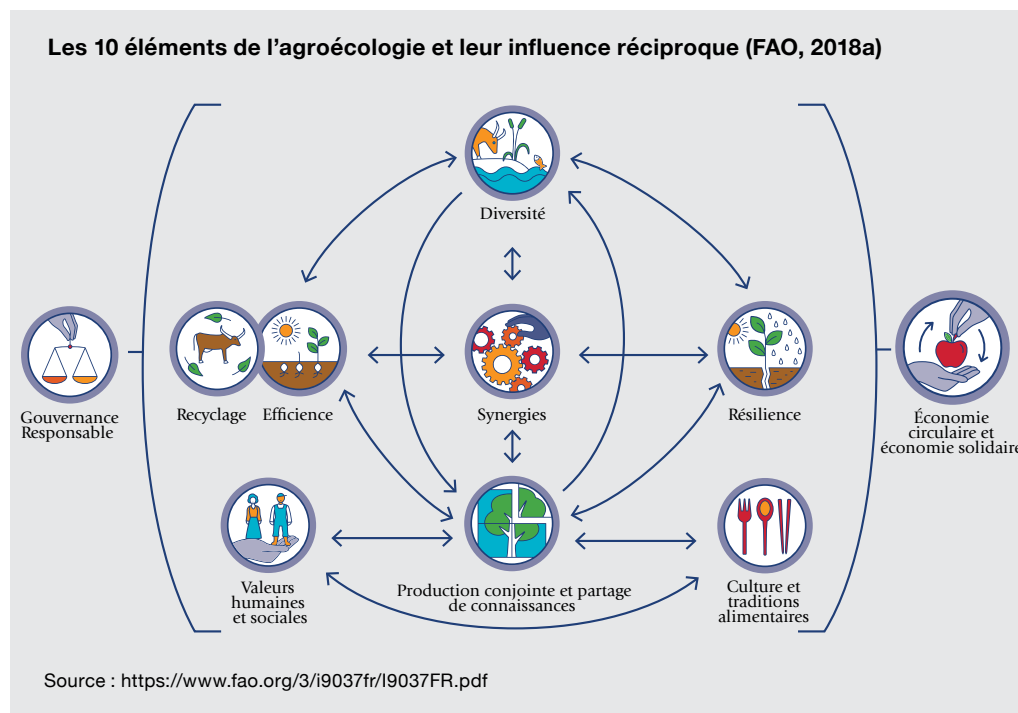
2 La liste complète des définitions est disponible à l'adresse <https://www.agroecology-pool.org/agroecology>.

3 Gliessman S. R., 2007, *Agroecology: The ecology of sustainable food systems*, 2^e édition, CRC Press, Boca Raton, États-Unis.

4 HLPE, 2019, *Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*, rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome.

5 Les 10 éléments ont été définis dans le sillage de symposiums régionaux et internationaux consacrés à l'agroécologie: <https://www.fao.org/3/I9037fr/i9037fr.pdf>.

FIGURE 1:



La transition vers des systèmes alimentaires durables vise à asseoir les trois piliers du développement durable: la dimension sociale (y compris le droit à l'alimentation, la participation, l'autonomisation et la gouvernance visant à garantir un accès équitable aux ressources et une juste répartition des bénéfices), la dimension économique (y compris l'accès à une alimentation saine à un prix abordable, la rentabilité et la stabilité des revenus pour les petits producteurs, et les décisions d'investissement fondées sur une analyse des coûts réels⁶ comptabilisant les coûts et bénéfices environnementaux et sociaux qui sont «cachés» à l'heure actuelle, en sus des coûts et des bénéfices économiques directs), et la dimension environnementale (y compris la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques). Les petits producteurs sont un maillon essentiel de cette transition et jouent un double rôle. En tant que producteurs, ils sont à même d'augmenter la production de denrées alimentaires diversifiées, sûres et saines, vendues à prix abordable et issues de modes de production durables, et d'en approvisionner les marchés locaux et nationaux. En tant que consommateurs, ces petits producteurs – et leurs familles – n'ont souvent pas les moyens nécessaires pour accéder à un régime alimentaire sain et diversifié. Cette double casquette est également un point majeur du prochain *Rapport sur le développement rural* du FIDA, consacré à la transformation des systèmes alimentaires⁷.

6 Par exemple, les instruments d'analyse des coûts réels comptabilisent les coûts environnementaux, sociaux et économiques qui sont générés par la création d'un produit, y compris tous les facteurs externes.

7 L'édition 2021 du *Rapport sur le développement rural*, fruit d'une collaboration entre le FIDA et Wageningen University Research, est consacrée à la transformation des systèmes alimentaires au service de la prospérité rurale et sera publiée au second semestre.

Approche holistique axée sur les systèmes alimentaires, l'agroécologie sert les intérêts des petits producteurs en ce qu'elle apporte une réponse à leurs besoins et prend en compte leur rôle central dans l'établissement de systèmes alimentaires durables. Pour accroître la capacité de résilience des agriculteurs, l'agroécologie conjugue leurs savoirs traditionnels avec les innovations scientifiques notamment pour réduire les coûts et la dépendance à l'égard des intrants externes, améliorer la fertilité des sols, freiner l'érosion des sols et les pertes en eau, et favoriser une plus grande diversité fonctionnelle (aussi bien pour les espèces animales que pour les espèces végétales). Ces pratiques favorisent la résilience, car elles ont pour effet de diluer le risque et d'améliorer la régénération des réserves en eau et en éléments nutritifs au sein d'un système donné. Par ailleurs, les systèmes agroécologiques peuvent contribuer à préserver la biodiversité et inverser la dégradation des terres. Il est également possible de réduire les pertes après récolte en misant sur une démarche agroécologique prévoyant la création d'entrepôts et de pôles de regroupement par l'investissement, le rapprochement des différents acteurs des filières et la création de liens directs entre producteurs et consommateurs, si cela est possible et pertinent, et l'élargissement de l'accès aux marchés locaux (Janousek *et al.*, 2018).

L'agroécologie érige en priorité l'autonomisation des agriculteurs, y compris les paysans, les peuples autochtones, les pêcheurs et les éleveurs. Elle reconnaît également la légitimité du rôle des femmes et des jeunes dans la production, les groupes de commercialisation et les filières à assise agroécologique⁸. Dans l'agroécologie, le rôle des agriculteurs ne se limite pas à la production: leur capacité à participer à la coproduction de savoirs, d'innovations et de mécanismes d'adaptation, ainsi que leurs valeurs culturelles et leur statut social sont intrinsèquement liés au type de denrées qu'ils produisent.

1.2 Objets de l'étude

Le FIDA prend part à l'initiative conjointe L'agroécologie – passer à l'échelle supérieure, un processus né de l'impulsion de la FAO en 2018, à l'occasion du deuxième Symposium international sur l'agroécologie: l'agroécologie au service des ODD – passer à l'échelle supérieure⁹. Plusieurs acteurs se sont fédérés autour de ce projet, parmi lesquels le PAM, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Banque mondiale. Trois domaines de travail principaux sont proposés dans le cadre de l'initiative: i) connaissances et solutions innovantes pour résoudre les problèmes locaux; ii) plans d'action pour la transformation des systèmes alimentaires et agricoles; iii) établissement de relations et de partenariats, et intégration de l'agroécologie à l'échelle du système des Nations Unies pour servir les ODD. La première activité approuvée dans le cadre de l'initiative consistait, pour tous les organismes, à dresser un bilan complet de leurs opérations encourageant l'agroécologie.

La présente étude dresse le bilan complet de la part de l'agroécologie dans les projets appuyés par le FIDA. Elle répond également à un intérêt croissant des équipes du FIDA et de ses partenaires, qui souhaitent disposer d'un tableau d'ensemble structuré présentant les opérations menées par le FIDA en faveur de l'agroécologie en tant que démarche propice à l'établissement de systèmes alimentaires et agricoles durables, qui sert les intérêts des petits producteurs, mais également les activités susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle, et les axes à exploiter pour affermir l'appui apporté par le FIDA.

8 Cette reconnaissance s'inscrit dans le droit fil de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, <https://digitallibrary.un.org/record/1650694?ln=fr>.

9 Voir <https://www.fao.org/about/meetings/second-international-agroecology-symposium/fr/>.

La présente étude porte sur les résultats d'un examen documentaire visant à faire le bilan du soutien accordé aux interventions agroécologiques dans les projets récents appuyés par le FIDA. Plus spécifiquement, les auteurs de l'étude poursuivent les finalités suivantes:

1. Définir un cadre pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre du concept d'agroécologie dans les projets d'investissement du FIDA.
2. À partir de ce cadre, chiffrer le soutien apporté aux activités ayant trait à l'agroécologie dans les récents projets d'investissement du FIDA et calculer le nombre de projets qui sont entièrement ou partiellement fondés sur des démarches agroécologiques.
3. Présenter les principales conclusions sur le soutien que le FIDA apporte actuellement à l'agroécologie, qui sont susceptibles de permettre au Fonds de contribuer plus largement aux événements consacrés à la mise en commun des savoirs et aux réseaux axés sur les systèmes alimentaires et agricoles durables, ainsi que les stratégies et textes du Fonds.
4. Mettre en lumière les faiblesses et les possibilités à exploiter pour la reproduction à plus grande échelle de la démarche agroécologique, notamment dans les opérations du FIDA, pour renforcer la résilience des petits producteurs, de leurs familles et de leurs systèmes de production, ainsi que leur contribution à la transition vers des systèmes alimentaires durables.

La présente étude constitue l'assise sur laquelle le FIDA bâtira ses travaux à venir visant à élargir les connaissances sur l'agroécologie. Elle est complétée par d'autres travaux dans le domaine des connaissances: i) recensement des meilleures pratiques et des enseignements tirés par la réalisation d'une série d'études de cas portant sur des projets ayant adopté la démarche agroécologique, le but étant d'analyser la pertinence de l'agroécologie pour les petits producteurs dans des contextes socioéconomiques et environnementaux et climatiques divers; ii) élaboration de notes d'orientation pour proposer des solutions concrètes sur la façon d'assurer une meilleure intégration des éléments de l'agroécologie dans la conception et l'exécution des projets.

L'introduction (section 1) est suivie par la section 2, qui définit le cadre et la méthode employés pour l'évaluation. La section 3 est consacrée à l'analyse des données et comprend, entre autres: la répartition des projets de l'échantillon selon qu'ils sont agroécologiques ou non agroécologiques; le degré d'intégration des quatre thématiques transversales prioritaires du FIDA (genre, nutrition, changements climatiques et jeunesse) et de l'action du Fonds auprès des peuples autochtones dans les différents types de projets; l'intégration de différents groupes d'activités agroécologiques; la comparaison des indicateurs clés de performance pour les projets agroécologiques et les projets non agroécologiques qui ont été achevés; la répartition des montants estimés des financements et des sources de financement dans l'échantillon analysé. La section 4 aborde les constatations concernant l'agroécologie relevées dans chacune des cinq régions du FIDA. La section 5 présente les conclusions et les recommandations finales.



2.

Cadre conceptuel et méthode

2.1 Le Cadre agroécologique du FIDA

Le cadre établi par le FIDA pour déterminer quelle place l'agroécologie occupe dans son portefeuille catégorise les interventions et les groupes d'activités pertinents au regard de l'agroécologie selon quatre niveaux, que l'on retrouve le plus souvent dans les projets cofinancés par le FIDA, à savoir: i) à l'échelle des exploitations, mise en place de pratiques agroécologiques; ii) à l'échelle des paysages, gouvernance des ressources naturelles, apprentissage communautaire et adoption de solutions fondées sur la nature pour préserver et améliorer les services écosystémiques, et garantie d'un accès équitable aux ressources pour les groupes vulnérables; iii) au niveau des marchés, appui à la création de valeur ajoutée et à la conception de solutions innovantes inspirées par l'agroécologie permettant de rapprocher petits producteurs et consommateurs, et de les réunir autour de la production durable d'aliments sains en tant que valeur commune; iv) au niveau des politiques, instruments et services propices à l'agroécologie et à l'instauration de systèmes alimentaires durables. Les interventions et les groupes d'activités agroécologiques relevant de ces quatre niveaux (pour plus de précisions, voir le tableau 1 et l'annexe 1) ont été établis à partir du cadre de la FAO¹⁰ et des 10 éléments de l'agroécologie, puis complétés par les spécialistes du FIDA à partir d'expériences internes et externes.

En 2019, le cadre a été mis à l'essai et appliqué à huit projets au cours d'une étape préliminaire du bilan. Il est ressorti de cette mise à l'essai qu'un trop grand nombre de projets pouvait être catégorisé dans plus d'un groupe d'activités, et dans plus d'un des quatre niveaux d'intervention de l'agroécologie. En l'état, la valeur des données issues du bilan ainsi obtenu aurait donc été trop faible. Les équipes ont donc pris la décision de recourir à un code couleur (du type feux de circulation) pour faire émerger les projets ayant adopté une approche agroécologique allant au-delà des stratégies appropriées de gestion des ressources naturelles et d'inclusion sociale sous-jacentes à la plupart des projets appuyés par le FIDA. Selon cette formule de tri, trois éléments clés doivent être présents au niveau des exploitations ou des paysages pour qu'un projet puisse être considéré comme agroécologique:

- l'utilisation plus efficiente des ressources avec réduction ou remplacement concomitants des intrants externes;
- réutilisation de l'eau, et recyclage des nutriments, de la biomasse ou de l'énergie;
- diversification et intégration de différents secteurs agricoles (variété des espèces végétales ou animales), avec de hauts niveaux de diversité biologique pour favoriser l'efficacité et le recyclage, répartir les risques, accroître la résilience et produire une plus grande variété d'aliments nutritifs.

Ces trois éléments clés sont fondamentaux et servent d'ancrage pour bon nombre des 10 éléments de l'agroécologie restants. *L'Utilisation efficiente* des ressources et le *Recyclage* dans des systèmes agricoles intégrés très diversifiés sont catalyseurs de *Synergies* et de *Résilience* (voir la figure 1). Ils sont également le fondement des *Économies circulaires et solidaires*, dans lesquelles le volume des déchets est réduit d'un bout à l'autre du processus de production, et où les petits producteurs, moins dépendants des intrants externes coûteux, disposent d'une plus grande autonomie. Compte tenu des savoirs, de l'apprentissage par l'expérience ou de la capacité de gestion des ressources paysagères requis pour mettre en œuvre les éléments *Utilisation efficiente*, *Recyclage* et *Diversité*, ces derniers peuvent contribuer à une plus grande capacité en matière de *Cocréation et partage des connaissances*, *Gouvernance responsable* et de respect des *Valeurs humaines et sociales*. En outre, le fait d'apporter une plus grande diversité dans les systèmes agricoles va souvent de pair avec l'intégration de variétés d'espèces végétales et animales qui font partie intégrante de la *Culture et des traditions culinaires locales*.

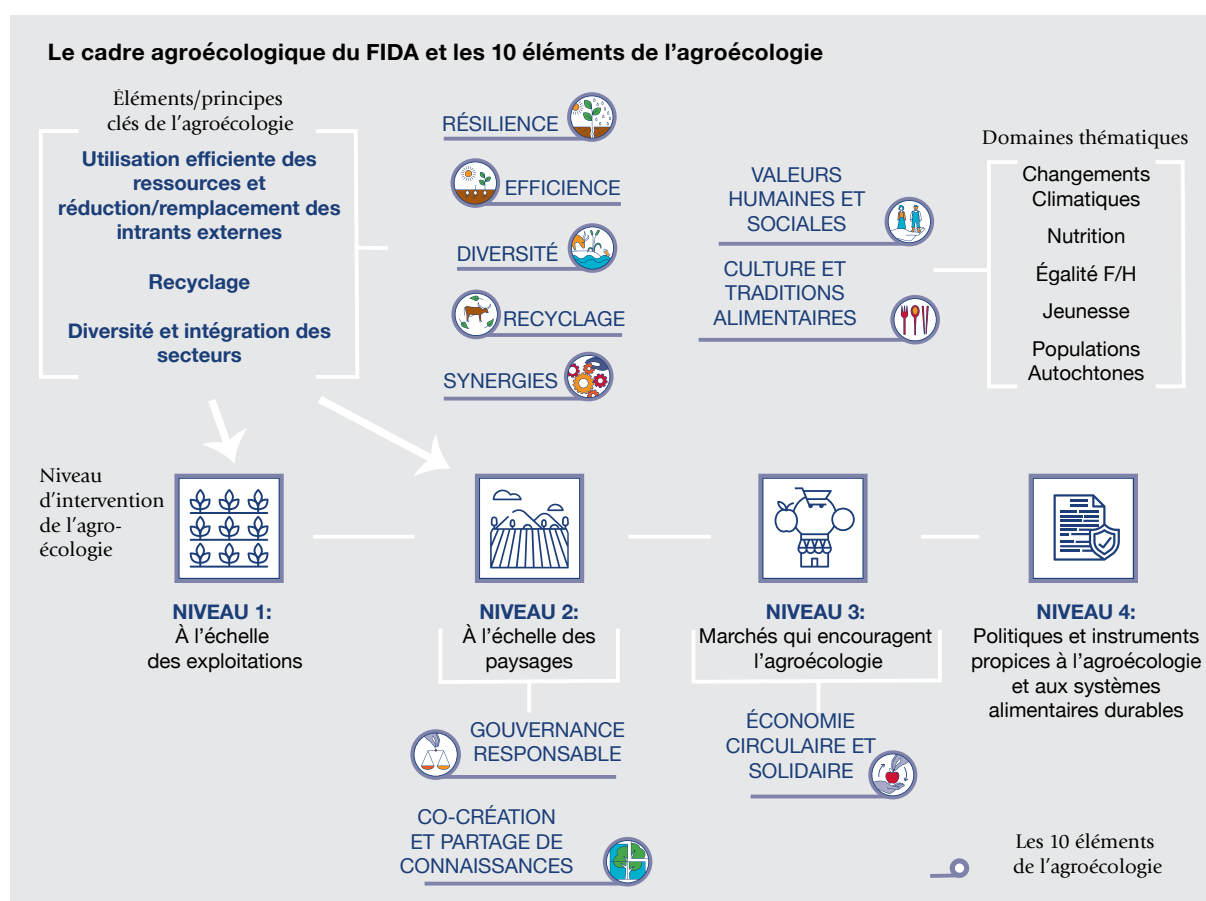
10 Voir <http://www.fao.org/3/19007EN/i9007en.pdf>.

Les projets contribuant à faire progresser les trois éléments clés de l'agroécologie à l'échelle des exploitations ou des paysages sont considérés comme ayant entièrement adopté une démarche agroécologique. Ces projets ont ensuite fait l'objet d'une analyse visant à déterminer s'ils comportaient également des activités ayant trait à l'agroécologie au niveau des marchés ou au niveau stratégique. Les projets promouvant deux des trois éléments clés sont considérés comme partiellement agroécologiques et ont fait l'objet d'un nouvel examen, comme expliqué dans les sections ci-après.

Les quatre thématiques transversales prioritaires du FIDA (genre, changements climatiques, nutrition et jeunesse) et les besoins des peuples autochtones sont pris en compte dans le cadre en tant que catégories transversales et sont regroupés sous le terme «domaines thématiques». En règle générale, tous les projets appuyés par le FIDA doivent incorporer les thématiques du genre et des changements climatiques, et 50% des projets menés au cours de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA doivent tenir compte des enjeux liés à la nutrition et à la jeunesse¹¹. Les auteurs de l'étude ont intégré ces grandes priorités dans l'optique de déterminer si les projets du FIDA qui promeuvent l'agroécologie sont aussi plus susceptibles de concourir à la mise en œuvre de ces priorités¹².

La figure 2 illustre le cadre agroécologique du FIDA, avec les trois éléments clés comme point de départ, les quatre niveaux auxquels les 33 groupes d'activités sont analysés, les quatre domaines thématiques du FIDA et les peuples autochtones comme catégories transversales, et le lien du cadre avec les 10 éléments de l'agroécologie.

FIGURE 2:






11 Le financement du FIDA est mis en œuvre selon un cycle triennal de reconstitution des ressources pour lequel les [États membres du FIDA conviennent d'un ensemble de priorités. Les priorités arrêtées pour la Onzième reconstitution des ressources du FIDA sont applicables aux accords de financement et aux opérations du FIDA pour la période 2019-2021](https://webapps.ifad.org/members/gc/41/docs/french/GC-41-L-3-Rev-1.pdf). Voir <https://webapps.ifad.org/members/gc/41/docs/french/GC-41-L-3-Rev-1.pdf>.

12 Les domaines thématiques et les questions touchant aux peuples autochtones sont également liés aux éléments *Valeurs humaines et sociales* et *Culture et traditions culinaires*.

Le tableau 1 ci-dessous présente les groupes d'activités agroécologiques, classés selon les quatre niveaux d'intervention utilisés pour analyser dans quelle mesure les projets du FIDA soutiennent l'agroécologie et quelles sont les lacunes à exploiter pour élargir ce soutien. Une description détaillée de chaque groupe d'activités agroécologiques utilisé dans le bilan se trouve à l'annexe 1. Cette annexe est un document évolutif qui sera mis à jour au fur et à mesure que de meilleures pratiques et de nouvelles approches innovantes émergeront pour favoriser le développement de l'agroécologie et de systèmes alimentaires durables, au service des petits producteurs et de leurs collectivités. Actuellement, on compte 33 groupes d'activités agroécologiques répartis à travers les quatre niveaux.

TABLEAU 1:

Groupes d'activités agroécologiques

	<p>NIVEAU 1: À l'échelle des exploitations</p>	<p>Gestion de l'eau et lutte contre l'érosion des sols Gestion intégrée de la fertilité des sols Gestion intégrée des ravageurs, des maladies et des mauvaises herbes Gestion du bien-être et de la nutrition des animaux d'élevage Diversification et intégration des secteurs dans le cadre des systèmes culture-élevage-pêche Gestion des énergies renouvelables à l'échelle des exploitations et des ménages</p>
	<p>NIVEAU 2: À l'échelle des paysages et des communautés</p>	<p>Planification de l'utilisation des terres, gouvernance et cocréation à l'échelle des paysages</p> <p>Planification participative de l'utilisation des terres Création et renforcement des institutions locales dans une optique de gouvernance des ressources naturelles Programmes de recherche et d'apprentissage pilotés par la collectivité Application des savoirs traditionnels</p> <p>Gestion des paysages et des ressources partagées</p> <p>Systèmes semenciers participatifs locaux Gestion collective des jardins et des cultures Gestion collective des terres de parcours, des pâturages et des cultures fourragères Gestion collective des forêts et des terres boisées Gestion des terres et des eaux dans des paysages agricoles Surveillance météorologique pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques Gestion collective des sources d'énergie renouvelable</p>
	<p>NIVEAU 3: Marchés favorables à l'agroécologie et aux systèmes alimentaires durables</p>	<p>Ajout de valeur</p> <p>Transformation des aliments Entreposage des produits dans de bonnes conditions Étiquetage et systèmes de garantie à assise communautaire</p> <p>Accès aux marchés</p> <p>Accès à des marchés différenciés Solutions innovantes pour l'organisation de l'offre et de la demande Infrastructures et locaux pour les marchés agricoles Passation de marchés publics pour la production agroécologique</p>



NIVEAU 4:
Politiques,
instruments et
services
favorables à
l'agroécologie et
aux systèmes
alimentaires
durables

Politiques favorables

Mécanisme participatif de concertation sur les politiques
Renforcement des capacités institutionnelles pour l'élaboration, l'application et le suivi-évaluation de politiques et d'instruments favorables à l'agroécologie

Réglementations favorables

Sécurité sanitaire des aliments et nutrition
Produits agrochimiques et médicaments vétérinaires
Semences et ressources phytogénétiques

Instruments et services favorables

Appui aux institutions publiques de recherche et de vulgarisation pour encourager la recherche sur l'agroécologie et la vulgarisation
Lignes de crédit et produits d'assurance
Mécanismes d'incitation
Systèmes et services d'information sur les changements climatiques et les gaz à effet de serre

2.2 Approche de l'étude et conception de la base de données

Le cadre décrit à la section 2.1 a été appliqué à tous les projets appuyés par le FIDA (financés au moyen de ressources sous forme de prêts et de dons) qui se sont achevés ou doivent s'achever durant la période 2018-2023. L'échantillon comprend 207 projets répartis dans les cinq régions du FIDA: 60 dans la région Asie et Pacifique (APR); 42 dans la région Afrique orientale et australe (ESA); 35 dans la région Amérique latine et Caraïbes (LAC); 36 dans la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN); et 34 dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA). Cet échantillon hétéroclite inclut tant des projets de conception récente que des projets dont la mise en œuvre a été complètement menée à bien, ce qui permet de garantir que le bilan est représentatif aussi bien des tendances récentes en matière de conception (activités prévues) que des stratégies qui ont été réellement mises en œuvre. Le bilan sera enrichi par une série d'études de cas qualitatives consacrées aux projets ayant adopté l'approche agroécologique dans son entièreté (ces études étaient en cours de préparation à la date de publication du présent rapport). Les études de cas passeront au crible les retours d'expérience et les bonnes pratiques dans la perspective d'une reproduction à plus grande échelle des projets à venir.

Une base de données a été créée à partir du Cadre agroécologique du FIDA à l'appui des analyses quantitative et qualitative figurant dans le présent rapport. La base de données est composée des sections suivantes:

Informations d'ordre général concernant le projet, y compris la région et le pays concernés, le titre du projet, la cote du projet, les dates d'approbation et de clôture, le type de financement, les coûts, le nombre et le type de bénéficiaires, la zone agroécologique et l'orientation sectorielle du projet (s'il couvre l'agriculture, y compris les systèmes associant culture, élevage et aquaculture, mais aussi la pêche côtière ou d'autres secteurs ne concernant pas la production).

Objectifs et composantes du projet, y compris les sous-composantes ou activités.

Les trois éléments clés de l'agroécologie (utilisation efficiente des ressources, recyclage, et intégration de la diversité), utilisés comme critères de différenciation et associés à un code couleur de type «feux tricolores» pour déterminer si le lien du projet avec l'agroécologie est suffisamment important pour permettre une analyse plus détaillée au moyen des quatre niveaux d'intervention de l'agroécologie.

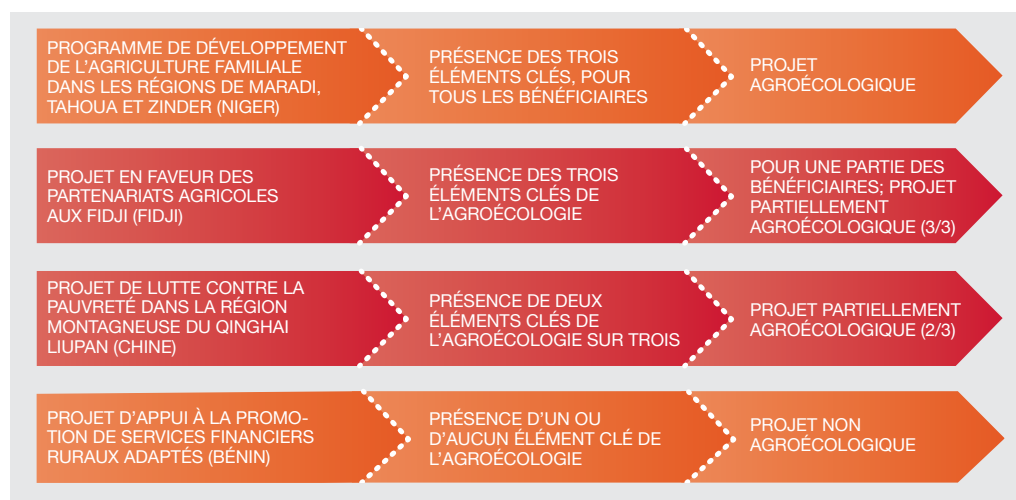
Les quatre niveaux d'intervention de l'agroécologie, y compris les catégories d'activités (le cas échéant), les groupes d'activités agroécologiques et les interventions spécifiques.

Les thématiques transversales prioritaires du FIDA, à savoir le genre, les changements climatiques, la nutrition et la jeunesse, ainsi que les besoins des peuples autochtones. Ces domaines thématiques, que le Fonds doit intégrer en priorité, figurent au premier plan des 10 éléments de l'agroécologie.

Type du projet, en fonction de la présence ou non des trois éléments clés de l'agroécologie, les projets sont catégorisés comme suit:

- **Projets agroécologiques:** les trois éléments sont observés à l'échelle des exploitations ou des paysages, et s'appliquent à l'ensemble des bénéficiaires du projet et à la totalité de la zone du projet.
- **Projets partiellement agroécologiques, répartis en deux sous-groupes:**
 - **Partiellement agroécologique (3/3):** les trois éléments clés de l'agroécologie sont présents, mais l'élément porte seulement sur une partie des bénéficiaires ou de la zone cible du projet.
 - **Partiellement agroécologique (2/3):** seuls deux des trois éléments clés de l'agroécologie ont été mis en œuvre.
- **Projets non agroécologiques:** un élément clé de l'agroécologie a été observé ou aucun des trois éléments clés de l'agroécologie n'a été observé à l'échelle des exploitations ou des paysages.

La figure ci-après présente un exemple de la façon dont certains projets ont été classés dans l'une des quatre catégories de projets au moyen des trois éléments clés de l'agroécologie.



Note: PRODAF: Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder; FAPP: Projet en faveur des partenariats agricoles aux Fidji; LMAPR: Projet de lutte contre la pauvreté dans la région montagneuse du Qinghai Liupan; Bénin: Projet d'appui à la promotion de services financiers ruraux adaptés.

Observations générales, y compris des explications détaillées pour justifier la classification du projet, ainsi que la contribution à l'agroécologie lorsqu'un projet est entièrement agroécologique ou partiellement agroécologique.

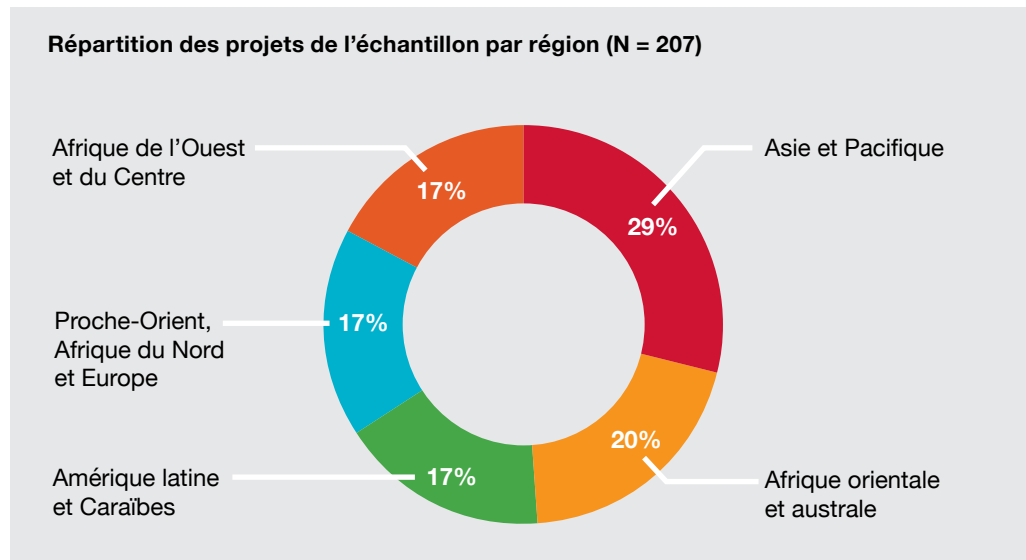
Commentaires sur la contribution du projet aux domaines thématiques, complétés par des précisions sur les activités concourant à l'avancement de chaque domaine thématique.

Types de documents analysés, qui varient selon la phase atteinte dans le cadre de chaque projet au moment de l'examen documentaire, par exemple, rapports de conception, rapports de supervision, rapports d'examen à mi-parcours et rapports d'achèvement.

2.3 Échantillonnage et collecte des données

Comme indiqué à la sous-section ci-dessus, l'étude prend appui sur l'examen de documents se rapportant aux 207 projets d'investissements appuyés par le FIDA qui ont été achevés ou qui doivent s'achever entre 2018 et 2023, et qui sont répartis entre les cinq régions du FIDA (figure 3, N = 207). Les données recueillies ont été enregistrées dans la base de données décrite ci-dessus, qui regroupe des informations quantitatives et qualitatives. Ces informations comprennent un descriptif détaillé des interventions regroupées sous les 33 groupes d'activités agroécologiques qui concourent à la transition agroécologique des systèmes d'agriculture paysanne et contribuent au système alimentaire dans la globalité.

FIGURE 3:



2.4 Méthode d'analyse des données

Une fois collectées, les données ont fait l'objet d'une analyse dont les résultats ont été soumis à validation. Aux fins de cette validation, les équipes ont sollicité le retour d'information de directeurs de pays, de chargés d'appui au programme de pays et d'autres membres des équipes de projet, lesquels ont transmis leurs observations sur la classification des projets, ont indiqué si les données recueillies rendaient compte ou non de l'avancement du projet et des réalisations accomplies dans la mise en application des pratiques agroécologiques. Les résultats ont fait l'objet d'un examen concerté, et d'autres documents relatifs aux projets, notamment des rapports de supervision, ont été analysés lorsque cela s'est avéré nécessaire.

La base de données contient les renseignements suivants: i) pour chaque projet, une note permettant de déterminer combien de groupes d'activités ayant trait à l'agroécologie ont été intégrés à chaque niveau; ii) pour chaque projet, le nombre total de groupes d'activités agroécologiques qui ont été intégrés; iii) pour chaque groupe d'activités appuyé par les projets, la fréquence à laquelle il apparaît dans l'échantillon. L'analyse de la fréquence de déploiement de chaque activité agroécologique permet de mettre en évidence les points forts des projets du FIDA, mais également les faiblesses et les possibilités à exploiter pour améliorer la démarche du Fonds en matière d'agroécologie, notamment par la mise en place d'alliances avec d'autres partenaires de développement. À partir de cette analyse, on peut également formuler des conclusions et des recommandations pouvant aider à mettre au point des stratégies efficaces pour promouvoir l'agroécologie dans le cadre des projets du FIDA, et à remanier certaines composantes ou activités de projets en cours.

La principale difficulté soulevée par l'examen documentaire, notamment celui de certains rapports de conception, était liée au manque de précisions concernant le type de pratiques agricoles et les méthodes de production appliquées. Si les rapports d'examen à mi-parcours et les rapports d'achèvement de projet ont souvent permis de compenser ces omissions, seule une partie des projets ont atteint la mi-parcours ou ont été achevés. Cet écueil a pu être franchi essentiellement grâce aux observations formulées par les collègues des bureaux régionaux et les équipes de projet.



© IFAD/Name
Giovelli

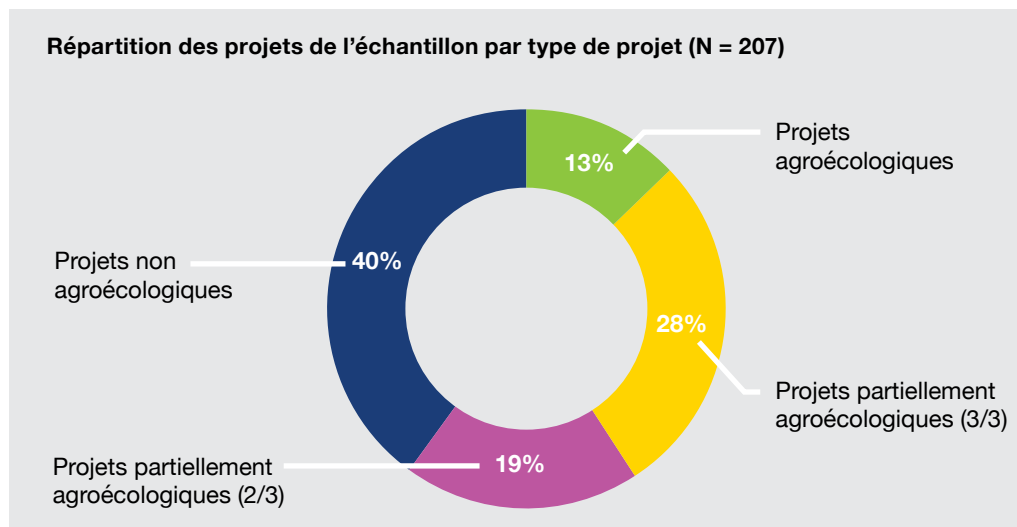
3.

Analyse des données et résultats

3.1 Répartition des projets par type de projet

Comme indiqué dans la figure 4, sur les 207 projets compris dans l'échantillon menés dans les cinq régions: i) 13% sont entièrement fondés sur des pratiques agroécologiques; ii) 47% sont partiellement agroécologiques (28% appliquent les trois éléments clés de l'agroécologie sans toutefois associer tous les bénéficiaires ou toutes les zones cibles, et 19% favorisent la généralisation de deux des trois éléments clés); iii) 40% ne prennent pas appui sur l'agroécologie. Il ressort de cette répartition que le FIDA apporte d'ores et déjà son appui à la démarche agroécologique pour la grande majorité de ses projets (60%), mais également qu'il existe une marge de manœuvre pour contribuer davantage à reproduire les pratiques agroécologiques à plus grande échelle. Le groupe des projets partiellement agroécologiques concentre une grande partie de l'échantillon, ce qui indique que le sujet de l'accompagnement des petits producteurs dans la transition vers l'agroécologie suscite un vif intérêt et qu'il existe des pistes à exploiter en ce sens. On pourrait donc envisager d'ajuster les activités des projets en cours pour consolider la démarche agroécologique chaque fois que cela servira les intérêts des petits producteurs participants.

FIGURE 4:



Notons que l'élément clé de l'agroécologie qui a été laissé de côté dans deux tiers des projets partiellement agroécologiques (2/3) est la diversité et l'intégration de différents secteurs agricoles (hauts niveaux d'agrobiodiversité dans le cas des espèces végétales ou animales). Dans le tiers restant, l'élément manquant est le recyclage. Ce constat fait pleinement écho aux voies de transition définies par Gliessman (2007) et le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (2019) (voir l'encadré 1), selon lesquelles le premier niveau de transition correspond à l'utilisation efficace des ressources, suivi du recyclage et de la refonte des systèmes agricoles pour intégrer une plus grande variété d'espèces végétales et animales.

Parmi les projets non agroécologiques (40%), certains œuvrent à la dissémination de pratiques durables en matière de production agricole et de gestion des ressources naturelles. Cependant, dans la mesure où ces projets ne comportent qu'un seul ou ne comportent aucun des éléments clés de l'agroécologie, leur priorité ne réside pas dans les synergies créées par le recyclage, ou par la diversification et l'intégration des secteurs propres aux systèmes agroécologiques (le Projet de

remise en état du bassin versant du fleuve Murat, en Turquie, en est un exemple)¹³. En outre, 36% des projets non agroécologiques n'apportent pas un appui direct aux activités dans les secteurs de la culture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, mais ciblent d'autres branches de l'économie rurale, telles que la finance, la commercialisation ou les infrastructures. Enfin, 6% des projets non agroécologiques prévoient des efforts d'investissement dans le seul secteur de la pêche côtière, pour lequel il est nécessaire d'utiliser un cadre différent, comme expliqué dans l'encadré 2. Si l'on ne tient pas compte de ces projets, on constate que seulement 23% de l'ensemble des projets de production agricole ou aquacole de l'échantillon intègrent moins de deux éléments clés de l'agroécologie.

ENCADRÉ 2:

Le cas particulier de la pêche côtière

Au cours du bilan, les équipes se sont penchées sur cinq projets d'investissement visant la pêche côtière et axés sur les écosystèmes marins côtiers. La pêche côtière est un système de production qui diffère des cultures, de l'élevage et de l'aquaculture. Le cadre agroécologique conçu aux fins du présent bilan s'est avéré inadapté à l'analyse de ce système, qui doit être réalisée à partir de groupes d'activités différents.

Le débat sur la façon d'appliquer l'agroécologie à la pêche côtière est toujours en cours et les références permettant d'acquérir une compréhension de ce que constitue la pêche côtière agroécologique sont encore trop rares. Cela étant, il serait possible de créer un cadre sur le modèle de l'approche écosystémique des pêches proposée par la FAO, qui s'inspire du **Code de conduite pour une pêche responsable** du même organisme (FAO, 2009).

L'un des projets de l'échantillon qui applique une approche écosystémique des pêches est le Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence, mené aux Philippines¹⁴. Le projet vise à i) aider les communautés de pêcheurs à assurer une gestion durable des ressources halieutiques et côtières afin de provoquer une augmentation de l'ensemble des stocks, et à ii) aider les ménages de pêcheurs à diversifier les activités dont ils tirent leurs moyens d'existence en privilégiant une approche écosystémique de la gestion des ressources communautaires. Le cadre général qui régit la gestion des ressources communautaires est conforme aux principes de l'approche écosystémique des pêches, selon laquelle l'ensemble d'une baie constitue une unité de gestion qui se compose de ses écosystèmes côtiers, marins et terrestres.

Le projet comprend des activités axées sur la protection des habitats des zones aquatiques et côtières, c'est-à-dire les mangroves, les récifs coralliens et les prairies sous-marines. Les municipalités voisines œuvrent de concert pour assurer une meilleure application des lois, et protéger, régénérer et gérer durablement les ressources partagées au sein des baies ou des golfes. En outre, au cours de la conception des projets, une attention toute particulière a été portée à l'exposition aux catastrophes naturelles et à la variabilité climatique grandissante.

3.2 Domaines thématiques

Le fait d'aider les collectivités à instaurer des pratiques agroécologiques au sein de leurs systèmes de production agricole et de commercialisation permet également de progresser sur plusieurs axes qui se trouvent au cœur du mandat du FIDA consistant à réduire de la pauvreté, à savoir l'inclusion sur le plan social et économique, et l'autonomisation des collectivités locales. La démarche agroécologique offre également une grande latitude pour promouvoir les domaines thématiques prioritaires du FIDA. L'approche agroécologique postule que les agriculteurs sont des agents actifs des processus d'apprentissage collaboratif et de transition; que l'égalité femmes-hommes et la participation des

13 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001623>.

14 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/project/1100001548>.

femmes dans les processus décisionnels et les activités rémunératrices sont fondamentales; que les jeunes doivent avoir la possibilité de prendre part au développement des innovations visant à maximiser l'efficacité des systèmes agroécologiques et à mettre en relation les producteurs et les consommateurs; que les droits des peuples autochtones sont reconnus, et que les savoirs traditionnels doivent être appréciés à leur juste valeur et mis en application (encadré 3). Comme indiqué dans l'introduction, l'agroécologie pourrait également contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à la résilience des petits producteurs et de leurs familles face aux changements climatiques.

ENCADRÉ 3:

Exemples de meilleures pratiques agroécologiques mobilisant les femmes et les jeunes dans le cadre de projets appuyés par le FIDA

DES FEMMES INVESTIES DANS L'AGROÉCOLOGIE – LE «REGISTRE AGROÉCOLOGIQUE»

Dans le cadre du Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia (PSA)¹⁵, mené au Brésil, les femmes sont encouragées à utiliser un «registre agroécologique»¹⁶, un outil qui leur sert à consigner, partager et calculer la valeur des produits issus de leurs potagers agroécologiques, mais aussi la valeur des ventes, des échanges, des volumes conservés et de leur consommation personnelle de ces produits. Le registre a été mis au point dans le cadre du programme Semear Internacional¹⁷, qui a été créé avec le concours du FIDA dans le but d'accroître l'autonomie des femmes au moyen du renforcement des capacités et en faisant appel à la cocréation de connaissances. Cette approche, porteuse de transformations en matière de genre, permet de stimuler chez les femmes la confiance en soi et leur autonomie, et de redéfinir les contours de leur rôle dans une société à prédominance masculine. Elle permet également de matérialiser la contribution des femmes aux revenus et à l'approvisionnement en nourriture de leurs familles. Les femmes ont également eu l'occasion de se rassembler au sein de groupements dans le cadre du projet afin de débattre de questions ayant trait à la production agroécologique, à la commercialisation, à l'accès aux politiques publiques, à la nutrition et à l'utilisation durable des ressources naturelles pour parvenir à une plus grande biodiversité, entre autres sujets. Ces femmes ont pris toute la mesure de l'importance de leur travail, et de la contribution monétaire et non monétaire qu'elles apportent à l'économie de leur collectivité.

L'utilisation des registres permet également de recueillir des données exploitables sur la sécurité alimentaire, la biodiversité sociale, les retombées économiques et la répartition du travail entre hommes et femmes, et permet d'assurer le suivi et l'évaluation des projets.

LES JEUNES MOBILISÉS EN FAVEUR DE L'AGROÉCOLOGIE – PROGRAMME À L'INTENTION DE JEUNES ADMINISTRATEURS

Récemment achevé, le Projet intégré de développement rural du Butana (BIRDP)¹⁸, mené au Soudan, est un projet appuyé par le FIDA qui a porté le programme à l'intention de jeunes administrateurs, lequel fédère les jeunes autour de la prestation de services de conseils techniques à leurs collectivités. Ces conseils visaient à répondre à des questions ayant trait à l'agroécologie, notamment la transition vers une gestion durable des forêts, des terres de parcours et des eaux. Environ 747 jeunes diplômés, pour la plupart des jeunes femmes, ont travaillé comme animateurs pour donner un nouvel élan aux activités économiques dans les collectivités pauvres et isolées. À travers ces expériences pratiques, les jeunes ruraux fortement exposés au chômage ont pu bénéficier d'expériences sur le terrain et ont eu la possibilité de migrer vers les villes.

Le Programme à l'intention de jeunes administrateurs a fortement contribué à transformer la dynamique femmes-hommes. Épaulées par des jeunes femmes instruites de leurs collectivités, les femmes rurales ont en effet eu le sentiment de pouvoir gagner en autonomie et de posséder la motivation nécessaire pour prendre part à la prise de décisions, que ce soit au sein de leurs ménages ou de leur collectivité.

Avec le soutien offert via le projet et celui des jeunes facilitatrices, ces femmes ont également pu s'investir activement dans les jardins collectifs gérés par des femmes, ainsi que dans les groupements d'épargne et de crédit. Parce qu'elles ont su créer de petites entreprises et mener des activités rémunératrices, dont elles ont montré les bénéfices économiques concrets, ces femmes sont aujourd'hui source d'inspiration pour les hommes de leurs collectivités.

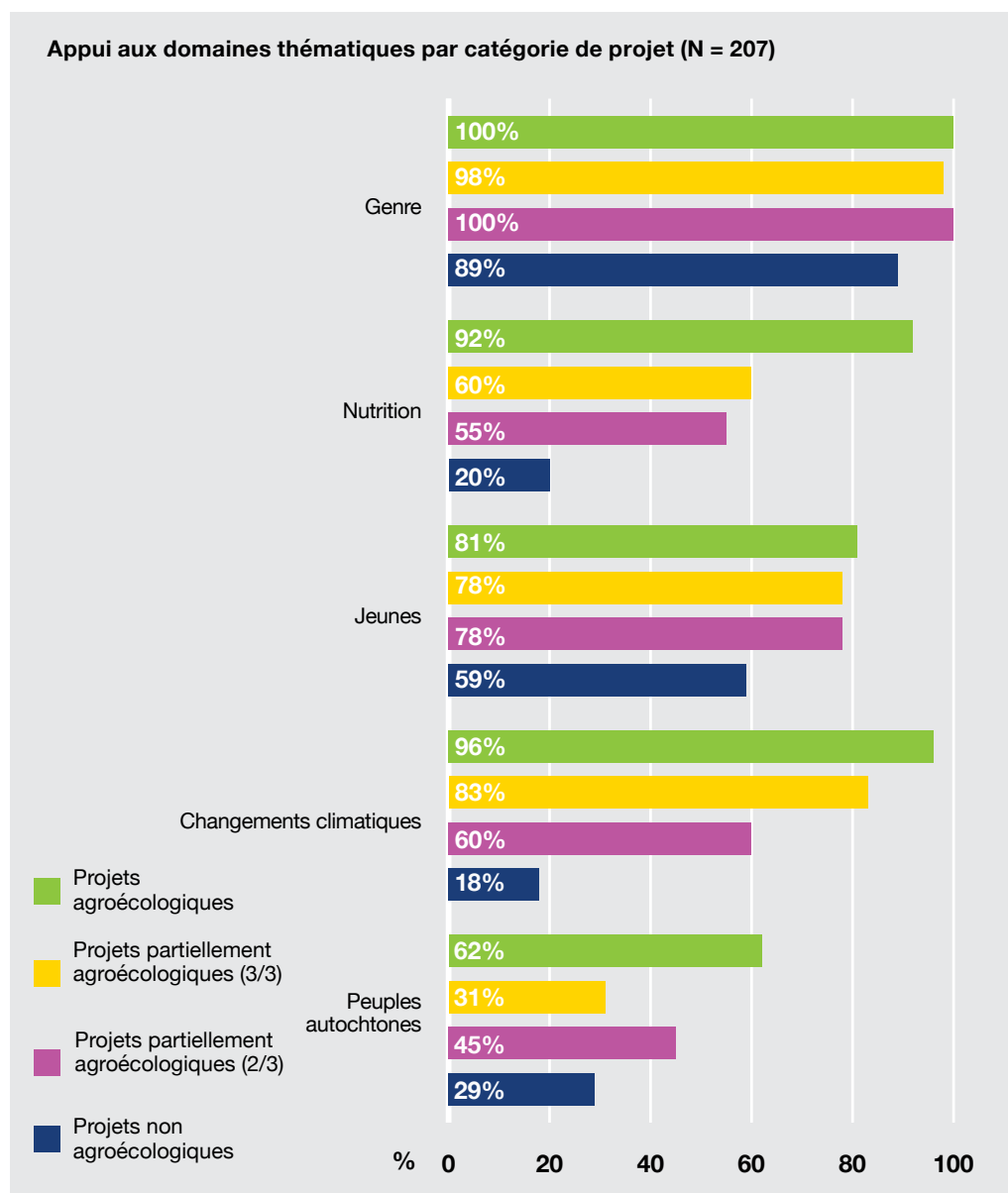
15 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001674>.

16 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/latest/-/au-bresil-une-revolution-silencieuse-des-femmes-rurales-souleve-un-voile-d-invisibilite>

17 Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme Semear, voir <http://portalsemear.org.br/>.

18 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001332>.

FIGURE 5:



La figure 5 indique le pourcentage de projets pour chacune des quatre catégories de projets qui intègrent les domaines thématiques du FIDA. L'étroite corrélation entre le degré d'adoption de l'agroécologie et la contribution des projets aux différents domaines thématiques montre la complémentarité évidente entre ceux-ci: les projets agroécologiques présentent un pourcentage d'intégration plus élevé pour chaque domaine thématique, les projets partiellement agroécologiques arrivant en deuxième position. En revanche, l'intégration de ces domaines thématiques est nettement plus faible dans le cas des projets non agroécologiques.

Il n'est pas surprenant que toutes les catégories de projets enregistrent de bons résultats en matière de genre (98-100% pour les projets agroécologiques et 89% pour les projets non agroécologiques), car il s'agit du premier domaine déclaré prioritaire par le FIDA. Cela étant, les porteurs de projets agroécologiques ont toujours figuré parmi les premiers à prendre en compte de nouveaux domaines thématiques. Dans le cas des projets agroécologiques, 92% et 96% ont fait intervenir, respectivement, la nutrition et les changements climatiques. En revanche, les projets non agroécologiques sont à la traîne, avec 20% pour la nutrition et 18% pour les changements climatiques. Les projets partiellement agroécologiques affichent également de meilleurs résultats que les projets non agroécologiques, car 55 à 60% d'entre eux prennent en compte la nutrition et 60 à 83% intègrent les

changements climatiques. Ces données témoignent de la pertinence de la démarche agroécologique quand il s'agit de renforcer la résilience face aux changements climatiques et d'assurer la sécurité nutritionnelle, comme indiqué en détail ci-dessus.

En ce qui concerne la jeunesse, les bienfaits procurés par les approches agroécologiques ont également été démontrés. Si les écarts entre catégories de projets sont moins marqués pour le domaine thématique de la jeunesse, il n'en reste pas moins que des activités visant spécifiquement les jeunes sont prévues dans 81% des projets agroécologiques, 78% des projets partiellement agroécologiques et 59% des projets non agroécologiques. Il existe donc beaucoup à faire pour créer des débouchés d'avenir pour les jeunes, et ce, dans toutes les catégories de projets. Enfin, les projets qui s'inscrivent dans une démarche agroécologique profitent davantage aux populations autochtones que les autres types de projets, ce qui confirme l'intérêt de cette démarche pour l'amélioration des systèmes de production autochtones. Il importe toutefois de noter que, dans le cas de nombreux projets, l'implication des populations autochtones ne présente pas de pertinence dans la mesure où ces populations ne sont pas présentes dans la zone d'intervention géographique visée par les projets.

3.3 Zones agroécologiques

Les démarches agroécologiques présentent également l'avantage d'être parfaitement applicables dans différents contextes, zones agroécologiques et conditions climatiques (voir l'encadré 4). Comme le montre la répartition des 26 projets agroécologiques par zone agroécologique (figure 6), 54% des projets visent des zones tropicales et arides, 23% des zones tropicales mixtes (c'est-à-dire des zones climatiques tropicales composées de plusieurs zones agroécologiques), 15% des zones montagneuses tropicales, 4% des basses terres tropicales et 4% dans des zones montagneuses subtropicales. Cette répartition se rapproche de la répartition par zone agroécologique de l'ensemble de l'échantillon (figure 7), avec toutefois un écart mineur pour les zones tempérées (11% de l'échantillon), qui comprennent un plus grand nombre de projets partiellement agroécologiques et non agroécologiques.

Les zones tropicales arides concentrent la majeure partie des projets du FIDA, suivies des zones tropicales montagneuses. Les projets menés dans ces zones tropicales et subtropicales, zones arides, montagnes et basses terres, ne semblent pas privilégier davantage les approches agroécologiques que ceux menés dans d'autres zones.

FIGURE 6:

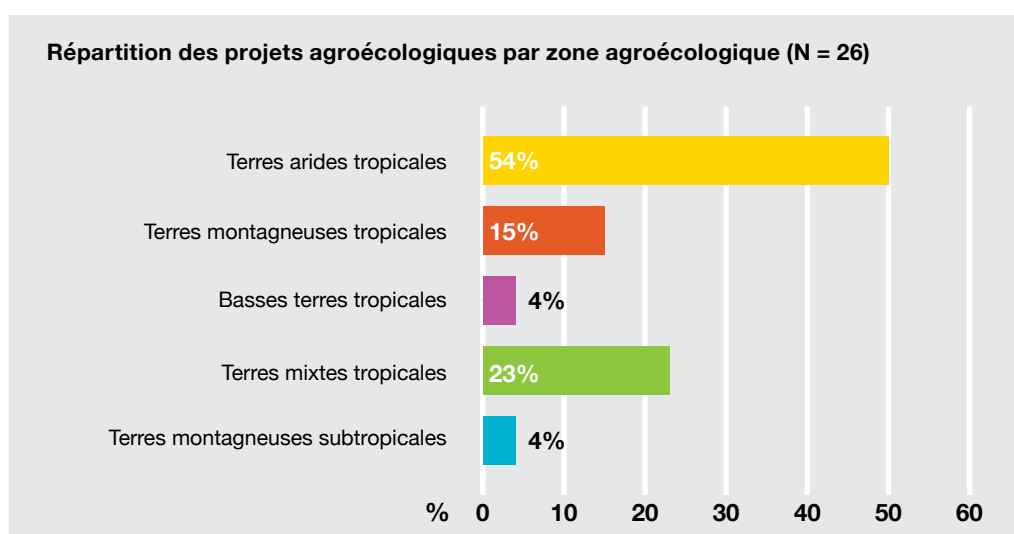
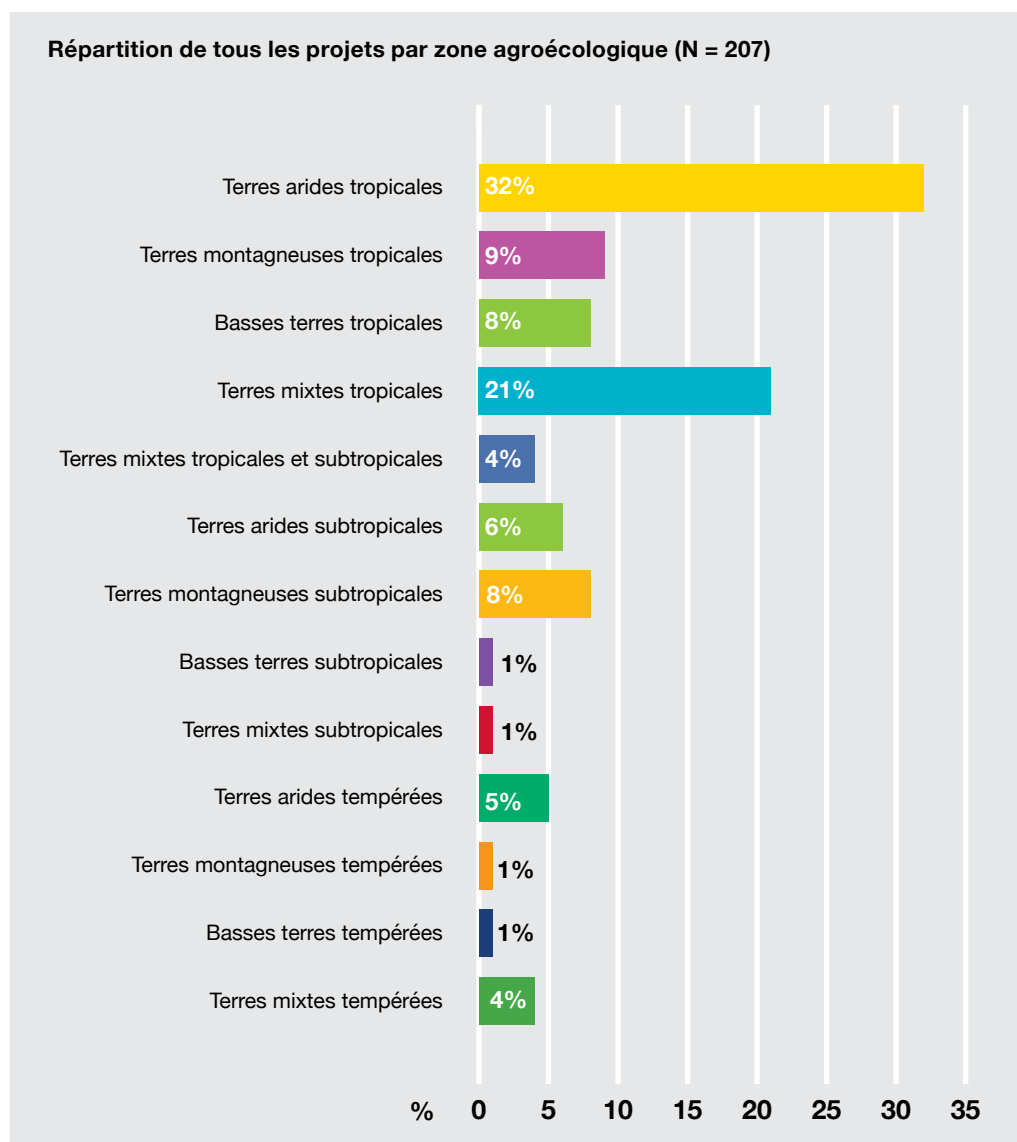


FIGURE 7:



ENCADRÉ 4:

Exemples de pratiques agroécologiques appliquées dans différentes zones agroécologiques

L'AGROÉCOLOGIE EN ZONE TROPICALE ARIDE

Le Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro – Phase II¹⁹, mené en Mauritanie, est un exemple de projet agroécologique déployé dans une zone agroécologique tropicale et aride. Le projet a mobilisé des petits exploitants et des éleveurs pauvres, femmes et jeunes compris, autour d'activités de mise en valeur des ressources naturelles. Dans le cadre de ce projet, diverses activités agroécologiques ont été menées à l'échelle des exploitations et des paysages: i) restauration de la qualité de l'eau et des sols grâce à une approche intégrée de gestion des bassins versants, au moyen de structures de stabilisation des pentes (mise en place de pierres et de digues de filtration) et de la récupération des eaux de pluie (remise en état des réservoirs et création d'étangs);

19 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/project/1100001577>.

ii) introduction de cultures intercalaires de plantes fixatrices d'azote, rotation des cultures incluant des légumineuses, et épandage de fumier et de compost pour accroître la fertilité des sols; iii) mise en place de systèmes intégrés associant culture et élevage, et du système sylvopastoral; iv) alimentation des animaux sur les parcours naturels et à partir de produits locaux issus de l'agriculture biologique; v) application de techniques de gestion des troupeaux pour favoriser la régénération et une utilisation durable des pâturages et des parcours naturels; vi) recours aux techniques de gestion des parcours et des pâturages favorisant la résilience face aux changements climatiques (clôture des terres et adoption des pâturages tournants pour assurer la disponibilité saisonnière). Les petits producteurs et les organisations locales ont bénéficié d'une formation axée sur ces techniques et pratiques grâce à la création de comités villageois de développement et d'associations de gestion locale collective des ressources naturelles, et à l'application de l'approche des écoles pratiques d'agriculture. Associée à plusieurs campagnes de communication axées sur l'adaptation aux changements climatiques, cette approche a permis de sensibiliser le public à l'impact de ces changements et de donner de l'autonomie aux producteurs. D'une manière générale, la conjugaison de ces pratiques agroécologiques a permis de freiner la désertification et d'améliorer la conservation et la régénération des terres et des eaux, mais aussi de mobiliser les collectivités locales autour de la gestion des ressources naturelles au moyen d'activités de coapprentissage et de mise en commun des connaissances. L'intégration de systèmes de culture et d'élevage dans une visée de développement durable, qui s'appuie sur l'utilisation adéquate du fumier pour assurer la fertilité des sols, a été un facteur décisif dans la restauration des terres agricoles, de même que le recours aux cultures intercalaires, à la rotation des cultures et au compost. À l'échelle des paysages, l'approche intégrée de la gestion des bassins versants et des parcours a permis d'accroître la fourniture de services écosystémiques et a aidé les populations locales de Mauritanie à faire face aux changements climatiques et à la rudesse de cet environnement aride.

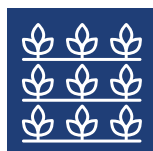
L'AGROÉCOLOGIE DANS UN CONTEXTE TROPICAL ET MONTAGNEUX

Le Second projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera²⁰, mené aux Philippines, illustre de quelle manière les pratiques agroécologiques sont mises en application dans une zone tropicale montagneuse. Le projet avait pour principale ambition d'aider les peuples autochtones à optimiser leurs systèmes agricoles et s'appuyait, pour ce faire, sur des techniques agroécologiques innovantes. Le projet comportait les éléments suivants: i) activités de gestion de la fertilité des sols comme l'utilisation d'engrais organiques, l'épandage d'effluents d'élevage issus des systèmes intégrés associant culture et élevage dans les rizières, les cultures intercalaires et les cultures itinérantes; ii) techniques de gestion intégrée des ravageurs et des maladies; iii) prévention de l'érosion des sols grâce à l'application de cultures intercalaires de légumineuses et aux pratiques d'agroforesterie; iv) gestion de l'eau et réhabilitation des bassins versants par la construction et la remise en état des périmètres d'irrigation collectifs, application de pratiques d'agroforesterie et reboisement pour préserver les ressources en eau; v) activités de gestion collective des forêts telles que le reboisement et le développement de l'agroforesterie dans les bassins versants sous gestion collective, et création de pépinières communautaires pour protéger, entre autres, des espèces indigènes et des arbres fruitiers. Les acteurs du projet ont fait appel à l'approche prônée par les écoles pratiques d'agriculture en agroforesterie pour étayer les activités de coapprentissage et favoriser l'adoption de ces pratiques agricoles innovantes, mais aussi pour former les producteurs désireux d'opérer une transition du maraîchage intensif vers la production de légumes biologiques en s'appuyant sur l'agroforesterie. La démarche agroécologique s'est également avérée efficace dans le contexte tropical et montagneux de la région de la Cordillère dans la mesure où il a été possible de l'appliquer aux fortes pentes sous couvert forestier caractéristiques de cette zone géographique, et ce, au moyen des méthodes décrites ci-dessus. Le projet a également fait appel aux systèmes et pratiques de gestion des forêts des peuples autochtones, qui mettent à profit les savoirs traditionnels autochtones dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles.

20 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001395>.

3.4 Analyse par niveau des résultats des activités associées aux projets agroécologiques

Cette section est consacrée à l'analyse détaillée des 26 projets agroécologiques en vue d'examiner de près l'incorporation des différents groupes d'activités à chaque niveau d'intervention (ces activités sont évoquées dans le tableau 1, à la section 2.1, et présentées en détail à l'annexe 1). L'objectif est de déterminer quels sont les groupes d'activités agroécologiques qui bénéficient d'un soutien plus fréquent, pour quelles activités le FIDA dispose d'une expérience et quelles activités méritent qu'on y consacre plus d'efforts pour faciliter la transition vers des systèmes alimentaires durables, au bénéfice des petits producteurs et de leurs collectivités.

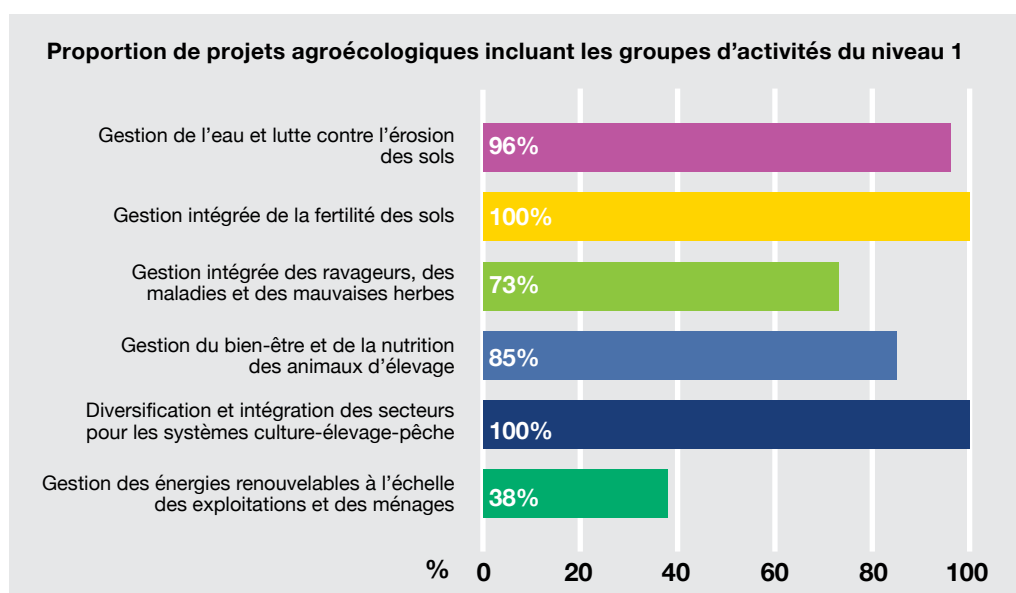


Le **niveau 1 (Exploitations)** se décompose en six groupes d'activités qui présentent un intérêt pour les exploitations agroécologiques (figure 8). La principale conclusion qui se dégage de l'analyse du niveau 1 est que les **projets agroécologiques tendent à inclure tous les groupes d'activités agroécologiques menées à l'échelle des exploitations, à l'exception des énergies renouvelables.**

Les éléments *Gestion intégrée de la fertilité des sols* et *Diversité et intégration de systèmes culture-élevage, systèmes culture-pêche, systèmes d'agroforesterie, systèmes silvopastoraux, ou systèmes culture-élevage-pêche* figurent dans la totalité des projets. Les activités de *Gestion de l'eau et de lutte contre l'érosion des sols* sont également mises en place dans la quasi-totalité des projets (96%), suivies par les activités de *Gestion de la santé et de la nutrition des animaux d'élevage* (85%) et les activités de *Gestion intégrée des ravageurs, des mauvaises herbes et des maladies* (73%). Les activités liées à la gestion des *Énergies renouvelables à l'échelle des exploitations et des ménages* n'apparaissent que dans un petit nombre de projets (35%).

De manière générale, les résultats montrent qu'à l'exception des activités ayant trait aux énergies renouvelables, pour lesquelles des progrès restent à accomplir, les projets agroécologiques tendent à couvrir l'ensemble des groupes d'activités agroécologiques à l'échelle des exploitations, lorsque les acteurs disposent des capacités nécessaires pour le faire. Notons toutefois que les techniques se rapportant à la *Gestion intégrée des ravageurs, des mauvaises herbes et des maladies* pourraient être prises en considération de manière plus systématique dans les projets agroécologiques. Ces techniques constituent un groupe d'activités essentiel de l'agroécologie et sa contribution aux systèmes alimentaires durables, dans la mesure où la gestion intégrée des ravageurs, des mauvaises herbes et des maladies permet d'atténuer les retombées négatives sur l'environnement et la santé, mais aussi de réduire la dépendance et les dépenses associées aux intrants externes. Elles permettent également d'éviter les pertes et d'accroître la résilience des systèmes de production face à ces risques biotiques.

FIGURE 8:





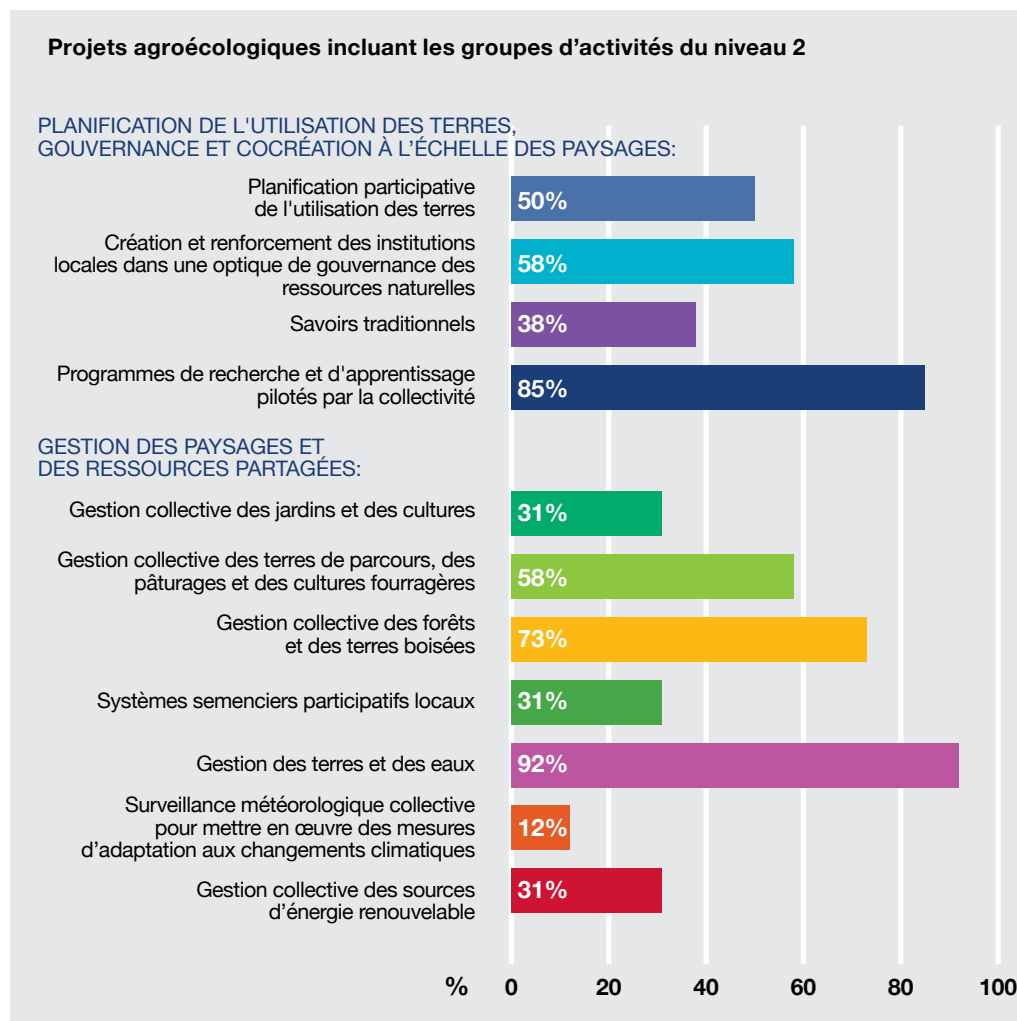
Le niveau 2 (Paysage) comprend 11 groupes d'activités agroécologiques, répartis en deux groupes thématiques: i) planification participative de l'utilisation des terres, gouvernance et coapprentissage; ii) gestion des paysages et des ressources partagées. Au niveau 2, l'analyse fait essentiellement apparaître que si la *Planification participative de l'utilisation des terres et la Création ou le renforcement des institutions locales dans une optique de gouvernance des ressources naturelles* ne

sont soutenus que dans la moitié des projets, un pourcentage significatif des projets prévoit des activités de *Gestion des terres et de l'eau* à l'échelle des paysages. Celles-ci sont consolidées par des activités de cocréation et d'apprentissage par l'intermédiaire des écoles pratiques d'agriculture. Il existe plusieurs pistes à exploiter pour renforcer le soutien aux systèmes semenciers communautaires, à l'exploitation des énergies renouvelables et à la surveillance météorologique en vue de mettre en œuvre des mesures d'adaptation face aux changements climatiques.

La figure 9 révèle qu'au sein du premier groupe thématique, un grand nombre de projets incluent des activités de *Programmes de recherche et d'apprentissage pilotés par la collectivité* pour faciliter la cocréation et la mise en commun (85%). Ce constat est important dans la mesure où ce groupe d'activités se trouve au cœur du processus de transition agroécologique et il témoigne de la compétence du FIDA en matière de soutien aux écoles pratiques d'agriculture et aux approches participatives et communautaires (FIDA, 2020a). Il convient toutefois de prêter davantage attention aux activités de soutien aux *Savoirs traditionnels* dans le processus de cocréation et d'apprentissage, car seulement 38% des projets incluent ce groupe d'activités. Le soutien à la *Création et renforcement des institutions locales dans une optique de gouvernance des ressources naturelles* (prévu dans 58% des projets) et à la *Planification participative de l'utilisation des terres* (offert dans 50% des projets) peut également être renforcé. Ces groupes d'activités sont liés à l'élément de l'agroécologie de *Gouvernance responsable* et jettent les fondements de la viabilité à long terme des institutions en faveur de la conservation, de la disponibilité et de l'utilisation des ressources naturelles à l'échelle des paysages. Les modèles de gouvernance qui garantissent la sécurité des droits fonciers incitent plus fortement à investir dans l'amélioration pérenne des terres et des ressources naturelles collectives et individuelles.

Dans le deuxième groupe, en dépit du peu d'intérêt accordé à la planification de l'utilisation des terres et à la gouvernance dans le premier groupe, une grande proportion de projets inclut des activités de *Gestion des terres et de l'eau* à l'échelle des paysages (92%), un groupe d'activités central dans l'approche agroécologique du paysage. Il est peu probable que d'autres groupes d'activités appartenant à la deuxième catégorie soient inclus dans tous les projets, car ils ne sont pertinents que si les collectivités bénéficiaires tirent leurs moyens d'existence de l'exploitation des terres et de ressources communes. À titre d'exemple, la *Gestion collective des forêts et des terres boisées* est visée dans 73% des projets; la *Gestion collective des terres de parcours, ou des pâturages et des cultures fourragères* est incluse dans 58% des projets; et les activités de *Gestion collective des jardins et cultures* apparaissent dans 31% des projets. Les données permettent également de penser qu'il existe des créneaux prometteurs permettant de mieux soutenir les *Systèmes semenciers participatifs locaux* (31%), la *Gestion collective des sources d'énergie renouvelable* (31%) et la *Surveillance météorologique pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques* (12%). Ces activités sont présentes dans moins d'un tiers des projets, même si les *Systèmes semenciers participatifs locaux*, par exemple, assurent une plus grande disponibilité d'une variété de semences de grande qualité adaptées aux conditions locales, qui sont essentielles pour accroître l'agrobiodiversité et ainsi renforcer la résilience et améliorer la nutrition dans les systèmes agricoles agroécologiques.

FIGURE 9:



Le **niveau 3 (Marchés)** comprend sept groupes d'activités répartis dans deux sous-catégories: i) activités contribuant à l'ajout de valeur, et ii) activités favorisant l'accès aux marchés. Il ressort essentiellement de l'analyse que les **projets incluent nettement moins de groupes d'activités du niveau 3, ce qui laisse à penser qu'ils n'ont pas réussi à contribuer pleinement à asseoir une source de revenus durable pour les petits producteurs appliquant une démarche agroécologique et à établir des systèmes alimentaires durables.**

Les 26 projets agroécologiques affichent des résultats bien plus mitigés au niveau 3 (c'est-à-dire qu'ils incluent moins de groupes d'activités se rapportant à ce niveau), que pour les niveaux 1 et 2 (figure 10). La plupart des projets s'attellent à la question de l'accès aux marchés, mais tous ne comportent pas d'activités axées sur la différenciation, la conception de systèmes de commercialisation innovants, ou la mise en place de programmes d'étiquetage ou de certification parallèles des produits agroécologiques dans une optique d'ajout de valeur.

Les groupes d'activités qui reçoivent un soutien plus fréquent sont *l'Entreposage des produits dans de bonnes conditions* et *la Transformation des aliments* (62% pour chacun des deux groupes). Le pourcentage de projets incluant d'autres activités est nettement inférieur pour les groupes suivants: *Accès à des marchés différenciés* (35%); *Solutions innovantes pour l'organisation de l'offre et de la demande* (31%); *Systèmes de garantie à assise communautaire* (31%); et *Infrastructures et locaux pour les marchés agricoles* (27%). Très peu de projets font intervenir des activités ayant trait à la *Passation de marchés publics pour la production agroécologique* (19%). Le faible taux d'exécution de ces activités s'explique en partie par le fait que certains projets portent sur la production agricole dans une perspective de consommation de

substance sans pour autant chercher de manière systématique à rapprocher agriculteurs et marchés. Parmi les projets qui s'intéressent quant à eux aux débouchés commerciaux, certains s'appuient sur des approches conventionnelles des filières et ne tiennent pas compte des principes agroécologiques dans l'organisation de l'offre et de la demande, tels que les dispositifs d'étiquetage communautaires et les systèmes de garantie participatifs ou la modernisation des infrastructures physiques pour la vente des produits locaux (voir les exemples figurant dans l'encadré 5).

ENCADRÉ 5:

Des marchés de produits segmentés et des systèmes à assise communautaire pour réunir producteurs et consommateurs autour de valeurs communes

Les systèmes de garantie participatifs (SGP)²¹ sont des mécanismes de certification communautaires par lesquels les agriculteurs peuvent garantir la qualité de leurs produits agroécologiques ou biologiques grâce à l'application de protocoles validés par les consommateurs. Ces protocoles reposent sur la confiance et le contrôle social (examen par les pairs). Les SGP ont été officiellement lancés pour la première fois au Brésil en 2004, lorsque des petits producteurs familiaux ont réclamé l'instauration d'un dispositif de certification peu coûteux et plus accessible pour offrir aux consommateurs une preuve de la qualité de leurs produits. En 2007, les SGP et la certification par des tiers ont été officiellement validés au Brésil pour garantir la qualité biologique des produits, ce qui a ainsi ouvert les portes des marchés intérieurs aux petits producteurs [Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) et Movimento Agroecológico de América Latina y el Caribe (MAELA), 2004]. Aujourd'hui, environ 70 pays disposent de SGP, parmi lesquels l'Inde, la Chine, les Fidji et les Philippines, en Asie; le Sénégal, le Burkina Faso, l'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie, en Afrique; et l'Argentine, la Bolivie, le Chili et le Pérou, en Amérique latine²².

Les projets du FIDA offrent un appui aux initiatives en faveur des SGP. Dans le cadre du projet PSA (Brésil), un partenariat local a été établi avec le réseau de soutien à l'agroécologie Povos da Mata, qui a mené des activités en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique axées sur les SGP en vue de soutenir les petits agriculteurs de Bahia. Le réseau est le premier organisme d'évaluation participative de la conformité [Organismo Participativo de Avaliação da Conformidade, (OPAC)]^{23,24} de Bahia enregistré auprès du Ministère brésilien de l'agriculture, qui accrédite les différents groupes de SGP du Brésil. Le partenariat vise à promouvoir l'agriculture familiale et les systèmes agricoles traditionnels locaux, à fédérer les agriculteurs autour des SGP et à les encourager à prendre les rênes en matière de préservation de l'environnement, de sécurité et de souveraineté alimentaires par la voie de la production agroécologique, et à favoriser le développement socioéconomique des collectivités agricoles, en plaçant les agriculteurs, hommes, femmes et jeunes, au cœur de ce processus. Les petits agriculteurs et leurs familles s'organisent en groupements au sein de leur territoire pour mettre en commun leurs savoirs traditionnels et leurs expériences en matière d'innovations agroécologiques qui permettent de conserver et de protéger la biodiversité. Il s'agit notamment de la conservation des semences et des races créoles, de la mise en place de mécanismes de certification de la production fondés sur la confiance, les interactions sociales et l'examen par les pairs, et de la création de circuits de commercialisation différenciés favorisant la stabilité de l'emploi et l'équité des revenus.

L'agriculture soutenue par la communauté (ASC)²⁵ est un autre système de production et de commercialisation, dans lequel les producteurs et les consommateurs sont directement liés par des principes de confiance et de transparence dans la production et la consommation d'aliments agroécologiques et biologiques. Les risques et les bénéfices sont équitablement répartis entre producteurs et consommateurs. En tant que membres de groupements soutenant l'ASC, les

21 Voir <http://www.fao.org/3/I8288EN/i8288en.pdf>.

22 Voir la carte mondiale des SGP à l'adresse: <https://pgs.ifoam.bio/>.

23 De plus amples précisions sur l'organisme d'évaluation participative de la conformité Povos da Mata sont disponibles à l'adresse <https://povosdamata.org.br/sobre-rede/opac-o-que-e-e-como-funciona/>.

24 Des orientations concernant le processus de mise en œuvre des SGP par l'entremise de l'Organisme d'évaluation participative de la conformité sont fournies dans le Manual práctico de sistema participativo de garantía (manuel pratique des systèmes de garantie participatifs).

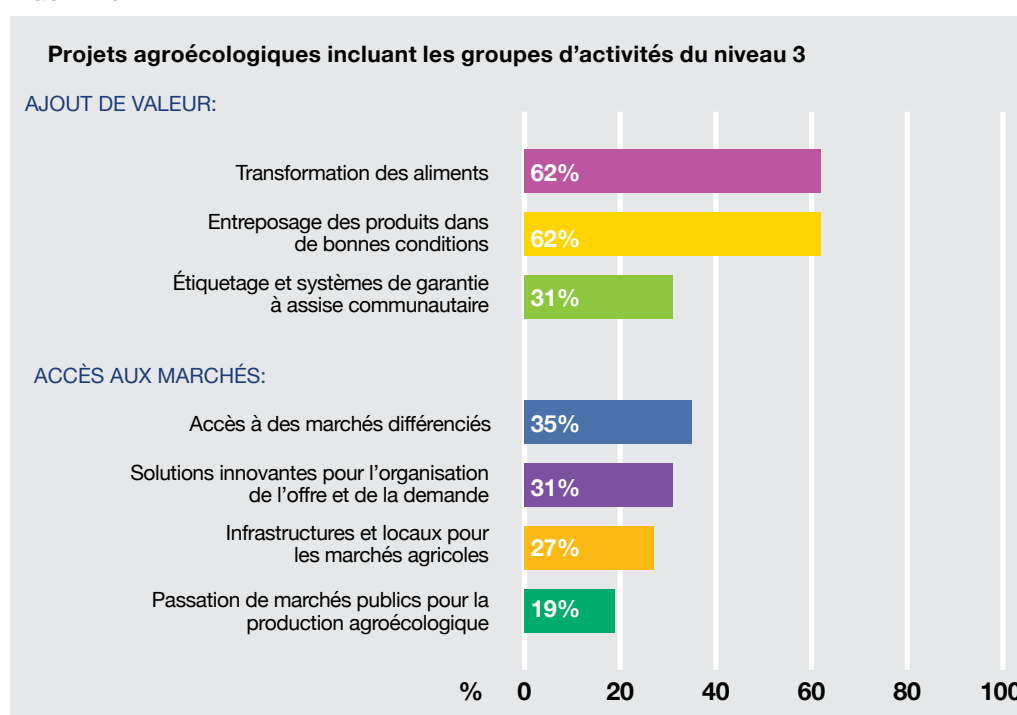
25 Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante: <https://urgenci.net/community-supported-agriculture-is-a-safe-and-resilient-alternative-to-industrial-agriculture-in-the-time-of-covid-19/>.

consommateurs financent (souvent à l'avance) la production de denrées alimentaires et, en retour, les agriculteurs distribuent les produits en fonction des récoltes disponibles chaque saison. Les consommateurs ont également la possibilité de prendre part aux activités de production, comme la réalisation des semis, le désherbage, la récolte et l'entreposage, entre autres. Souvent, les groupements soutenant l'ASC prennent ancrage dans des zones périurbaines, où les réseaux de consommateurs sont plus facilement disponibles pour aider à la production. Ce système est également en place dans les collectivités rurales s'intéressant activement à l'agroécologie et à l'agriculture biologique, notamment en raison de considérations environnementales et sanitaires (Institut de recherche pour la reconstruction rurale de la Chine, 2015).

Les marchés locaux de produits frais sont l'une des plateformes les plus souvent exploitées pour améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés. Les marchés locaux, qui peuvent être formels ou informels, sont essentiels en ce que les populations locales s'y approvisionnent en aliments variés et nutritifs, disponibles en quantité suffisante, et que les producteurs y trouvent une source de revenus. Le projet BIRDP, mené au Soudan (voir l'encadré 3) est un exemple de projet financé par le FIDA, qui soutient les marchés locaux en proposant une offre de produits frais et variés. Le projet facilite l'accès aux marchés pour les ménages d'éleveurs et d'agropasteurs – y compris les ménages dirigés par des femmes – ainsi que pour les populations pauvres des zones rurales, grâce à la construction de cinq marchés primaires et six secondaires à proximité de leurs villages. Ces nouveaux marchés établis à l'échelle locale impliquent une diminution du coût du transport, et permettent aux producteurs de s'organiser et de tirer parti d'économies d'échelle pour la production et la vente de bétail et de lait. La création d'un système d'information sur les marchés a par ailleurs permis de sensibiliser les producteurs et les commerçants aux prix de référence du marché, et leur a permis de prendre des décisions éclairées pour la commercialisation de leurs produits.

Sans ces interventions, la contribution des projets à l'établissement de systèmes alimentaires durables resterait limitée, car la disponibilité de denrées alimentaires sûres, variées, produites à l'échelle locale (ou intérieure) et vendues à prix abordables ne serait pas nécessairement assurée. La multiplication de ces interventions permettrait de renforcer le pouvoir de négociation des petits producteurs et de créer davantage de valeur à l'échelle des exploitations, d'instaurer un lien direct entre les consommateurs et ces producteurs, et de donner à ces derniers un accès aux marchés qui privilégient les aliments sûrs et issus d'un mode de production durable.

FIGURE 10:





Enfin, les neuf groupes d'activités du **niveau 4 (Politiques)** sont ceux que l'on retrouve le moins souvent, tous groupes d'activités et tous niveaux confondus. Cette faible intégration, qui influence à la baisse la mesure dans laquelle les projets peuvent contribuer à pallier les problèmes systémiques constitue un obstacle à la transition vers des systèmes alimentaires durables (figure 11). Les neuf groupes d'activités sont répartis en trois catégories: i) politiques favorables; ii) réglementations favorables; iii) instruments et services favorables.

Les groupes d'activités de la première catégorie sont les plus souvent inclus dans les projets, mais ne sont mis en œuvre que dans un tiers de ces derniers; ces activités portent notamment sur les *Mécanismes de concertation sur les politiques* (38%) et sur le *Renforcement des institutions pour favoriser l'élaboration, l'application, le suivi et l'évaluation des politiques et des instruments favorables à l'agroécologie* (31%). L'inclusion et la représentation sociales dans les processus politiques sont des composantes fondamentales de l'agroécologie, ce qui laisse d'amples marges d'action pour améliorer les résultats des projets en cours et à venir dans ces domaines. Le FIDA s'acquitte d'une mission importante, celle d'aider à faire en sorte que les petits producteurs, les femmes, les jeunes et les peuples autochtones touchés par la pauvreté puissent participer de manière pleine et entière aux processus d'élaboration des politiques.

La deuxième catégorie est presque totalement inexistante dans les projets de l'échantillon. Cette catégorie concerne la fourniture d'une assistance technique et de produits du savoir en vue d'apporter des ajustements aux réglementations sur la base de données factuelles, et l'aide aux petits producteurs pour se conformer à ces réglementations. Seulement 8% des projets prévoient un soutien à l'adaptation et à l'application des réglementations concernant les *Produits agrochimiques et médicaments vétérinaires*. Le soutien aux réglementations sur la *Sécurité sanitaire des aliments et la nutrition* n'est couvert que par 4% des projets, tandis que les réglementations sur les *Semences et les ressources phytogénétiques* ne sont incluses dans aucun projet.

Rares également sont les groupes d'activités de la troisième catégorie (instruments favorables) qui ont été mis en avant dans ces projets, à l'exception des activités *Lignes de crédit, mécanismes incitatifs et produits d'assurance*, qui figurent dans 42% des projets. Le groupe d'activités *Systèmes et services d'information sur les changements climatiques et les gaz à effet de serre* est présent dans 27% des projets; le groupe *Mécanismes d'incitation pour promouvoir l'agroécologie* dans seulement 12% des projets; et le groupe *Soutien aux institutions publiques pour encourager la recherche sur l'agroécologie et la vulgarisation* dans 8% des projets uniquement.

La faible intégration des groupes d'activités du niveau 4 tient probablement au fait que si l'agroécologie est en place depuis un certain temps, elle a avant tout été promue par des organisations d'agriculteurs, des ONG et un petit nombre d'organismes de développement axés sur les trois premiers niveaux. Ce n'est que récemment que quelques pays se sont attelés à la recherche de solutions pour remédier aux problèmes systémiques qui grippent la transition vers l'établissement de systèmes alimentaires durables au niveau des politiques, parmi lesquels le Sénégal²⁶, la France²⁷, le Mexique²⁸, l'Argentine²⁹, Sao Tomé-et-Principe³⁰ et la région de l'Himalaya (Bhoutan, Inde et Népal)³¹. Ces pays s'efforcent d'instaurer des politiques et des cadres réglementaires plus favorables à l'agroécologie et à d'autres approches novatrices, et ont pour cela encouragé à repenser les modes de production et de consommation des aliments. La faible intégration des activités relevant du niveau des politiques peut également s'expliquer par l'avantage comparatif du FIDA, du fait des multiples projets d'investissement que le Fonds a menés auprès des petits producteurs et de leurs collectivités à l'échelle des exploitations, des paysages et des marchés.

26 Voir <https://www.fao.org/agroecology/database/detail/fr/c/1269854/>.

27 Voir <https://agriculture.gouv.fr/le-projet-agro-ecologique-en-france>.

28 Voir <https://www.gob.mx/agricultura/articulos/la-agroecologia-es-el-presente-para-el-campo?idiom=es>.

29 Voir <https://fundeps.org/en/the-creation-of-the-agroecology-directorate-at-the-national-level-was-made-official/>.

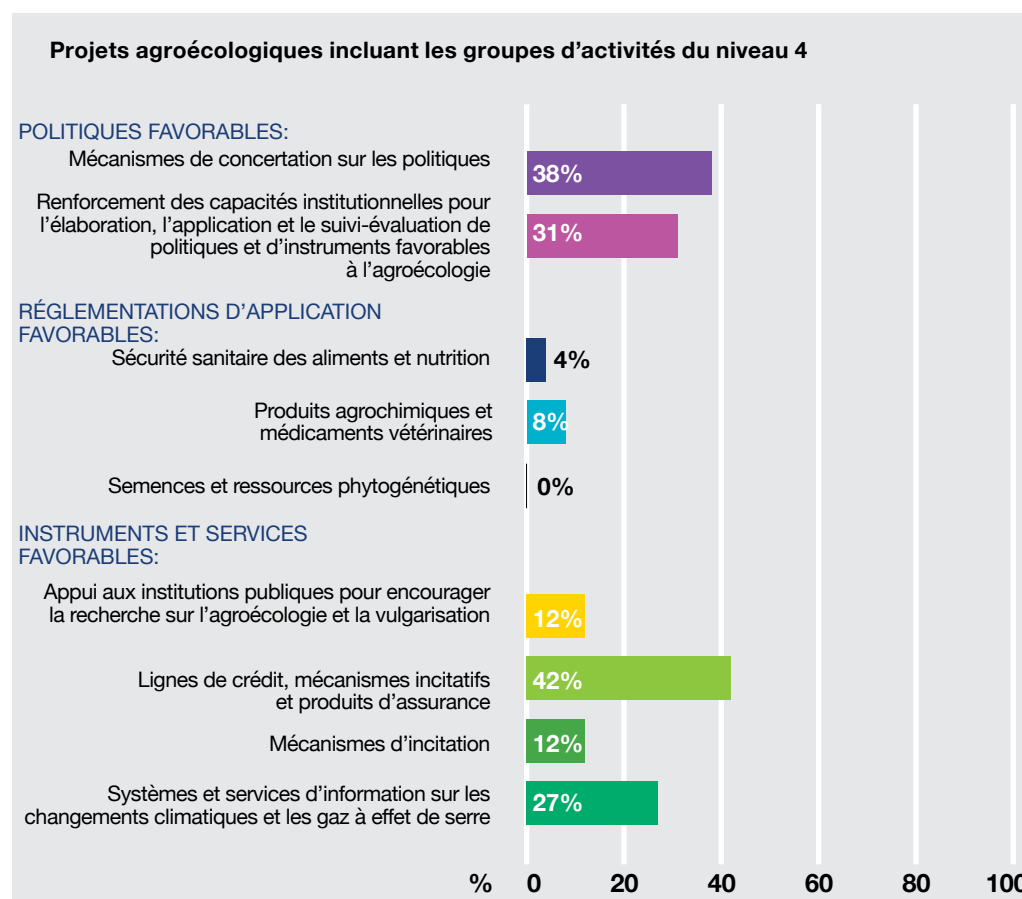
30 Voir <https://www.fao.org/agroecology/database/detail/fr/c/1296222/>.

31 Voir https://www.worldfuturecouncil.org/wp-content/uploads/2019/09/Mainstreaming-of-Organic-Agriculture-And-Agroecology-in-the-Himalaya-Region_2019_web_version-1.pdf.

Un nombre croissant de pays souhaitent prendre à bras le corps les problèmes systémiques qui compromettent la réalisation de l'ODD n° 2 (et d'autres ODD qui lui sont étroitement liés) et offrir à tous l'accès à une alimentation saine malgré la pression croissante des changements climatiques. À ces pays le FIDA peut apporter une précieuse contribution par la voie de son expérience en matière de financement de projets visant les petits producteurs qui évoluent dans des systèmes de production agricole et de commercialisation diversifiés et résilients. Pour mieux accompagner les gouvernements dans l'élaboration et la réforme de leurs principales réglementations, mais aussi dans la définition de cadres stratégiques exhaustifs, il est nécessaire de nouer des alliances avec d'autres partenaires de développement. Dans le cadre de l'initiative conjointe L'agroécologie – passer à l'échelle supérieure, la FAO a présenté diverses mesures afin d'aider les gouvernements à élaborer des cadres stratégiques en matière d'agroécologie et a invité le FIDA à y prendre part. Ces mesures incluent, entre autres, l'élaboration: i) d'un Programme national pour la transition agroécologique (Mexique); ii) d'un Programme national pour la production agroécologique en Colombie, dans le cadre du programme de coopération triangulaire entre la Colombie, le Brésil et la FAO; iii) de recommandations stratégiques sur l'agroécologie au Gouvernement sénégalais; iv) de l'Initiative de reproduction à plus grande échelle de l'agroécologie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour 10 États membres; v) d'un programme de renforcement de la production agroécologique pour la province de Buenos Aires en Argentine. Ces initiatives sont autant d'occasions concrètes d'instaurer une collaboration entre le FIDA, la FAO et d'autres partenaires du développement. Elles sont déjà mises en place en Argentine, où le FIDA et le Gouvernement argentin, en coordination avec les équipes de soutien de la FAO dans la province de Buenos Aires, ont conçu un projet d'investissement à l'échelle nationale au profit des petits producteurs pratiquant l'agroécologie.

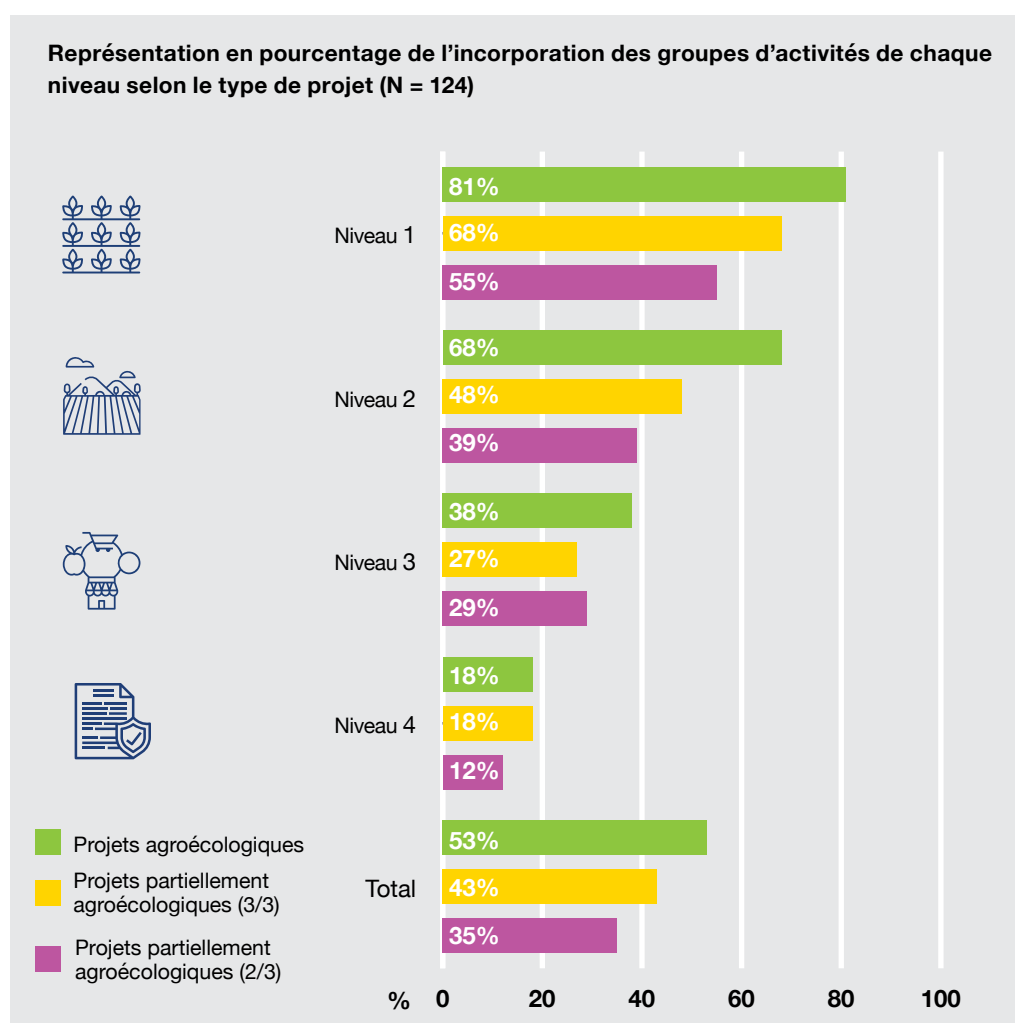
Dans les pays ciblés, le FIDA pourrait sélectionner quelques domaines d'intervention auxquels il pourrait contribuer de manière substantielle. Étant donné le travail mené main dans la main par le FIDA avec les petits producteurs et les collectivités sur le terrain, le renforcement des contributions du Fonds pourrait être un facteur décisif de consolidation des instruments et services dans le domaine des politiques favorables à l'innovation et au renforcement des capacités propres à aider ces producteurs et à faciliter leur transition vers des systèmes d'agriculture et de commercialisation agroécologiques.

FIGURE 11:



En vue de déterminer si les conclusions formulées dans la présente section sur les projets entièrement agroécologiques s'appliquent également aux projets ayant trait à l'agroécologie d'une manière plus générale, une analyse a été conduite pour évaluer le niveau d'incorporation des groupes d'activités à chacun des quatre niveaux, pour les trois catégories de projets ayant trait à l'agroécologie: projets agroécologiques (N = 26), projets partiellement agroécologiques (3/3) (N = 58) et projets partiellement agroécologiques (2/3) (N = 40). On a accordé aux groupes d'activités de chaque niveau, exception faite du niveau 2, une pondération égale, de sorte que l'on obtient un total de 100% si tous les groupes d'activités d'un niveau spécifique sont inclus dans un projet. Dans la mesure où tous les groupes d'activités du niveau 2 ne sont pas applicables à tous les contextes (mais concernent les systèmes de production agricole et ceux dont les bénéficiaires tirent leurs moyens d'existence), seuls les groupes d'activités pertinents pour l'ensemble des projets ont été inclus, à savoir: i) *Création et renforcement des institutions locales dans une optique de gouvernance des ressources naturelles*; ii) *Programmes de recherche et d'apprentissage pilotés par la collectivité*; iii) *Systèmes semenciers participatifs locaux*; iv) *Gestion des terres et de l'eau*.

FIGURE 12:



Les données de la figure 12 confirment que les groupes d'activités des niveaux 1 et 2 sont plus régulièrement intégrés aux projets ayant trait à l'agroécologie que les activités des niveaux 3 et 4. L'écart entre l'intégration des activités de niveau 2 et de niveau 3 est toutefois moins prononcé. Comme l'on pouvait s'y attendre, on retrouve par ailleurs une plus grande variété de groupes d'activités agroécologiques dans les projets entièrement agroécologiques, puis dans les projets partiellement agroécologiques (3/3) et les projets partiellement agroécologiques (2/3), par ordre décroissant. Ces données confirment donc qu'il existe des créneaux à exploiter et que le FIDA dispose des atouts nécessaires pour intensifier les investissements dans les projets partiellement agroécologiques et soutenir davantage les activités de niveau 3 et 4, comme cela a été évoqué précédemment.

3.5 Résultats des projets agroécologiques pour une sélection d'indicateurs du FIDA

L'évaluation et le suivi des performances font partie intégrante du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (FIDA, 2008). Tous les projets font l'objet d'une évaluation annuelle au regard de divers domaines de performance, réalisée par les équipes de supervision des projets du FIDA. À l'achèvement des projets, ces équipes attribuent des notes finales, qui sont ensuite validées par une équipe composée de collègues externes chargée d'examiner le rapport d'achèvement. Les notes obtenues pour chaque indicateur de performance vont de 1 à 6, 6 étant la note la plus élevée et indiquant une performance très satisfaisante³². Cette section est consacrée à l'analyse des notes de performance à l'achèvement des projets, en comparant les notes obtenues: i) des 10 projets agroécologiques de l'échantillon achevés entre 2018 et 2020 aux notes de ii) l'ensemble des 86 projets du FIDA achevés entre 2018 et 2020. Au total, sept indicateurs se rapportant à la production durable et inclusive, et aux systèmes alimentaires ont été analysés, à savoir: **Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes, Sécurité alimentaire, Adaptation aux changements climatiques, Gestion de l'environnement et des ressources naturelles, Capital humain et social, Durabilité et Efficacité.**

Après comparaison des notes moyennes obtenues par les projets agroécologiques et les notes moyennes de tous les projets achevés entre 2018 et 2020, on constate que le premier groupe obtient de meilleurs résultats que le second, pour tous les indicateurs de la sélection (figure 13). Il convient de noter que les écarts de performance sont significatifs pour les indicateurs **Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes** (5,2 contre 4,5), **Gestion de l'environnement et des ressources naturelles** (5,0 contre 4,2), **Capital humain et social** (5,0 contre 4,4) et **Adaptation aux changements climatiques** (4,8 contre 4,2). Si les projets agroécologiques présentent encore ici les meilleurs résultats, les deux groupes enregistrent toutefois des performances plus faibles en matière de **Sécurité alimentaire** (4,5 contre 4,3), de **Durabilité** (4,5 contre 4,0) et d'**Efficacité** (4,7 contre 4,3).

32 Échelle de notation: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant.

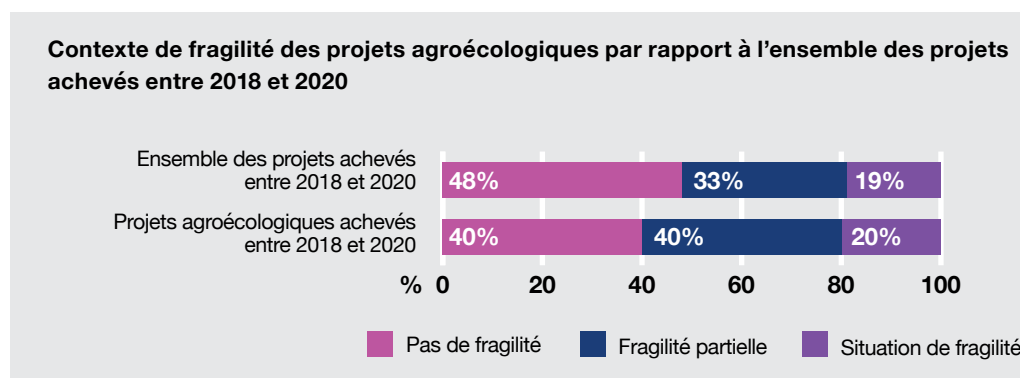
FIGURE 13:



L'un des facteurs susceptibles d'influer sur cette analyse est le degré de fragilité des contextes dans lesquels s'inscrivent les projets³³, car la situation de départ des projets exécutés dans des États présentant des situations de fragilité est plus précaire que dans les pays ne se trouvant pas dans ces situations. Parmi les 10 projets agroécologiques, deux ont été mis en œuvre dans des zones présentant une situation de fragilité (Soudan) et quatre dans des zones présentant une situation de fragilité partielle (République démocratique populaire lao, Éthiopie, Gambie et Mauritanie). Pour les indicateurs **Sécurité alimentaire**, **Durabilité** et **Efficacité** en particulier, la fragilité du contexte constitue une difficulté qui entrave plus sévèrement les résultats d'ensemble finaux du projet, sachant qu'il existe tout de même une large marge de progression même si le résultat final n'est pas à la hauteur des objectifs. Comme indiqué dans la figure 14, parmi les 10 projets agroécologiques achevés en 2018-2020, 60% ont été mis en œuvre dans certaines conditions de fragilité (fragilité et fragilité partielle), contre 52% de l'ensemble des 86 projets achevés au cours de cette période. On pourrait donc penser que les pays en situation de fragilité tendent à s'appuyer sur des approches agroécologiques pour remédier aux problèmes en matière de développement.

33 Les États présentant des situations de fragilité sont des «États où la faiblesse des politiques, des institutions et de la gouvernance se traduit par une faible croissance économique, de très fortes inégalités et un développement humain médiocre. Ces États sont plus exposés que les autres aux flambées de violence. Il peut s'agir de pays qui sont riches en ressources naturelles ou qui au contraire en sont démunis.» Pour définir la fragilité, le FIDA s'appuie par ailleurs sur l'acceptation qu'en donnent les institutions financières internationales et l'Organisation de coopération et de développement économiques (FIDA, 2015, p. 9-11 et annexe 4, p. 93-94).

FIGURE 14:



On trouvera ci-après des précisions complémentaires sur les résultats des 10 projets agroécologiques pour les indicateurs sélectionnés.

- L'indicateur **Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes** affiche une note élevée dans tous les projets, dont deux ont obtenu la note «très satisfaisant» (6): le projet BIRDP (Soudan) et le Projet national de développement de la gestion des terres agricoles et de l'eau (NEMA)³⁴ (Gambie). Les fortes inégalités femmes-hommes au Soudan sont une des principales raisons qui justifient l'attribution de cette note au pays, où les acteurs du projet sont parvenus à transformer une société dominée par les hommes grâce à la poursuite d'une approche territoriale communautaire, servant l'autonomie de tous les groupes des collectivités, les femmes en premier lieu. Par la voie des comités de femmes, les femmes ont pu prendre activement part aux décisions concernant le développement local, ont participé à la concertation sur les politiques locales et bénéficié des services inclus dans le projet et d'un accès au crédit. Surtout, leur droit d'accéder à la terre et aux ressources naturelles, notamment l'eau, a été reconnu dans l'ensemble des activités du projet. Des groupes de femmes ont été constitués et une formation a été dispensée au titre du Programme à l'intention de jeunes administrateurs, afin que des jeunes femmes puissent offrir des services d'assistance technique auprès de collectivités rurales, avec une forte participation des femmes habitant dans les zones rurales.
- L'indicateur **Gestion de l'environnement et des ressources naturelles** affiche de bons résultats dans tous les projets, avec la note «très satisfaisant» (6) pour le Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó (PROCASE)³⁵, visant le nord-est du Brésil, qui a dépassé plusieurs grands objectifs. Le champ des activités recouvrait la production agroécologique dans des systèmes intégrés d'utilisation des terres à l'échelle du paysage pour dégager des synergies, ainsi que la création de pépinières communautaires pour aider à l'établissement de 31 unités de systèmes agroforestiers. Ces unités ont été établies dans des zones d'intérêt pour la préservation de la biodiversité et pour les points d'eau qu'elles comportent, dans lesquels s'approvisionnent les infrastructures qui fournissent l'eau destinée à la production et à la consommation des ménages. Le recours aux ressources en eau mobilisées pour la production, couplées aux sources d'énergie renouvelable, a permis d'accroître la production alimentaire ainsi que les revenus, et a amélioré la résilience des petits exploitants familiaux face à la sécheresse. Le projet a en outre vu l'application de bonnes pratiques en matière de préservation et d'utilisation durable du biome de la Caatinga (la plus grande surface de forêt sèche de la région LAC) sur plus de 453 ha (soit une superficie bien plus vaste que les 225 ha prévus à la conception du projet). De plus, 568 ha de systèmes sylvopastoraux (contre 480 ha initialement prévus) ont servi de cadre à la mise en œuvre du Plan d'action national pour l'élevage, l'agroforesterie et le sylvopastoralisme.

34 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001643>.

35 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001487>.

- L'indicateur **Capital humain et social** est jugé «satisfaisant» (5) dans tous les projets. Au Soudan, le BIRDP a renforcé les moyens d'agir des femmes, des jeunes, des agropasteurs, des pasteurs et des collectivités marginalisées, car il leur a permis d'affermir leur sentiment d'autonomie et de confiance en soi. Les bénéficiaires contribuent tant individuellement que collectivement à la consolidation des liens sociaux et conviennent de la gestion des ressources naturelles environnantes, gèrent le règlement des différends et mènent des initiatives collectives pour protéger les terres de parcours, assurer une disponibilité accrue des ressources en eau et nouer des partenariats avec des entreprises à vocation sociale dirigées par des jeunes. Le changement social a constitué le fil rouge de la formulation d'un cadre de gestion des ressources naturelles pour l'ensemble de la région du Butana par cinq États, par la voie d'un processus participatif multipartite. L'autonomisation des populations est l'un des principaux succès du projet, dont les porteurs se sont engagés à mettre en place des institutions locales et à renforcer celles déjà établies. Le projet a permis de renforcer les capacités des agents de développement locaux et de favoriser l'expansion de réseaux de groupes d'intérêt et d'organisations locales. En matière de développement humain et social, l'une des principales réussites fut la création de 17 réseaux communautaires visant à fédérer des villages voisins autour de la gestion partagée des ressources et des espaces naturels, et l'établissement de 77 réserves de parcours communautaires pour associer activement les collectivités à la gestion durable des ressources naturelles.

- L'indicateur **Adaptation aux changements climatiques** obtient des résultats relativement élevés dans tous les projets, sept sur 10 d'entre eux ayant obtenu la note «satisfaisant» (5) [à l'instar du Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles (CBINReMP), mené en Éthiopie]³⁶ ou «très satisfaisant» (6) (comme le projet PROCASE, mené au Brésil). Mis en œuvre dans une région caractérisée par de hauts-plateaux au climat de mousson tropicale, le projet CBINReMP a contribué à freiner la grave dégradation des terres et à renforcer la capacité de résilience des collectivités face aux changements climatiques grâce aux activités menées au titre d'une sous-composante spécifique, **Stratégie durable d'adaptation aux changements climatiques**, visant la réalisation de cet objectif. Le projet PROCASE (Brésil) a pour contexte d'exécution une zone tropicale semi-aride. Pendant la phase d'exécution, le projet a été ajusté de manière à résoudre le problème de la grave sécheresse qui sévit dans la région de la Caatinga depuis 2010 et les financements ont été réorientés vers des activités améliorant la disponibilité en eau (forages, barrages, dessalement, etc.). Conjuguée aux pratiques de production agricole agroécologiques et à la diversification de la production végétale et fourragère, cette approche a permis d'augmenter la résilience des systèmes de production face aux chocs climatiques et a sensiblement contribué à rehausser la capacité d'adaptation face aux changements climatiques. Il ressort du rapport d'achèvement que si les bénéficiaires du projet sont parvenus à maintenir leur niveau de revenu pendant la sécheresse, les exploitants familiaux du groupe témoin ont été touchés par une pauvreté exacerbée.

- Les performances pour l'indicateur **Sécurité alimentaire** sont jugées entre «plutôt satisfaisantes» (4) et «satisfaisantes» (5) – un résultat intéressant étant donné que les projets ont été dans leur grande majorité mis en œuvre dans des régions présentant des situations de fragilité ou de fragilité partielle. En Gambie, les producteurs maraichers participant au projet NEMA ont adopté des pratiques agroécologiques pour encourager la consommation d'aliments nutritifs. On a par ailleurs eu recours aux «cercles de mères»³⁷ pour sensibiliser aux pratiques en matière d'hygiène et de soins aux enfants. Cette démarche a renforcé de façon considérable la sécurité alimentaire des hommes et des femmes pauvres vivant en milieu rural et a permis de dépasser les objectifs du projet. Le nombre de ménages vivant dans l'insécurité alimentaire a reculé, passant de 384 à 283, et la durée de la période de soudure s'est vue réduite de 2,8 à 1,2 mois (FIDA, 2019a).

36 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001424>.

37 Les activités de sensibilisation aux enjeux nutritionnels ont pris la forme d'ateliers de cuisine menés dans les collectivités par l'intermédiaire des cercles de mères, et avaient pour finalité de promouvoir la consommation d'aliments sains et l'adoption de bonnes pratiques en matière d'hygiène et de soins aux enfants, et de renforcer considérablement la sécurité alimentaire.

- La performance associée à l'indicateur **Durabilité** est jugée «satisfaisante» (5) dans la moitié des projets, tandis que dans l'autre moitié, elle a été considérée comme «plutôt satisfaisante» (4). Cette note positive a été obtenue alors que la plupart des projets ont été menés en contexte de fragilité. Le plus souvent, les projets du FIDA obtiennent des notes assez faibles s'agissant de la durabilité, comme conclu dans le bilan 2020 du portefeuille institutionnel du FIDA (FIDA, 2020b). L'examen des performances au regard des objectifs [pourcentage de projets ayant été jugés «plutôt satisfaisants» (4) ou ayant obtenu une note supérieure] révèle que 70% des projets achevés en 2019 ont obtenu une note égale ou supérieure à 4, pour une cible de 85%. Notons toutefois que les 10 projets agroécologiques ont obtenu une note supérieure à la cible définie par le FIDA, à savoir une note égale ou supérieure à 4.

Une analyse récente de la performance des projets du FIDA en matière de durabilité, menée par la Division des politiques et des résultats opérationnels (OPR) du Fonds, révèle que la participation à l'élaboration des politiques et la prise en main de l'action stratégique par les pouvoirs publics constituent deux facteurs déterminants pour avancer vers la durabilité (FIDA, 2020c). Cette conclusion est corroborée par l'analyse portant sur les projets agroécologiques achevés, parmi lesquels trois des cinq projets ayant obtenu la note de 5 pour l'indicateur de **Durabilité** ont appuyé l'adoption de **Mécanismes de concertation sur les politiques**. Il convient également de noter que les cinq projets agroécologiques ayant obtenu la note de 5 pour la durabilité recouvraient le groupe d'activités **Création et renforcement des institutions locales dans une optique de gouvernance des ressources naturelles**. On constate que ces activités constituent un facteur déterminant pour la durabilité, en ce qu'elles favorisent l'appropriation par les collectivités (tableau 2).

TABLEAU 2:

Activités portant sur la stratégie et la gouvernance prévues dans les projets ayant obtenu des résultats solides en matière de durabilité (note égale à 5)

Nom du projet	Création et renforcement des institutions locales dans une optique de gouvernance des ressources naturelles	Mécanismes de concertation sur les politiques	Renforcement des capacités institutionnelles pour l'élaboration, l'application et le suivi-évaluation de politiques et d'instruments favorables à l'agroécologie
Second projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera (Philippines)	✓	✓	
Projet en faveur de l'adaptation aux changements climatiques dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong (Viet Nam)	✓	✓	✓
Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles (Éthiopie)	✓	✓	✓
Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó (Brésil)	✓	✓	
Projet intégré de développement rural du Butana (Soudan)	✓	✓	

Les projets BIRDP (Soudan, contexte de fragilité) et CBINReMP (Éthiopie, fragilité partielle) ont tous deux obtenu la note «satisfaisant» (5) pour la durabilité. Dans le projet BIRDP, le principal facteur qui a concouru à la durabilité est la participation active et constante des organisations locales tant à l'aménagement du territoire et à la planification des investissements, qu'à la mise en place d'activités axées sur la gestion des moyens d'existence et des ressources naturelles, le but étant de susciter un sentiment d'appropriation. Le renforcement des capacités des organisations et des pouvoirs publics locaux a constitué un facteur clé, qui a contribué à l'amortissement des investissements consacrés à l'aménagement des pâturages, à la mise en valeur des ressources en eau

et à l'établissement des infrastructures de marché, mais qui a aussi permis d'affecter les fonds à la création et au maintien des services dans le secteur de l'élevage. Parmi les autres facteurs propices à la durabilité figurent le cadre de gestion des ressources naturelles visant le Butana, mentionné précédemment; la mise en place d'organisations locales chargées de la gestion et de la préservation des terres de parcours et des ressources en eau, et le renforcement de leurs capacités; la promotion de la finance rurale par l'intermédiaire de groupes d'épargne et de crédit. Dans le cadre du projet CBINReMP, la durabilité s'est traduite par une gouvernance responsable, les collectivités ayant joué un rôle de premier plan dans la planification de l'utilisation et la gestion des bassins versants, l'administration foncière, la certification et l'enregistrement des terres, ainsi que dans toutes les activités liées à la réhabilitation des terres dégradées. La portée de la participation communautaire a été élargie grâce à des sessions de formation axées sur la mise en commun des expériences des acteurs locaux, des organismes locaux et un processus de planification participative pour l'aménagement des bassins versants. L'appropriation des populations locales a été favorisée en grande partie par la mise en place d'activités s'intéressant à la thématique de la sécurité foncière, comme l'incorporation de la certification des terres à la gestion des ressources naturelles.

- L'indicateur de l'**Efficacité**, à l'image de celui de la durabilité, affiche une performance moyenne. Sept des 10 projets agroécologiques ont obtenu la note «satisfaisant» (5) en matière d'efficacité. Par exemple, dans le cadre du BIRDP, la réalisation de l'objectif de développement, les résultats et les produits ont excédé les objectifs initiaux malgré les multiples difficultés rencontrées au cours de l'exécution du projet, à savoir un taux d'inflation élevé, les pénuries de liquidités dans le réseau bancaire et la pénurie de gazole et d'essence.

3.6 Soutien à la biodiversité dans les projets ayant trait à l'agroécologie

La biodiversité est au cœur de l'agroécologie, car celle-ci se nourrit des principes de l'écologie pour les appliquer à l'agriculture (imiter la nature). La riche diversité des systèmes agricoles agroécologiques est le principal facteur qui contribue à la résilience de ces systèmes et aux avantages nutritionnels qu'ils procurent. En effet, l'un des 10 éléments de l'agroécologie est la **Diversité**, qui comprend l'utilisation durable et la préservation de la biodiversité.

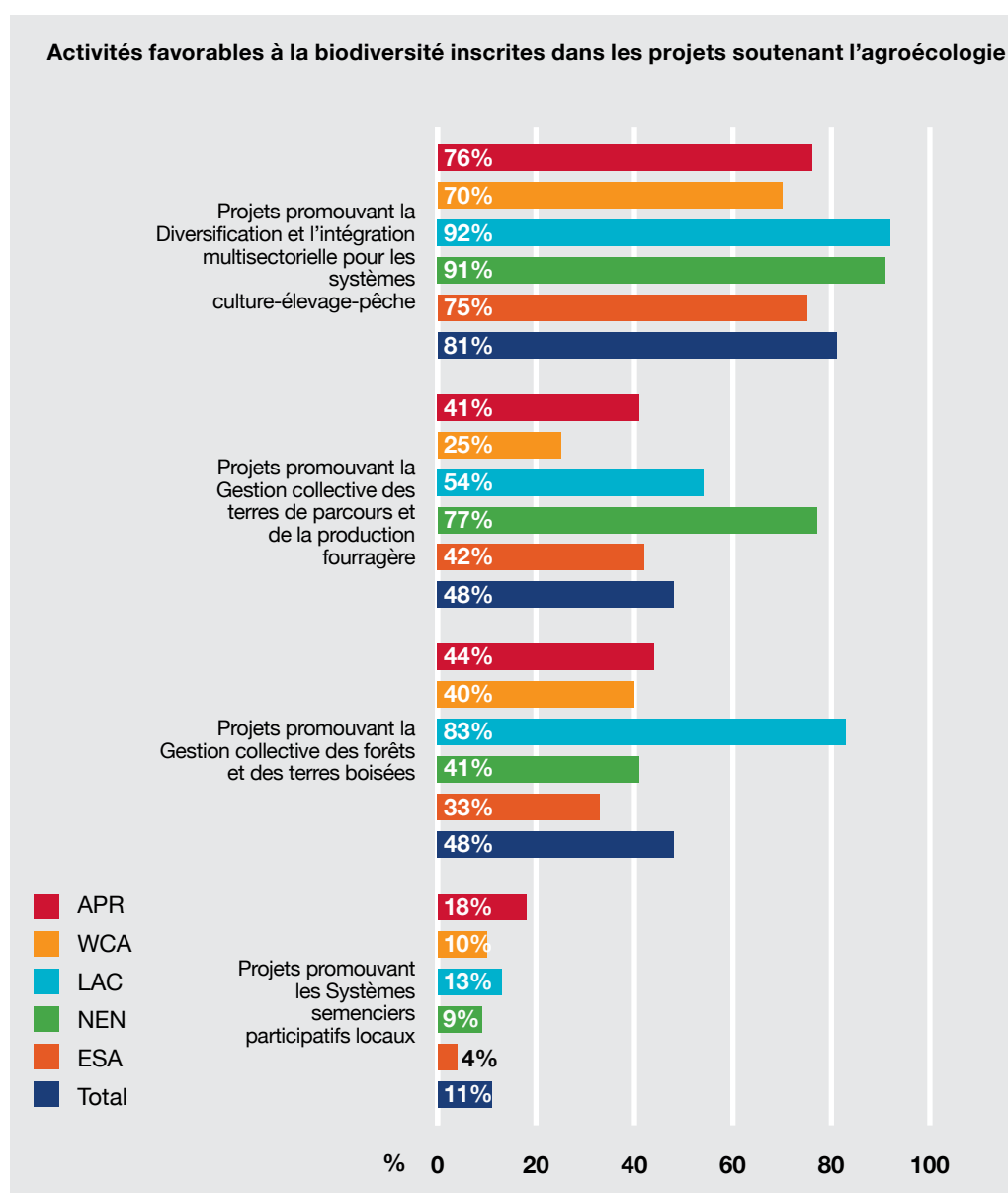
Le FIDA reconnaît que la biodiversité est essentielle à l'établissement de systèmes agricoles durables, sans toutefois ignorer que l'agriculture est susceptible d'avoir des effets délétères sur la biodiversité. Conscient que la biodiversité est menacée à l'échelle mondiale et que cette crise est directement liée à la crise climatique, le FIDA élaborera et adoptera en 2021 une nouvelle stratégie pour la biodiversité. À titre de contribution à cette stratégie, la présente section déroule l'analyse détaillée des principaux groupes d'activités agroécologiques susceptibles de changer la donne en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité, activités qui ont été mises en œuvre dans 60% des projets (124 projets) promouvant l'agroécologie, notamment: **Diversification et intégration des secteurs (variété des espèces végétales et animales) dans les systèmes agricoles, Gestion collective des parcours et des pâturages, Gestion collective des forêts et Systèmes semenciers locaux.**

Le groupe **Diversification et intégration des secteurs dans les systèmes agricoles**, qui favorise une riche agrobiodiversité, est l'un des trois principaux éléments du cadre employé aux fins du bilan (section 2.1), évalué au niveau 1. L'analyse des 124 projets ayant trait à l'agroécologie (figure 15) montre que 81% d'entre eux défendent la **Diversité**, avec certaines disparités selon les régions – la région LAC affichant le meilleur résultat (92%) et la région WCA, le plus faible (70%). Toutefois, comme précisé à la section 3.1, parmi les 40 projets partiellement agroécologiques (2/3), deux tiers ne prévoient aucun appui à l'élément **Diversité**. On peut en déduire que, contrairement aux deux autres éléments clés, la diversité n'est parfois prise en compte qu'en aval du processus de transition agroécologique. Il est donc d'autant plus important que le FIDA accorde une plus grande place à l'élément **Diversité** dans ses activités de soutien visant à permettre aux petits producteurs d'adopter les principes de l'agroécologie.

Les groupes d'activités **Gestion collective des parcours et des pâturages** et **Gestion collective des forêts** offrent des avantages connexes majeurs pour la conservation de la biodiversité. La figure 15 montre que 48% des projets soutenant l'agroécologie promeuvent également ces deux groupes d'activités. Il convient toutefois de noter que ces groupes d'activités ne sont pertinents que dans le

cadre de projets menés en collaboration avec les populations locales dont les moyens d'existence reposent sur les terres de parcours ainsi que les terrains forestiers ou boisés partagés. En outre, les activités du groupe **Systèmes semenciers locaux** contribuent en grande partie à la gestion, à la conservation et à la promotion de l'agrobiodiversité des cultures par le truchement d'activités telles que la création de banques de semences, la désignation de gardiens des semences, les essais participatifs et la sélection d'un ensemble varié d'espèces mieux adaptées aux conditions locales. Étant donné que seulement 11% des projets ayant trait à l'agroécologie promeuvent l'établissement de systèmes semenciers locaux, il est évident qu'il s'agit d'un domaine dans lequel le FIDA peut mieux mobiliser et accompagner les collectivités locales, en soutenant pour cela la récolte, la conservation et l'échange des semences afin d'assurer une plus grande agrobiodiversité locale, bénéfique à la résilience et à la nutrition.

FIGURE 15:

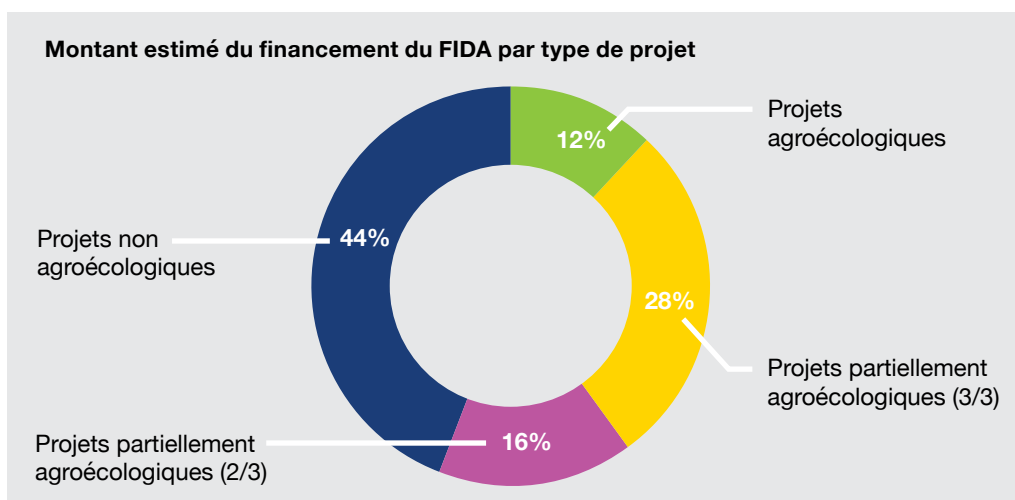


3.7 Estimation des investissements accordés par le FIDA aux projets ayant trait à l'agroécologie

Cette section est consacrée à l'analyse des fonds investis dans les projets de l'échantillon³⁸. Il n'a pas été possible de quantifier le montant exact investi dans l'agroécologie pour chaque projet, dans la mesure où les activités agroécologiques ne constituent pas une composante ou une sous-composante des projets dotée d'un budget spécifique. L'agroécologie est davantage liée à la nature même d'un projet et à un ensemble d'activités transversales définies par des éléments et des principes interdépendants. Si l'on prend en compte les ressources obtenues auprès de l'ASAP³⁹ et du FEM⁴⁰, on peut estimer que les fonds investis par le FIDA dans l'agroécologie correspondent à 100% des fonds captés par les projets agroécologiques et 50% des fonds captés par les projets partiellement agroécologiques. À partir de ces hypothèses, on peut estimer que sur les 6,67 milliards d'USD investis par le FIDA dans l'ensemble des 207 projets de l'échantillon, 2,28 milliards d'USD ont été consacrés à des activités ayant trait à l'agroécologie.

Si l'on examine la répartition des fonds entre les quatre types de projets, les projets non agroécologiques représentent 40% de l'ensemble des projets retenus dans l'échantillon, mais ont reçu 43,8% (2,92 milliards d'USD) du financement octroyé par le FIDA (y compris au titre du FEM et de l'ASAP). Ce montant passe à 47% si toutes les sources de financement sont prises en compte (gouvernements, bénéficiaires, secteur privé et sources internationales). La figure 16 montre que, sur le total des fonds du FIDA analysés (6,67 milliards d'USD), environ 813 millions d'USD sont consacrés aux projets entièrement agroécologiques (12,2%), tandis que les projets partiellement agroécologiques (3/3) captent 1,85 milliard d'USD (27,8%) et les projets partiellement agroécologiques (2/3), 1,08 milliard d'USD (16,2%).

FIGURE 16:



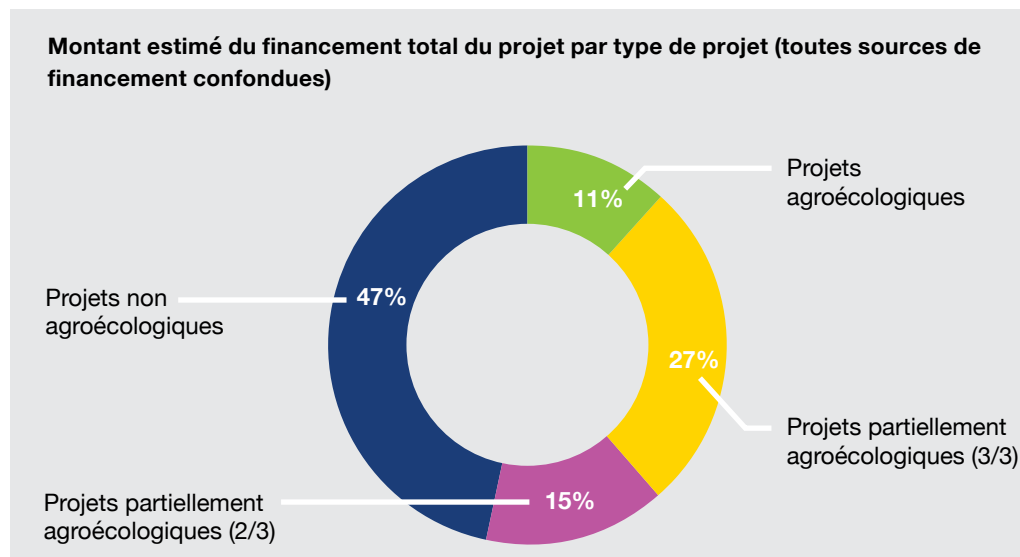
38 Les montants actualisés sont issus du registre Oracle Business du FIDA, et ont été établis à partir des données de juillet 2020.

39 Voir <https://www.ifad.org/fr/asap>.

40 Voir <https://www.thegef.org/>.

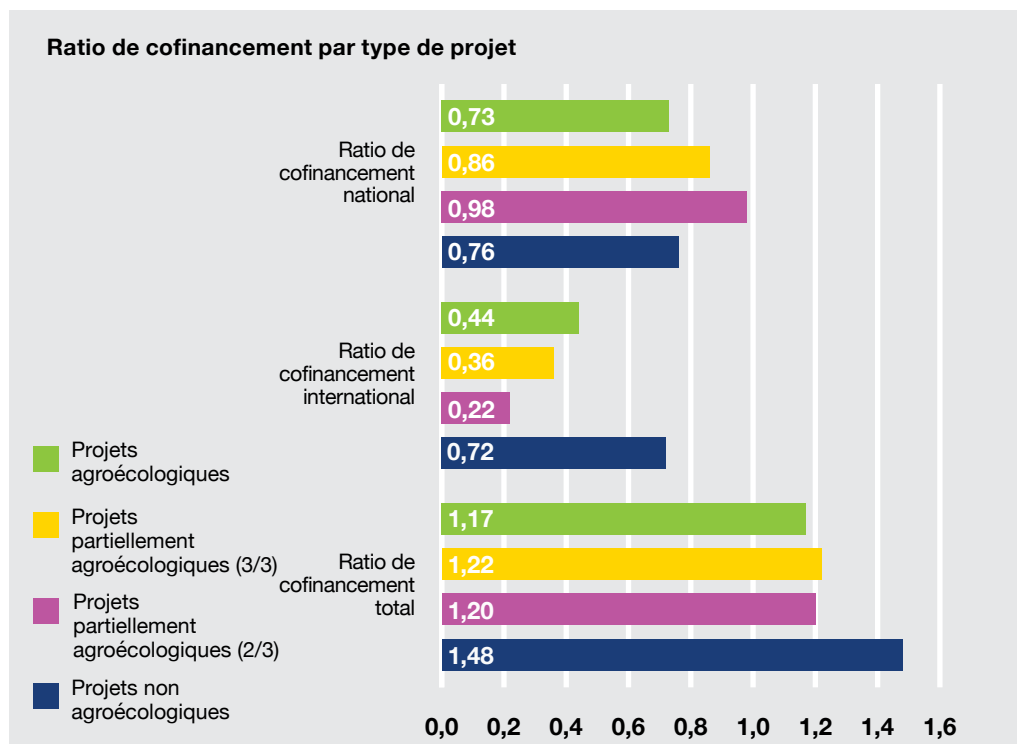
Sur le montant total investi par toutes les sources de financement (FIDA/FEM/ASAP, gouvernements, bénéficiaires, secteur privé et sources internationales) – soit l'équivalent de 15,50 milliards d'USD pour 207 projets – environ 1,76 milliard d'USD est destiné aux projets agroécologiques (11,4%). Les projets partiellement agroécologiques (3/3) ont reçu 4,11 milliards d'USD (26,5%) du financement total, tandis que les projets partiellement agroécologiques (2/3) ont capté 2,38 milliards d'USD (15,4%) de ce financement. Les fonds restants, soit 7,25 milliards d'USD (46,8%), ont été alloués à des projets non agroécologiques (figure 17).

FIGURE 17:



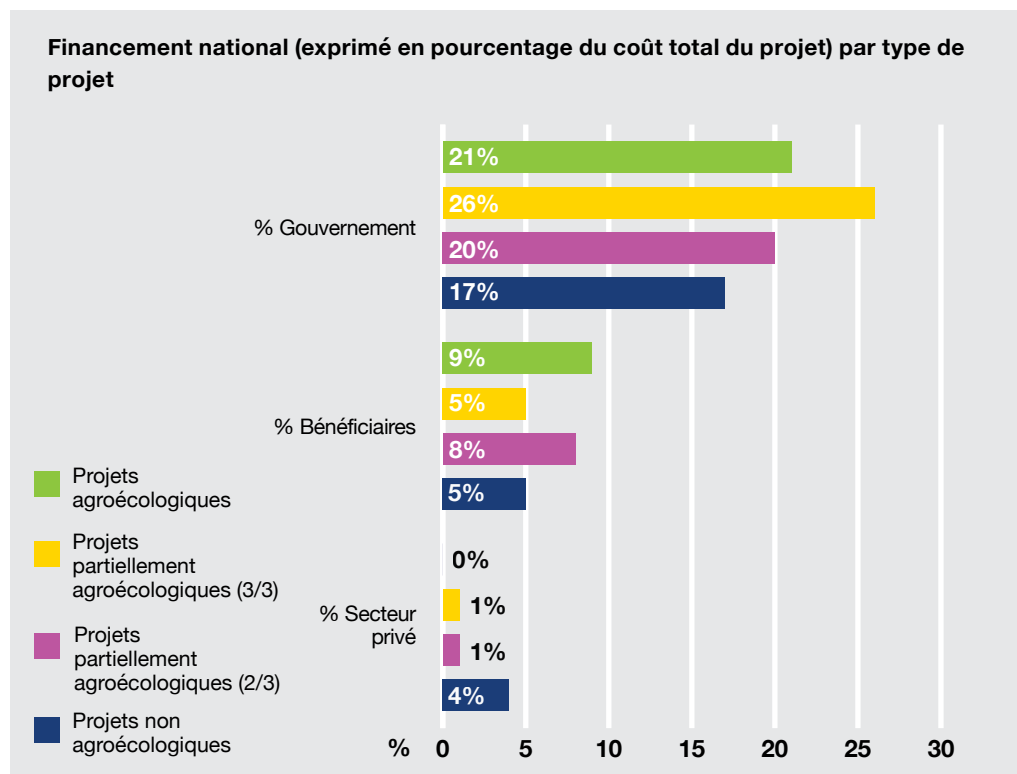
Comme le montre la figure 18, le ratio de cofinancement pour les 124 projets promouvant l'agroécologie (entre 1,17 et 1,22) est inférieur à celui pour les projets non agroécologiques (1,48). Cela s'explique par le faible niveau des cofinancements internationaux et, corollairement, par le niveau de collaboration avec les partenaires de financement internationaux dans les projets comprenant des activités agroécologiques moins marqué que dans les projets classiques. D'autre part, les niveaux de cofinancements nationaux sont égaux ou supérieurs pour les projets agroécologiques comparés aux projets non agroécologiques. Cela pourrait dénoter l'intérêt des gouvernements et des partenaires locaux à investir dans l'agroécologie, probablement en raison de l'intérêt que la démarche présente pour l'établissement de systèmes alimentaires durables ayant des conséquences positives pour les populations rurales vulnérables.

FIGURE 18:



Aucune tendance marquée n'a émergé de l'analyse de la répartition des cofinancements nationaux. Le cofinancement émanant des gouvernements et des bénéficiaires est légèrement supérieur pour les projets agroécologiques, tandis que le cofinancement accordé par le secteur privé est légèrement supérieur pour les projets non agroécologiques (figure 19). Toutefois, on peut noter que le cofinancement du secteur privé est négligeable s'agissant des projets agroécologiques et que le secteur privé soutient seulement 4% de projets non agroécologiques. Même si le cofinancement émanant du secteur privé n'est pas toujours adéquatement pris en compte dans les rapports de projet, il est manifestement possible de stimuler la participation du secteur privé au financement pour faire avancer l'agroécologie et assurer son intégration.

FIGURE 19:



Le financement au titre de l'ASAP et du FEM s'est avéré déterminant dans l'intégration des pratiques agroécologiques. La part globale des fonds provenant de ces sources de financement dans le volume de financement total des projets est faible (moins de 3% dans le cas de l'ASAP), mais les données montrent toutefois que la fréquence des contributions versées au titre de l'ASAP et du FEM est plus élevée dans les projets agroécologiques et dans les projets partiellement agroécologiques. Au total, 88% des projets ayant bénéficié d'un financement au titre de l'ASAP ou du FEM sont des projets agroécologiques ou des projets partiellement agroécologiques (87% financés par l'ASAP et 90% financés par le FEM) (figure 20). Les projets agroécologiques et partiellement agroécologiques financés au titre de l'ASAP ou du FEM (88% de tous les projets agroécologiques partiellement agroécologiques) sont 75% plus fréquents que les projets liés à l'agroécologie ne bénéficiant pas d'un tel financement (51%) (figure 21).

FIGURE 20:

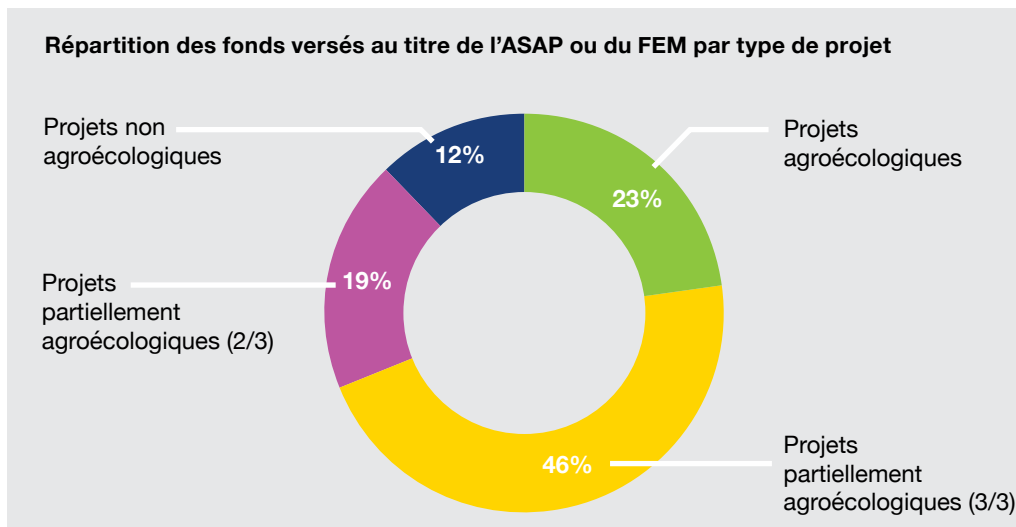
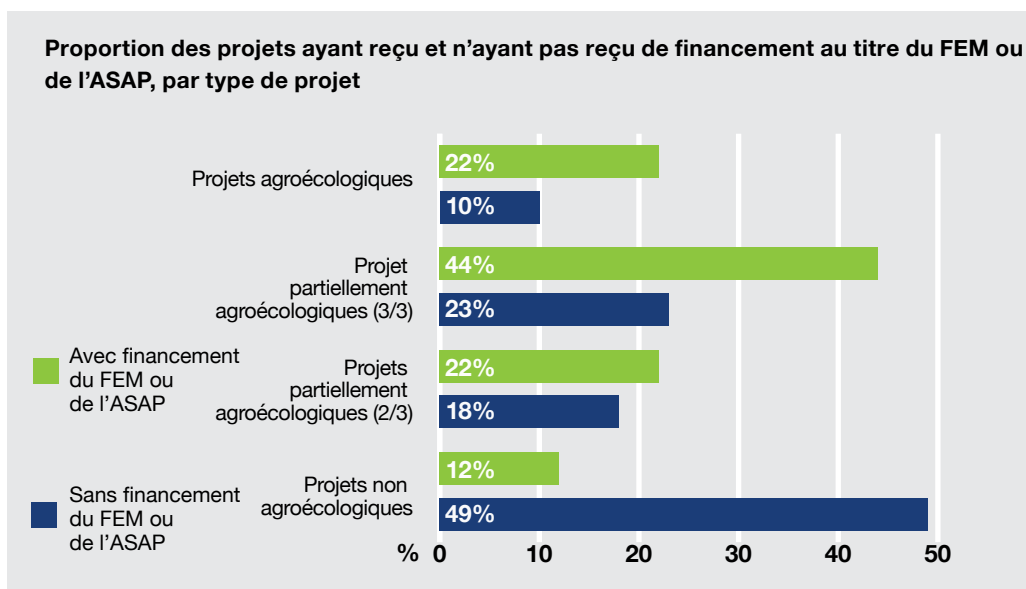


FIGURE 21:





Zone-1
Area-2

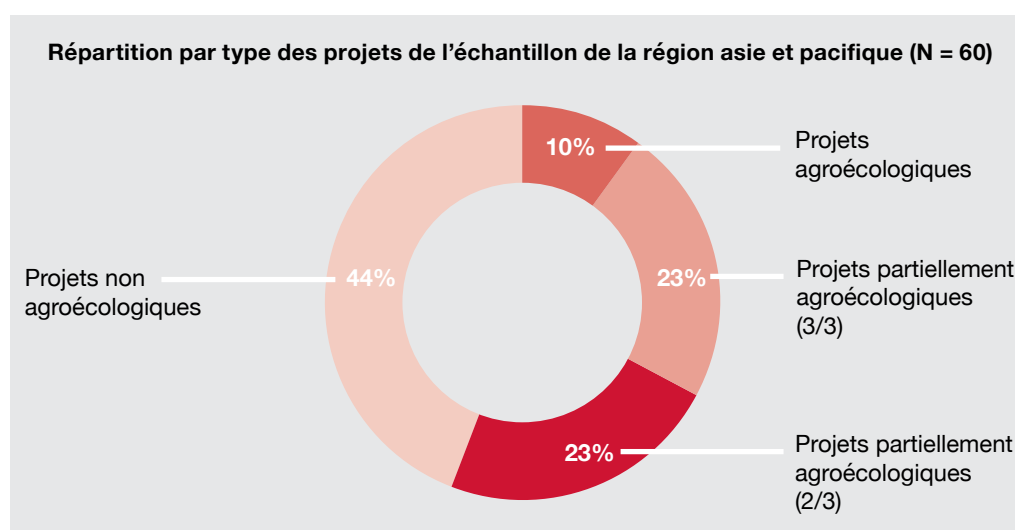
4.

L'agroécologie dans les régions

4.1 La place de l'agroécologie dans le portefeuille de la région Asie et Pacifique

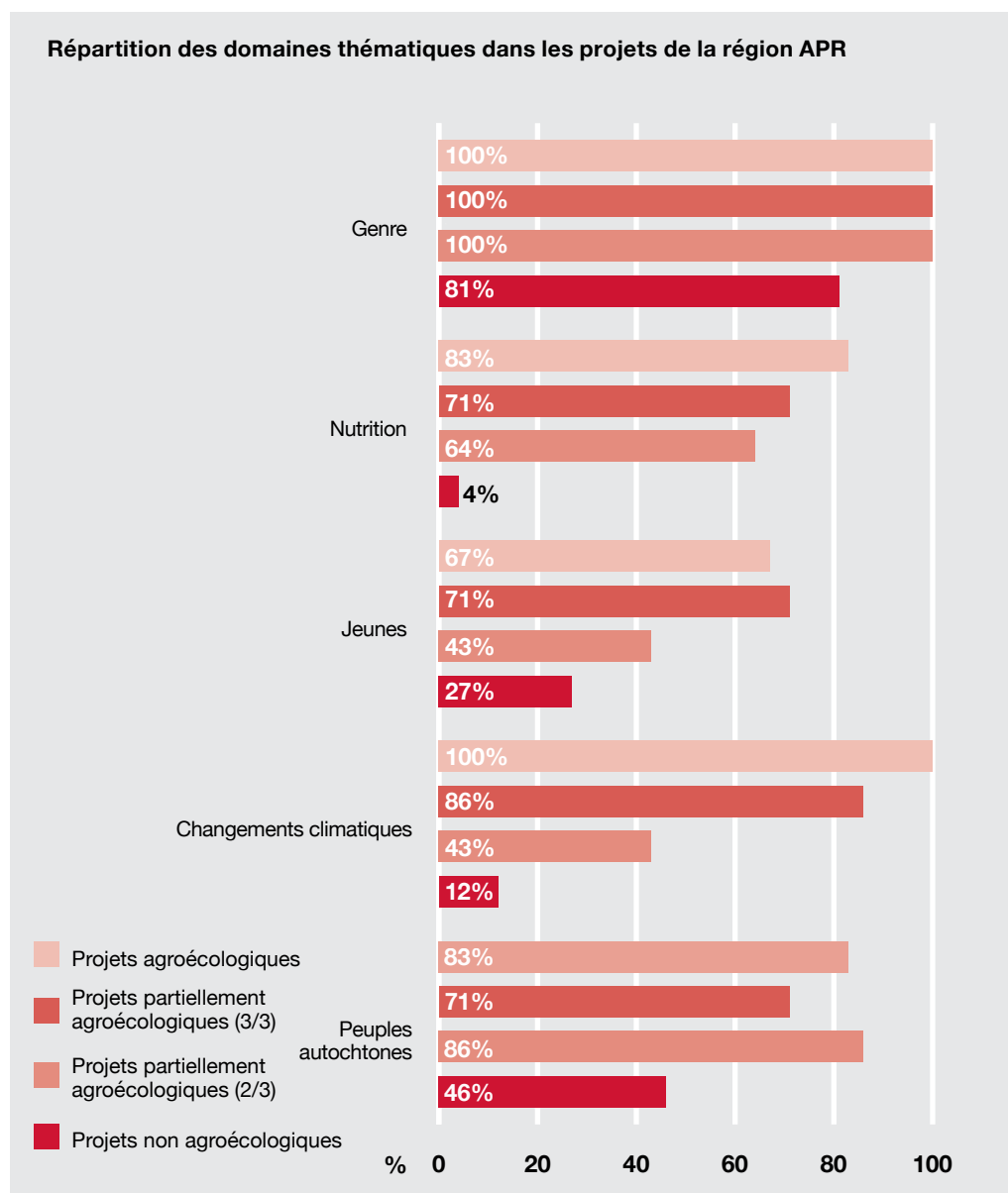
La région APR représente le plus gros portefeuille d'opérations appuyées par le FIDA et concentre par conséquent le plus grand nombre de projets parmi les 207 projets analysés. Au total, 60 projets du FIDA menés dans la région APR se sont achevés ou s'achèveront entre 2018 et 2023. Il ressort de l'évaluation réalisée au moyen du cadre agroécologique conçu aux fins du bilan que six projets étaient entièrement agroécologiques (10% de l'échantillon de la région APR), 28 projets étaient partiellement agroécologiques (46%) et 26 projets étaient non agroécologiques (44%) (figure 22). Cette répartition est semblable à celle observée pour l'ensemble de l'échantillon, toutes régions confondues (13% de projets agroécologiques, 47% de projets partiellement agroécologiques et 40% de projets non agroécologiques).

FIGURE 22:



La figure 23 illustre l'incorporation des thématiques transversales prioritaires du FIDA et des besoins des peuples autochtones selon le type de projet. Les données de ce graphique confirment les conclusions de l'analyse portant sur l'échantillon de projets dans son ensemble selon lesquelles les projets agroécologiques font intervenir plus souvent (en proportion) les domaines thématiques du FIDA (plus de 80%), celui de la jeunesse étant toutefois le moins souvent pris en compte (67%). À titre de comparaison, et exception faite de la thématique du genre (81%), les thématiques transversales prioritaires du FIDA sont, en proportion, bien moins souvent prises en compte dans les projets non agroécologiques, dont seulement 4% ciblent la nutrition, 12% les changements climatiques et 27% les activités visant la jeunesse. Enfin, dans la région APR, on observe que les porteurs de projets agroécologiques collaborent plus souvent avec les peuples autochtones (71% à 86%) que ceux menant des projets non agroécologiques (46%).

FIGURE 23:



Le Projet en faveur de l'adaptation au changement climatique dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong (AMD)⁴¹ constitue un bon exemple de l'application de pratiques agroécologiques dans un contexte montagneux tropical de la région APR (encadré 6). Les équipes du projet, achevé en 2020 et financé au titre de l'ASAP, ont travaillé de concert avec de petits exploitants agricoles, y compris des femmes et des membres des minorités ethniques établies dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh au Viet Nam, dans la perspective de renforcer la capacité de 15 000 bénéficiaires à faire face aux changements climatiques. Grâce au projet, les agriculteurs ont pu gagner en efficacité dans l'utilisation des ressources, en particulier des ressources en eau, et adapter les activités et les pratiques agricoles pour faire face à l'augmentation de la salinité de l'eau en introduisant des cultures intercalaires (riz, fruits et légumes) et des systèmes de rotation (riz-crevette), et en améliorant les pratiques pour favoriser la gestion intégrée de la fertilité des sols.

41 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001664>.

ENCADRÉ 6:

Projet en faveur de l'adaptation aux changements climatiques dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong

Pays	Viet Nam
Date d'approbation	13/12/2012
Date d'achèvement	30/06/2020
Type de financement	Prêt/don (ASAP)
Organismes d'exécution	Comités populaires provinciaux des provinces de Ben Tre et de Tra Vinh
Type de projet	Projet agroécologique
Zone agroécologique	Tropicale/montagneuse
Zone cible	Provinces de Ben Tre et de Tra Vinh, au nord-est de la région du delta du Mékong
Groupe cible	Petits exploitants agricoles; entreprises familiales; groupes d'intérêt communautaires; coopératives; petites et moyennes entreprises; femmes; minorités ethniques.
Objectif du projet	Proposer des «modes de subsistance durables aux populations rurales pauvres vivant dans un environnement en mutation» grâce au renforcement de la capacité d'adaptation des communautés et des institutions visées, afin qu'elles soient plus à même de faire face aux effets des changements climatiques.
Composantes	Composante 1: renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques; Composante 2: investir dans des modes de subsistance durables.
Principales activités agroécologiques	<ul style="list-style-type: none">▪ Adoption d'un système intégré associant culture du riz, de fruits et de légumes pour s'adapter à l'augmentation de la salinité de l'eau;▪ Mise en place de systèmes de rotation riz-crevette;▪ Utilisation efficiente de l'eau;▪ Gestion de la fertilité du sol par l'application du système de riziculture intensive;▪ Adoption d'une démarche intégrée et de pratiques d'agriculture biologique pour la gestion de la fertilité du sol et des ravageurs au sein des systèmes de culture du coco, du riz et du système d'élevage de crevettes (suppression des pesticides et des engrais de synthèse)▪ Création d'un système de suivi et de prévision de la salinité de l'eau; cartographie de la vulnérabilité à l'échelle locale et élaboration de scénarios selon une approche participative (catastrophe naturelle, salinisation, répercussions des changements climatiques);▪ Prise en compte des problèmes liés aux changements climatiques lors de l'élaboration du plan de développement socioéconomique de la province;▪ Engagement d'une concertation sur les politiques à l'échelle provinciale et nationale axée sur la prise en compte des populations vulnérables et la vulnérabilité sociale dans le cadre de l'élaboration des politiques relatives aux changements climatiques, de la planification et de l'investissement;▪ Cofinancement de l'adaptation aux changements climatiques via le mécanisme de dons de contrepartie, instauré au sein des communes et des villages;▪ Développement de la finance rurale pour renforcer l'inclusion financière et la prestation de services financiers dans les zones rurales par la mise en place de groupements d'épargne et de crédit à assise communautaire, et constitution d'institutions de microfinancement à partir des réseaux de crédit.

En collaboration avec les agriculteurs, des instituts de recherche et des universités ont mené des recherches adaptatives participatives sur les cultures résistantes à la salinité dans une optique de consolidation des savoirs et de renforcement des capacités en vue de favoriser la mise en œuvre de techniques d'irrigation et de pratiques propices à la réduction de l'accumulation de sel. Des méthodes simples, fondées sur les savoirs et les pratiques des exploitants, ont été mises au point dans le but d'améliorer les pratiques d'irrigation et d'assurer une utilisation plus efficace de l'eau. L'élevage de crevettes a été amélioré grâce à l'application de meilleures pratiques de gestion en aquaculture et à la fourniture de collections de semences de meilleure qualité. En parallèle, l'utilisation de boues résiduelles de l'élevage de poissons-chats comme engrais dans l'agriculture sèche a permis de réduire l'impact environnemental de cet élevage, de gérer les déchets et d'assurer le recyclage des nutriments.

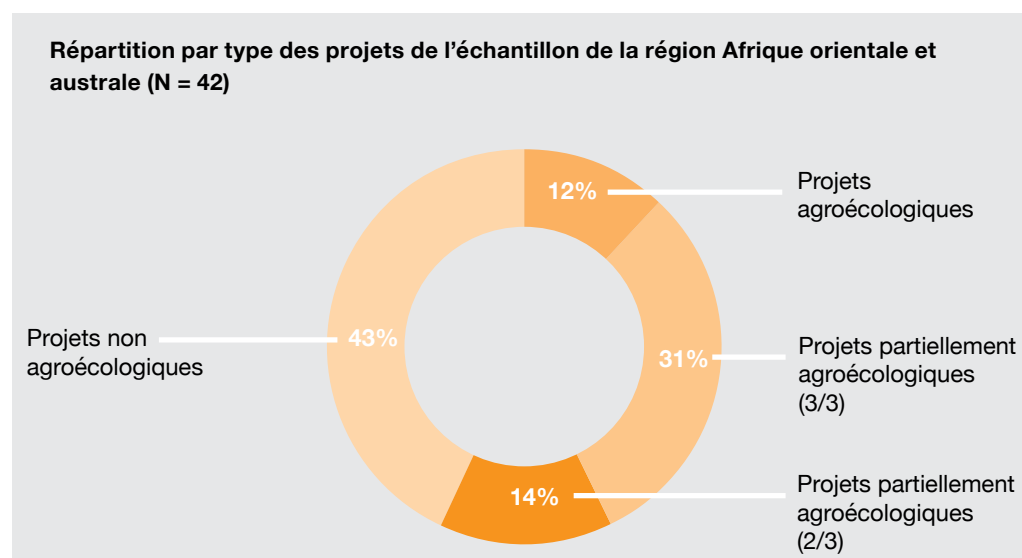
Les investissements dans les systèmes d'irrigation en vue d'améliorer la gestion de l'eau ont facilité l'abandon progressif de techniques gourmandes en eau d'irrigation dans les systèmes agricoles. Ces investissements visaient notamment à financer la conversion à d'autres systèmes de culture et l'amélioration des systèmes de canaux d'irrigation utilisés par les exploitants souhaitant se tourner vers l'élevage de crevettes ou la culture d'espèces végétales plus résistantes à la salinité pour réduire les pertes en eau.

Le projet a donc financé l'adoption de mesures d'adaptation aux changements climatiques, en particulier le passage de la production intensive de riz à une production de cultures pérennes plus résistantes face aux changements climatiques, entre autres investissements contribuant au respect de l'environnement. Dans le cadre de ce projet, les techniques qui ont été le plus souvent mises à profit pour assurer l'adaptation face aux changements climatiques prenaient appui sur l'agriculture biologique. La culture biologique de la noix de coco et le modèle biologique associant la crevette et le riz sont de bons exemples du virage vers les intrants biologiques, la lutte intégrée contre les ravageurs et les pratiques de gestion de la fertilité des sols.

4.2 La place de l'agroécologie dans le portefeuille de la région de l'Afrique orientale et australe

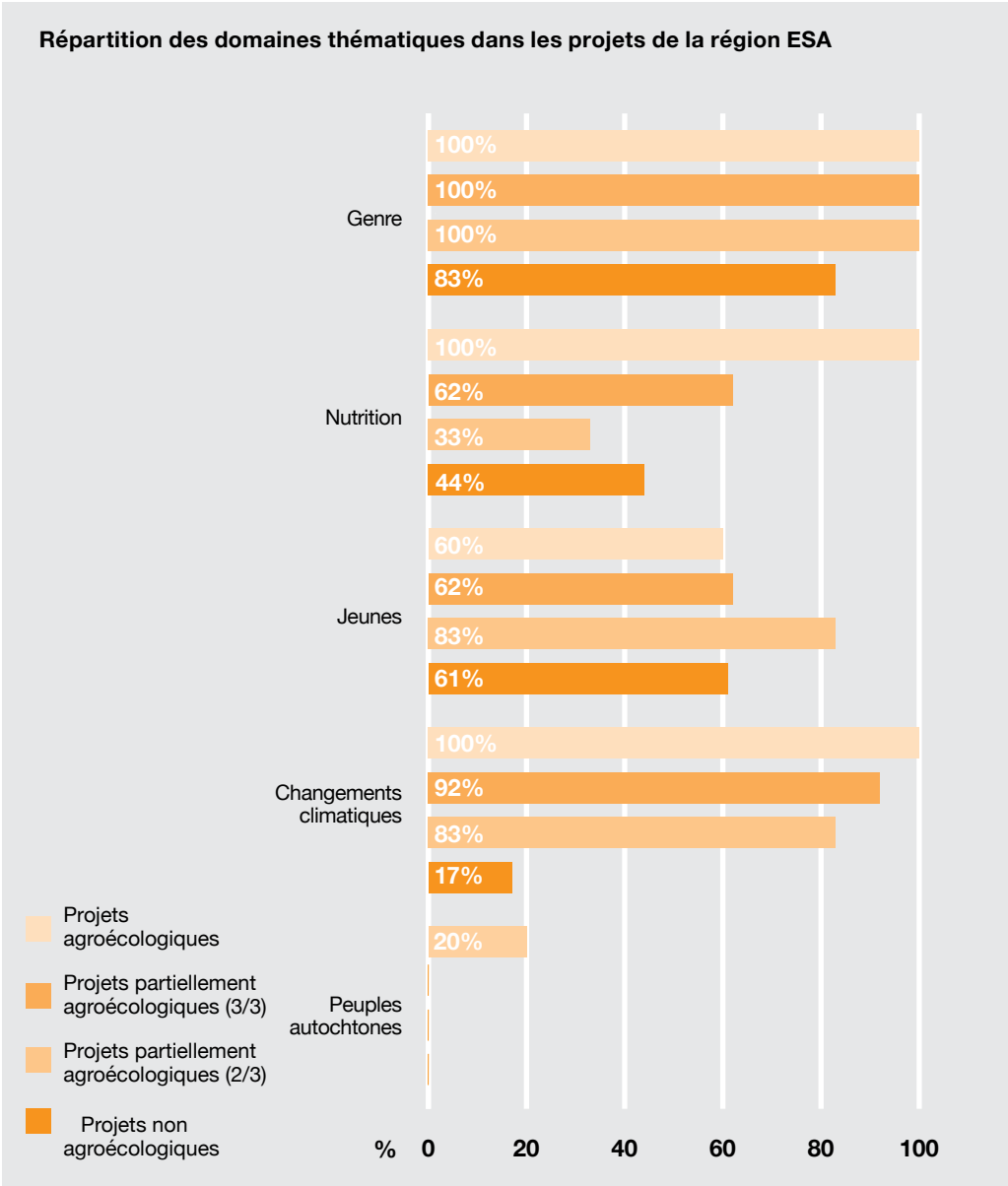
La région ESA représente le deuxième portefeuille du FIDA en nombre de projets dans l'échantillon de 207 projets analysés, soit 42 projets qui se sont achevés ou qui doivent s'achever au cours de la période 2018-2023. Il ressort de l'évaluation réalisée au moyen du cadre agroécologique conçu aux fins du bilan que cinq projets étaient agroécologiques (12%), 19 projets étaient partiellement agroécologiques (45%) et 18 projets étaient non agroécologiques (43%) (figure 24). Cette répartition est proche de celle de l'échantillon total.

FIGURE 24:



L'analyse de l'incorporation des thématiques transversales prioritaires du FIDA et des besoins des peuples autochtones par type de projet pour les projets menés dans la région ESA aboutit à des conclusions équivalentes à celles concernant l'ensemble des projets: les projets promouvant l'agroécologie sont plus susceptibles d'intégrer les thématiques transversales prioritaires. Près de 100% des projets agroécologiques intègrent les domaines du genre, de la nutrition et des changements climatiques – une proportion nettement plus élevée que celle des projets non agroécologiques (83%, 44% et seulement 17% respectivement) (figure 25). Dans la mesure où parmi tous les projets, seulement 20% des projets agroécologiques font intervenir la question des peuples autochtones, une tendance du même ordre se dégage pour les projets agroécologiques de la région ESA, qui sont également favorables aux peuples autochtones, même si les pourcentages sont bien inférieurs à ceux de l'échantillon total. Seul le soutien à la jeunesse rurale, l'un des domaines dont l'intégration a été récemment érigée en priorité par le FIDA, semble avoir été fortement pris en compte, et dans une même mesure, dans les projets agroécologiques et non agroécologiques de la région ESA.

FIGURE 25:



Le Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles (CBINReMP), mené en Éthiopie, parvenu à achèvement, a bénéficié d'un cofinancement au titre du FEM et constitue un bon exemple de la manière dont l'agroécologie a été mise en pratique dans un contexte tropical et aride de la région ESA (encadré 7). Le projet a été mis en œuvre entre 2009 et 2018 dans le bassin hydrographique du lac Tana, dans la région d'Ahmara, au profit de 450 000 familles rurales ne possédant pas de terres ou en possédant très peu, ainsi que de jeunes chômeurs, y compris des femmes. Les populations autochtones locales ont également pris part au projet, les activités en lien avec la production et la conservation des ressources naturelles étant étayées par des savoirs et des pratiques traditionnels autochtones. Le projet avait pour finalité de lutter contre la dégradation des terres et de promouvoir la gestion durable des terres afin d'accroître la productivité agricole et la sécurité alimentaire des ménages, ainsi que leurs revenus, mais aussi d'inciter les jeunes chômeurs et les femmes à s'investir dans des activités rémunératrices comme l'apiculture et la sériciculture.

Dans un contexte de ressources naturelles dégradées, le projet a contribué au développement de l'agroforesterie par l'introduction d'espèces indigènes pour mieux mettre en valeur des bassins versants et établir des systèmes agricoles intégrés en affinant la gestion de la production végétale, du bétail et des pâturages, le but étant d'assurer une meilleure intégrité des écosystèmes et une meilleure conservation de la biodiversité. Les activités de gestion collective, point fort du projet, ont réuni les collectivités et les organisations locales autour de la gestion participative des forêts et des pâturages, par le truchement d'activités liées à la cartographie des modes d'utilisation des terres et de la propriété foncière. Des banques de gènes locales centralisées ont été mises en place pour entreposer les semences et favoriser les échanges entre paysans, ce qui a contribué à l'amélioration de la biodiversité agricole. Ce projet a reçu l'appui de l'Institut de protection de la biodiversité, lequel a élaboré des directives pour encadrer la gestion des banques de gènes, y compris la certification de la qualité des semences, leur entreposage et leur distribution aux paysans, ainsi que la reconstitution des ressources.

La sécurité nutritionnelle et la résilience face aux changements climatiques constituent le fil rouge des activités du projet, car les pratiques agroécologiques ont contribué à assurer une plus grande disponibilité de denrées alimentaires nutritives, et à améliorer les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Le projet a également tenu compte des questions de genre. Par exemple, l'introduction de techniques d'élévation d'eau a réduit la charge de travail des femmes et a augmenté la disponibilité en eau, ce qui a permis aux femmes de se lancer dans la production d'espèces végétales variées sur leurs parcelles. En parallèle, la remise en état des forêts dégradées grâce à l'application de pratiques d'agroforesterie et l'utilisation d'énergies de substitution comme le biogaz et l'énergie solaire, ainsi que l'utilisation de cuisinières peu énergivores, ont contribué à réduire les émissions de carbone.

ENCADRÉ 7:

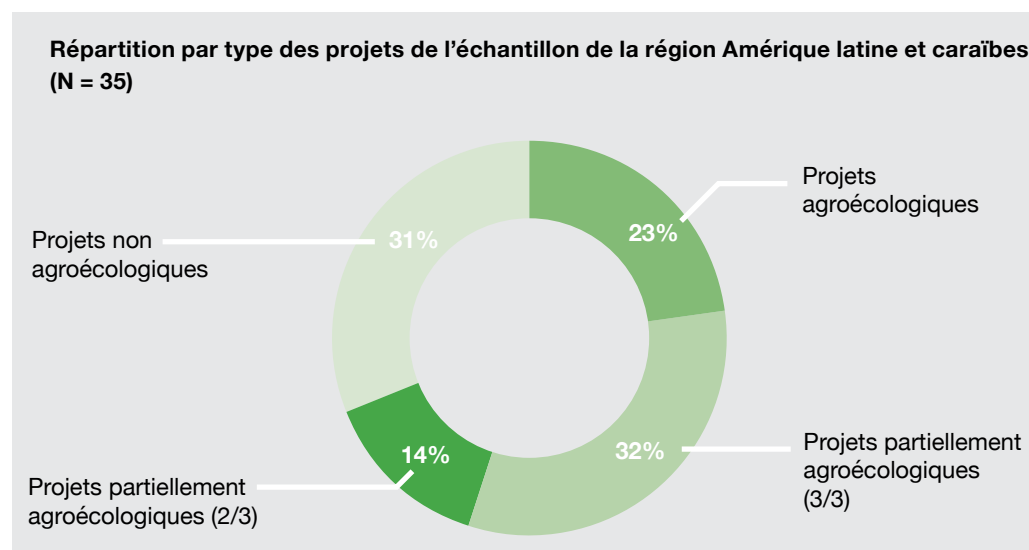
Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles

Pays	Éthiopie
Date d'approbation	30/04/2009
Date d'achèvement	30/09/2018
Type de financement	Prêt/don (FEM/fonds internes du FIDA)
Organismes d'exécution	Bureau de protection environnementale, d'administration foncière et d'occupation des sols (BoEPLAU) de l'administration régionale d'Amhara (ARSG); Bureau des finances et du développement économique (BoFED)
Type de projet	Projet agroécologique
Zone agroécologique	Tropicale/aride
Zone cible	Bassin hydrographique du lac Tana
Groupe cible	Jeunes chômeurs et femmes ne possédant pas de terres ou en possédant très peu
Objectif du projet	Réduire la pauvreté pour environ 312 000 ménages du bassin hydrographique du lac Tana L'objectif premier était de lutter contre la dégradation des terres et de promouvoir la gestion durable des terres pour accroître la productivité agricole, la sécurité alimentaire des ménages et les revenus. Le projet visait également à améliorer la situation des quelque 450 000 ménages de petits exploitants vivant dans le bassin hydrographique du lac Tana, et d'environ 25 000 jeunes chômeurs, y compris des jeunes femmes, en les aidant à se lancer dans des activités rémunératrices non agricoles.
Composantes	Composante 1: gestion collective intégrée des bassins versants; Composante 2: analyse et réforme institutionnelles, juridiques et politiques; Composante 3: coordination du projet et gestion des savoirs; Composante 4: stratégie durable d'adaptation aux changements climatiques.
Principales activités agroécologiques;	<ul style="list-style-type: none">▪ Adoption de pratiques traditionnelles d'agroforesterie et plantation d'arbres autochtones;▪ Cartographie de l'utilisation des terres et gestion intégrée des activités de culture et d'élevage;▪ Récupération du lisier issu d'unités de production de biogaz pour améliorer la fertilité des sols, et recours au paillage et au compostage;▪ Application de mesures de lutte contre l'érosion du sol comme le terrassement à flanc de coteau et l'installation de petites infrastructures d'irrigation pour optimiser l'utilisation de l'eau;▪ Construction de banques de gènes locales centralisées;▪ Aménagement des bassins versants par les collectivités selon une approche participative;▪ Séances de formation participatives fondées sur la mise en commun des savoirs des acteurs locaux.

4.3 La place de l'agroécologie dans le portefeuille de la région Amérique latine et Caraïbes

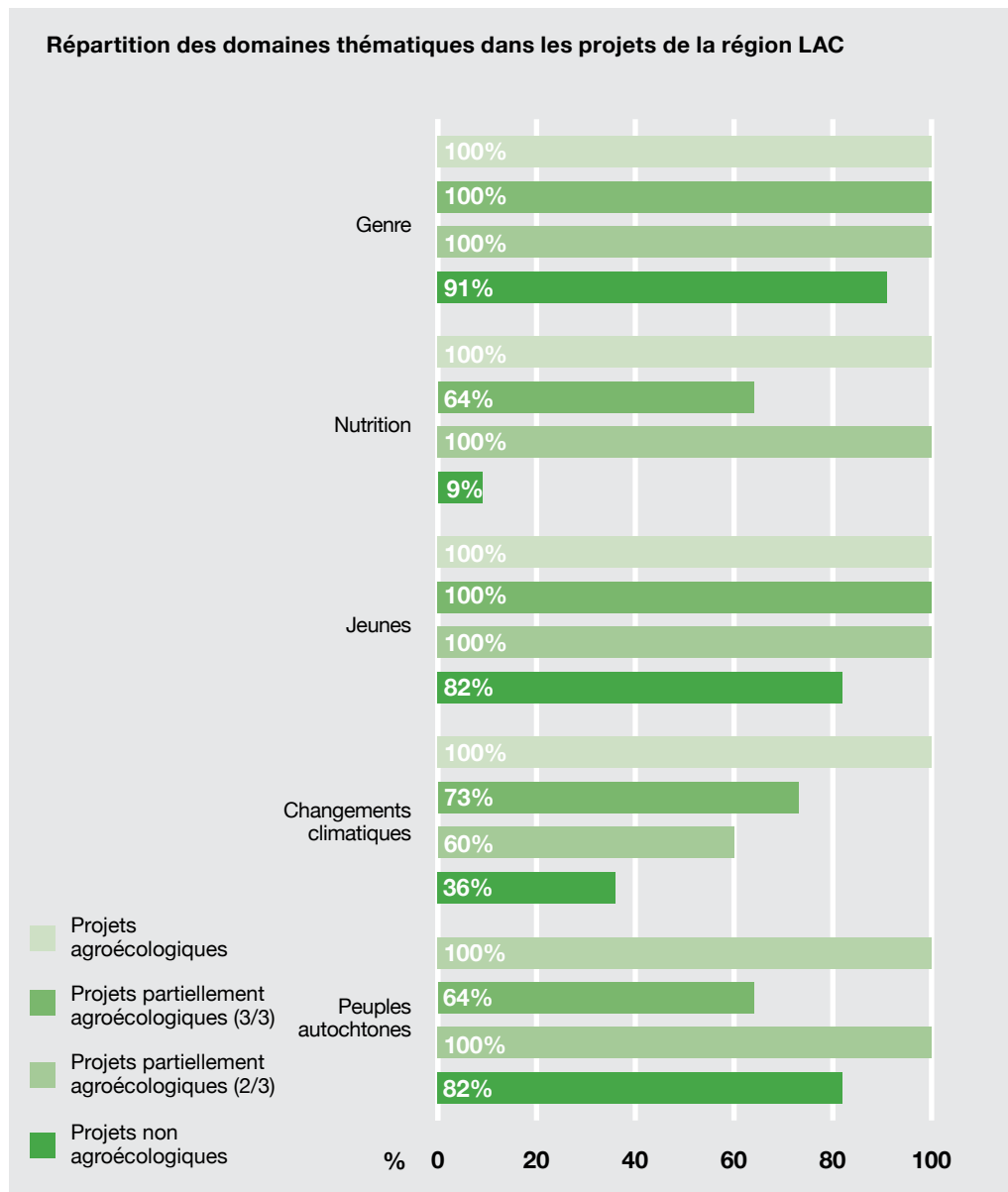
Sur les 207 projets de l'échantillon, 35 projets qui se sont achevés ou doivent s'achever au cours de la période 2018-2023 ont été menés dans la région LAC. Il ressort de l'évaluation réalisée au moyen du Cadre agroécologique du FIDA conçu aux fins du bilan que la répartition des projets de la région LAC selon les quatre types de projets s'écarte légèrement de celle des quatre autres régions. Au total, 11 projets ont été classés dans la catégorie «projets non agroécologiques», soit seulement 31% de l'ensemble des projets de la région LAC, contre 40% dans l'échantillon complet (figure 26). En outre, avec 23% (8 projets), la proportion de projets entièrement fondés sur l'agroécologie est beaucoup plus élevée dans la région LAC que dans l'ensemble de l'échantillon (13%). Enfin, 46% des projets menés dans la région LAC (16 projets) relèvent des deux sous-catégories des projets partiellement agroécologiques – un résultat approchant de celui de l'échantillon complet (47%). La forte intégration de l'agroécologie dans la région LAC est toutefois essentiellement attribuable au portefeuille d'opérations du FIDA au Brésil. Parmi les huit projets classés comme «projets agroécologiques», six font partie du portefeuille d'opérations dans le nord-est du Brésil, où le FIDA a résolument soutenu l'action des pouvoirs publics et investi dans les collectivités qui se sont tournées vers l'agroécologie pour gérer les terres agricoles et les paysages. Ces projets ont obtenu des résultats remarquables; ils ont permis la conception de solutions novatrices rapprochant les producteurs et les marchés, telles que la passation de marchés publics ou la mise en relation avec les acteurs touristiques de la région pour faire redécouvrir et vendre des produits alimentaires locaux. Parmi les innovations agroécologiques figurait également la mobilisation des petits producteurs et de leurs communautés, par l'intermédiaire de plateformes territoriales multipartites, en vue d'engager les débats autour de la résolution des problèmes systémiques entravant la génération de revenus et la transition agroécologique.

FIGURE 26:



La région LAC se démarque également par une plus grande intégration des thématiques transversales prioritaires du FIDA et des besoins des peuples autochtones dans les projets agroécologiques et les projets partiellement agroécologiques. Ce constat corrobore les résultats de l'évaluation portant sur l'ensemble des projets de l'échantillon. Près de la totalité (100%) des projets agroécologiques menés dans la région LAC intègrent les quatre domaines à transversaliser en priorité, tandis que parmi les projets non agroécologiques, 91% couvraient les questions de genre (le plus ancien domaine transversal prioritaire du FIDA), 9%, la nutrition, 36%, les changements climatiques et 82%, les jeunes (figure 27). En outre, 100% des projets agroécologiques soutiennent les peuples autochtones, contre 82% pour les projets non agroécologiques. Comme on peut le constater en observant l'échantillon complet, ces résultats prouvent une fois de plus que les projets étayés par la démarche agroécologique ont été les premiers à intégrer les thématiques transversales prioritaires du FIDA – notamment la nutrition et les changements climatiques, avant même que celles-ci ne soient définies en tant que telles.

FIGURE 27:



Le Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia (PSA), mené au Brésil (2013-2022), est un bon exemple de projet entièrement agroécologique mis en œuvre dans une zone tropicale aride et semi-aride (encadré 8, voir également l'encadré 3, à la section 3.2). Le projet a pour ambition de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale par le soutien à la création de revenus, l'augmentation et l'amélioration de la production, la création d'emplois dans les secteurs agricole et non agricole, ainsi qu'au développement du capital humain et social, en ciblant en priorité les femmes et les jeunes. La réalisation de l'objectif implique le renforcement des capacités en matière de production agricole durable et d'activités commerciales rurales, ainsi que l'accès aux politiques et programmes publics. Une attention particulière est également accordée à la gestion durable des ressources naturelles. Des pratiques agroécologiques sont appliquées pour favoriser l'adaptation aux conditions semi-arides et aider les exploitants familiaux à mieux gérer la production agricole et les ressources naturelles.

Les principaux groupes bénéficiaires du projet sont les collectivités traditionnelles des *Quilombola* et celles du *fundo de pasto*. Les démarches agroécologiques sont inscrites parmi les activités du projet, aux côtés des techniques de culture traditionnelles pratiquées par les collectivités traditionnelles et les groupes autochtones. Il s'agit par exemple de la gestion collective des pratiques pastorales et de

la restauration des services écosystémiques des paysages, mises en application par les collectivités du *fundo de pasto*. Le projet met à profit les jardins potagers agroécologiques, gérés pour la plupart par des femmes, dans lesquels les arbres sont associés aux cultures pour soutenir la production d'aliments nutritifs variés tout en augmentant la fertilité des sols, à laquelle contribuent également les activités de restauration et de conservation des terres. Les interventions ont été sélectionnées en fonction de leur capacité à favoriser la diversification des systèmes de production, de leur contribution à la restauration des services écosystémiques des régions semi-arides, et de leur contribution au renforcement des capacités de résilience face aux chocs et aux stress climatiques. En outre, la construction d'unités de production de biogaz à l'échelle des ménages a permis de réduire la pollution et d'accroître la fertilité des sols. L'utilisation de fourneaux écologiques a également permis d'alléger la charge de travail des femmes, qui devaient auparavant parcourir de longues distances pour ramasser du bois de feu.

Avancée fondamentale pour les bénéficiaires du projet, l'accès à des marchés différenciés, y compris les marchés locaux et traditionnels, les marchés institutionnels et les marchés publics, permet aux producteurs de vendre les produits de l'exploitation familiale, certifiés «biologiques» et «équitables», et issus d'une production agroécologique. Les bénéficiaires ont également reçu une aide pour la commercialisation sous la forme de formations consacrées à la transformation et à l'entreposage des denrées alimentaires, à la gestion de l'entreprise rurale, à l'amélioration de la qualité, et à l'augmentation de l'approvisionnement en denrées alimentaires.

Enfin, l'autonomisation des femmes et des jeunes a fait l'objet d'une attention particulière. La contribution des femmes à la souveraineté alimentaire, à la résilience nutritionnelle et à la préservation de la biodiversité est désormais pleinement admise dans les collectivités. La participation des femmes s'accompagne de nombreuses retombées: augmentation du nombre de potagers agroécologiques; rénovation des centres et des cuisines communautaires, où sont préparés et transformés les aliments; création de mécanismes pour la vente de produits issus des exploitations familiales; utilisation de «registres agroécologiques» pour mettre en évidence la contribution des femmes à l'agrobiodiversité, à la sécurité alimentaire et à la nutrition des familles, et à la génération de revenus, et assurer le suivi de cette contribution; et participation en tant que gardiennes des semences des banques de semences locales qui collectent et entreposent les semences créoles indigènes. Les jeunes sont incités à s'investir dans l'agriculture familiale par l'intermédiaire des agents pour l'épanouissement des jeunes, qui sont formés pour fédérer les collectivités locales et leur apporter leur appui.

ENCADRÉ 8:

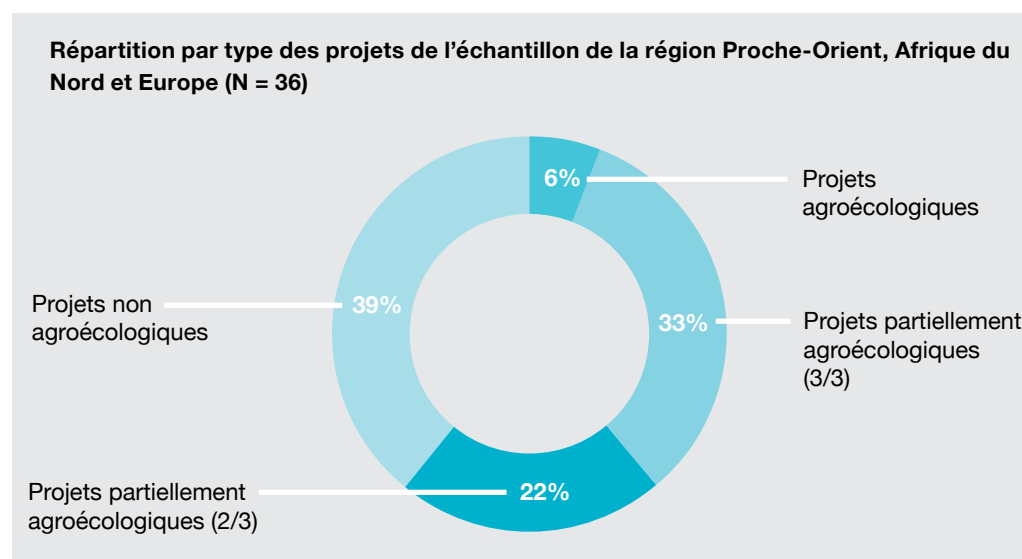
Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia

Pays	Brésil
Date d'approbation	11/12/2013
Date d'achèvement	30/09/2020
Type de financement	Prêt
Organismes d'exécution	Secrétariat au développement rural (SDR) de Bahia, par l'intermédiaire de la Compagnie de développement et d'action à l'échelle régionale (CAR)
Type de projet	Projet agroécologique
Zone agroécologique	Tropicale/aride (semi-aride)
Zone cible	30 municipalités de l'État de Bahia, situé au nord-est du Brésil
Groupe cible	Exploitants familiaux, les femmes et les jeunes en particulier, des zones rurales et des villages comptant moins de 10 000 habitants; collectivités des <i>Quilombola</i> et collectivités du <i>fundo de pasto</i> .
Objectif du projet	Contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural par la génération de revenus, l'augmentation et l'amélioration de la production et la création d'emplois couvrant des activités agricoles et non agricoles, et au développement du capital humain et social, en ciblant en priorité les femmes et les jeunes. Les objectifs spécifiques sont les suivants: i) renforcer les capacités individuelles et encourager les démarches associatives de la population rurale et de leurs organisations, notamment en leur donnant les compétences nécessaires pour qu'elles puissent mener des activités productives et exploiter une entreprise rurale, en améliorant leur accès aux marchés et en renforçant leur accès aux politiques et programmes publics; ii) soutenir l'implantation d'activités productives durables et rentables et leur inclusion dans les filières, et leur promotion auprès des marchés, en accordant une attention particulière à la gestion durable des ressources naturelles.
Composantes	Composante 1: développement humain et social; Composante 2: développement de la production, accès aux marchés et viabilité environnementale.
Principales activités agroécologiques	<ul style="list-style-type: none">▪ Association de la production de légumes et d'arbres fruitiers dans les jardins potagers agroécologiques pour accroître la fertilité des sols;▪ Restauration des forêts riveraines et gestion durable du biome de la Caatinga;▪ Recours au système traditionnel d'agriculture collective et à la gestion des pratiques de pâture des collectivités du <i>fundo de pasto</i>;▪ Diversification pour exploiter divers créneaux commerciaux et mise en place de systèmes de certification pour asseoir les pratiques agroécologiques;▪ Recours aux unités de production de biogaz et de fourneaux écologiques pour réduire la charge de travail des femmes et le risque de survenue de maladies respiratoires;▪ Utilisation de «registres agroécologiques» pour encourager les femmes à consigner les activités qui contribuent à l'agrobiodiversité, à la sécurité nutritionnelle des familles et à la création de revenus à partir des excédents de production.

4.4 La place de l'agroécologie dans le portefeuille de la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

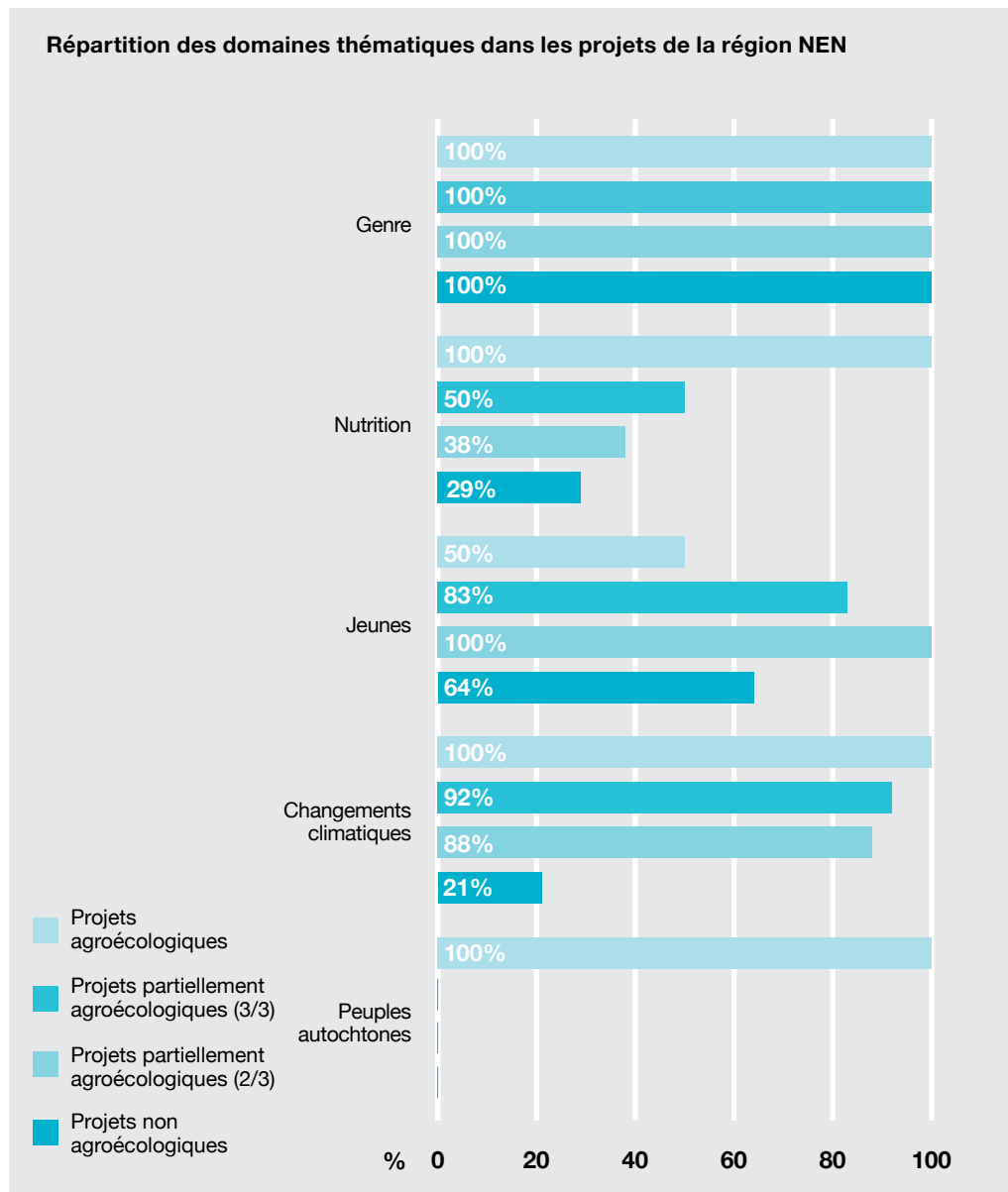
Sur les 207 projets de l'échantillon, 36 projets s'étant achevés ou devant s'achever au cours de la période 2018-2023 ont été menés dans la région NEN. Il ressort de l'évaluation réalisée au moyen du Cadre agroécologique du FIDA conçu aux fins du bilan que la région NEN se distingue des autres régions pour ce qui est de la répartition des projets selon les quatre types de projets. Dans la région NEN, les projets agroécologiques (deux au total) ne représentent que 6% des projets, tandis que dans l'échantillon total, ils représentent 13% des projets, toutes régions confondues (figure 28). Les deux sous-catégories de projets partiellement agroécologiques représentent 55% des projets (soit 20 projets), soit une proportion supérieure à celle de ces projets dans l'ensemble de l'échantillon (47%). Enfin, les 14 projets non agroécologiques représentent 39% des projets de la région NEN, soit une part analogue au poids des projets de cette catégorie dans l'ensemble de l'échantillon (40%). Ces données indiquent que si de nombreux projets du portefeuille NEN soutiennent la transition vers des systèmes de production agroécologiques, il existe une marge de manœuvre pour ajuster ces projets de telle sorte qu'ils deviennent pleinement agroécologiques.

FIGURE 28:



Comme c'est le cas des projets des portefeuilles des régions LAC et WCA, les projets agroécologiques menés dans la région NEN présentent un taux d'intégration des thématiques transversales prioritaires du FIDA particulièrement élevé, à l'exception de la thématique des jeunes. La totalité (100%) des projets agroécologiques de la région NEN tiennent compte des questions concernant le genre, la nutrition et les changements climatiques, et soutiennent les peuples autochtones (figure 29). Si 100% des projets non agroécologiques conduits dans la région NEN abordent la question du genre, seuls 29% d'entre eux intègrent la nutrition, 21%, les changements climatiques, et aucun n'explore l'appui aux peuples autochtones. Cependant, comme c'est le cas dans le portefeuille de la région ESA, le domaine des jeunes fait exception, car il n'est abordé que par 50% des projets agroécologiques, contre 64% des projets non agroécologiques, et dans 83 à 100% des projets partiellement agroécologiques. Ces données permettent de penser que les jeunes sont plus investis dans des projets favorables à une transition modérée vers des systèmes de production agroécologiques. Ces résultats vont dans le sens des conclusions tirées pour l'échantillon total et d'autres régions et confirment que les projets fondés sur l'approche agroécologique ont été les premiers à intégrer les thématiques prioritaires du FIDA en matière de nutrition et de changements climatiques, avant que celles-ci ne soient définies comme telles.

FIGURE 29:



Le Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar (SUSTAIN)⁴², mené entre 2011 et 2018 au Soudan, constitue un bon exemple de projet agroécologique mis en œuvre dans une zone agroécologique tropicale-aride de la région NEN (encadré 9). Le projet visait à faire reculer la pauvreté rurale, et à accroître parallèlement la sécurité alimentaire et les revenus d'environ 20 000 familles rurales, y compris les petits exploitants et les pasteurs sédentarisés, en accordant une attention particulière aux femmes sans ressources qui avaient été contraintes de quitter l'État de Sennar 10 ans avant le début du projet.

42 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/project/1100001524>.

Le projet SUSTAIN a grandement contribué à l'ancrage des approches agroécologiques, et ce, par le développement de l'agroforesterie, l'intégration des systèmes de culture et d'élevage dans l'aménagement du territoire, ainsi que par l'utilisation de résidus de culture et l'introduction de plantes fourragères dans les systèmes de rotation culturale pour améliorer la nutrition animale. La fertilité des sols a été renforcée grâce au recours à des méthodes de compost spécifiques couplé à l'utilisation de fientes de volaille, tandis que pour faire face aux ravageurs et aux maladies, on a fait appel aux pratiques de lutte intégrée contre les ravageurs. Le recours aux techniques de pseudo-labour a permis d'améliorer la qualité des sols et leur capacité à stocker l'eau et à recycler les nutriments. Pour compléter ces pratiques, on a limité au minimum l'utilisation des herbicides et eu recours à des méthodes de substitution pour la gestion des mauvaises herbes sous l'impulsion des femmes notamment, qui avaient pris la mesure des risques posés par l'application de produits agrochimiques pour l'environnement, la production et la santé. Pour renforcer la sécurité nutritionnelle, les femmes ont également été formées à la nutrition familiale, aux pratiques culinaires et à la transformation de denrées alimentaires.

À l'échelle de la collectivité, le projet a soutenu l'aménagement du territoire en posant les fondements de la remise en état et d'une gestion durables des terres de parcours par l'application de techniques de collecte de l'eau et la gestion des forêts communautaires. Parmi les activités en question figuraient la production et le stockage de plantes fourragères, et l'enrichissement des forêts avec la plantation d'espèces fourragères de qualité. Les fonds renouvelables ont été utilisés pour financer l'achat de cuisinières à gaz dans le but de faire l'économie du bois de feu servant à la cuisson des aliments. Le projet a également favorisé l'accès aux marchés pour promouvoir la vente d'animaux et prévu l'ouverture de lignes de crédit pour favoriser la création de nouvelles activités rémunératrices.

ENCADRÉ 9:

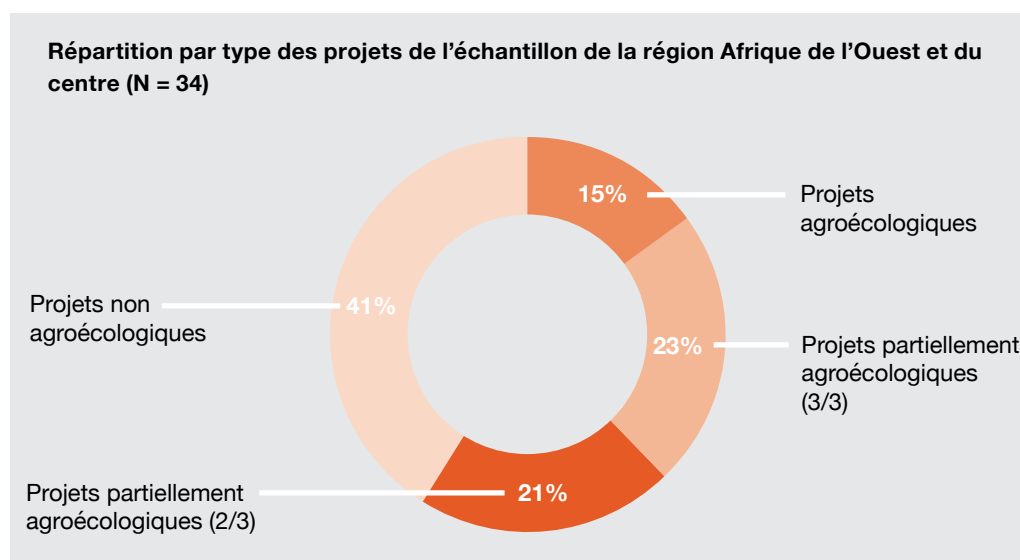
Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar

Pays	Soudan
Date d'approbation	13/12/2011
Date d'achèvement	31/03/2018
Type de financement	Prêt/don (fonds internes du FIDA)
Organismes d'exécution	Le Bureau de gestion de projet du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation
Type de projet	Projet agroécologique
Zone agroécologique	Tropicale/aride
Zone cible	Trois des sept localités composant l'État de Sennar
Groupe cible	Petits paysans; éleveurs sédentarisés; femmes sans ressources
Objectif du projet	<p>Le projet avait pour but de réduire la pauvreté rurale, et d'accroître la sécurité alimentaire et les revenus d'environ 20 000 ménages de la zone du projet. L'objectif du projet était d'accroître la productivité des cultures de base et de rente, ainsi que des élevages de petits ruminants. Les produits appliqués dans le cadre du projet sont les suivants: i) proposer des mesures d'appui technique améliorées pour les activités de culture et d'élevage; ii) renforcer les capacités des agropasteurs de manière à favoriser l'adoption de techniques améliorées mises en avant par le projet; iii) instaurer des mesures appropriées pour améliorer la qualité et la portée des services de vulgarisation; iv) faciliter l'accès aux marchés durant la saison des pluies et diversifier la production pendant la saison sèche; vii) mettre en place des mesures d'incitation appropriées permettant aux producteurs de financer la reproduction à plus grande échelle et d'élargir le champ des solutions techniques ayant porté leurs fruits; viii) lever les obstacles qui empêchent les exploitants privés d'équipements techniques d'assurer une prestation de services rapide aux petits exploitants; ix) mettre en place les mesures qui s'imposent pour maximiser l'efficacité dans la gestion et l'exécution du projet.</p>
Composantes	<p>Composante 1: transfert de technologies;</p> <p>Composante 2: accès aux marchés et gestion après récolte;</p> <p>Composante 3: renforcement des capacités et des institutions.</p>
Principales activités agroécologiques	<ul style="list-style-type: none">▪ Transfert de paquets technologiques pour la culture, l'élevage et la sylviculture, et la création de systèmes de production fondés sur l'agroforesterie; introduction de la fertilisation combinant compost et fientes de volaille;▪ Amélioration des intrants pour l'alimentation des animaux d'élevage, par l'association de résidus de cultures et des plantes fourragères dont la production a été introduite dans la rotation culturale;▪ Élimination des herbicides dans le paquet consacré au travail du sol minimal, fabrication de produits pour remplacer les herbicides et réduction de l'utilisation des pesticides grâce à l'application de pratiques de lutte intégrée contre les ravageurs;▪ Application de l'approche des écoles pratiques d'agriculture dans le cadre de l'apprentissage participatif;▪ Augmentation de la disponibilité des réserves fourragères sur les terres de parcours et des forêts communautaires.

4.5 La place de l'agroécologie dans le portefeuille de la région Afrique de l'Ouest et du Centre

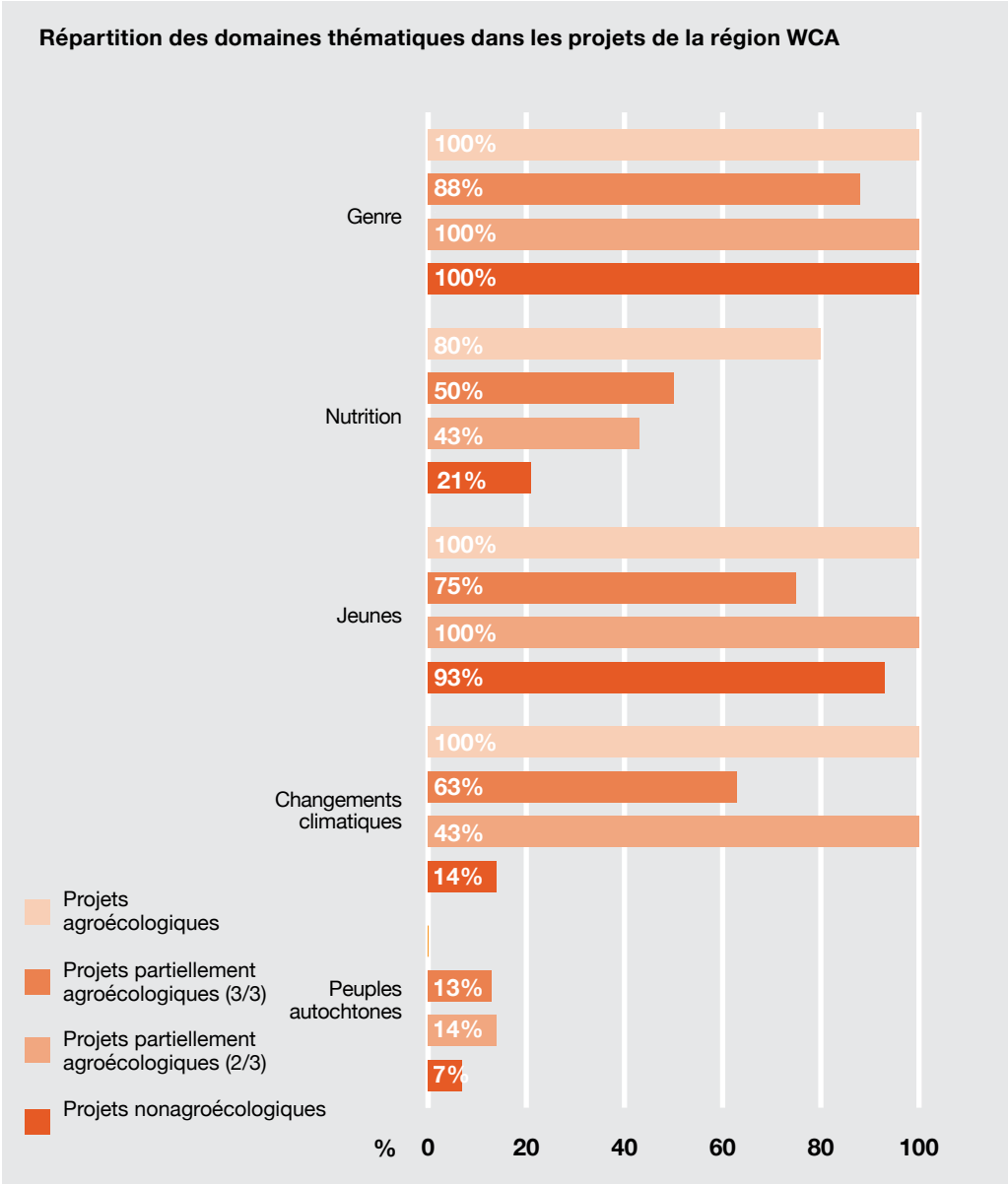
Le portefeuille de la région WCA se compose de 34 projets qui se sont achevés ou doivent s'achever entre 2018 et 2023. Il ressort de l'évaluation réalisée au moyen du Cadre agroécologique conçu aux fins du bilan que cinq projets étaient agroécologiques (15%), 15 projets étaient partiellement agroécologiques (44%) et 14 projets étaient non agroécologiques (41%) (figure 30). Cette répartition est similaire à la répartition de tous les projets de l'échantillon, toutes régions confondues.

FIGURE 30:



Comme c'est le cas des projets des portefeuilles des régions LAC et NEN, les projets agroécologiques menés dans la région WCA présentent un taux d'intégration des thématiques transversales prioritaires du FIDA particulièrement élevé, ce qui confirme une fois encore les conclusions de l'analyse portant sur l'ensemble des projets de l'échantillon. Tous les projets agroécologiques menés dans la région WCA (100%) intègrent les questions concernant le genre, les jeunes et les changements climatiques, et 80% prennent en compte la nutrition. S'agissant des questions de genre et des jeunes, on ne note aucune différence entre les projets ayant trait à l'agroécologie et les projets non agroécologiques, qui intègrent le genre dans 100% des cas et les jeunes dans 93% des cas (figure 31). Toutefois, comme l'a révélé l'analyse de l'échantillon complet, les projets s'inscrivant dans une démarche agroécologique ont été beaucoup plus efficaces que les projets non agroécologiques pour ce qui est de l'intégration des questions portant sur la nutrition et les changements climatiques, encouragée avant même que le FIDA ne les désigne thématiques transversales prioritaires. La nutrition apparaît dans seulement 21% des projets non agroécologiques, et les changements climatiques, dans 14% de ces projets.

FIGURE 31:



Le Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder⁴³, mené au Niger, est un exemple éloquent de projet exécuté dans une zone aride de la région WCA sur la base d'une approche agroécologique (encadré 10). Le ProDAF a bénéficié d'un financement au titre de l'ASAP et du FEM, ainsi que de fonds émanant d'autres sources de financement, et visait à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à améliorer la résilience des ménages ruraux face aux crises secouant les régions ciblées. Les acteurs du projet travaillent essentiellement avec des exploitants familiaux menant des activités agro-sylvo-pastorales, y compris des femmes et des jeunes, au bénéfice de 290 000 ménages ruraux.

À l'échelle des exploitations et des paysages, le ProDAF exécute les activités suivantes: i) régénération naturelle assistée pour favoriser l'infiltration de l'eau et l'amélioration de la teneur du sol en matière organique; ii) lutte intégrée contre les ravageurs et protection phytosanitaire grâce à l'extrait d'huile de neem pour réduire l'utilisation des intrants de synthèse et les coûts afférents à la lutte contre les ravageurs, les mauvaises herbes et les maladies; iii) adoption de techniques pour l'amélioration de la production d'aliments pour animaux et de fourrage, et lutte contre les maladies animales pour protéger le petit bétail et les volailles grâce à l'utilisation productive des synergies générées par les systèmes de production intégrée (production et épandage de fumier et de compost pour améliorer la fertilité des sols); iv) cultures intercalaires d'arbres fixateurs d'azote et de céréales via la régénération naturelle assistée; v) gestion durable des bassins versants par la création d'infrastructures pour la collecte de l'eau et utilisation efficiente de l'eau, fixation des dunes et régénération des terres dégradées.

Le projet incorpore également de manière plus large les aspects sociaux et économiques de l'agroécologie, par l'établissement de passerelles entre les exploitants et les marchés, le renforcement des capacités de coapprentissage entre les agriculteurs familiaux par l'intermédiaire des écoles pratiques d'agriculture, par l'autonomisation des femmes et des jeunes, mais aussi par ses d'activités d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets qui présentent un intérêt pour la petite agriculture familiale durable. Le ProDAF contribue en outre à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des plus vulnérables, les femmes et les enfants en particulier, et à réduire le taux de malnutrition chronique en améliorant les régimes alimentaires des populations grâce à la diversification de la production.

43 Voir <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001688>.

ENCADRÉ 10:

Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder

Pays	Niger
Date d'approbation	22/04/2015
Date d'achèvement	30/09/2023
Type de financement	Prêt/don (ASAP/FEM)
Organismes d'exécution	Unités régionales de gestion du programme (URGP) du Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Type de projet	Projet agroécologique
Zone agroécologique	Zone aride
Zone cible	Régions de Maradi, Tahoua et Zinder
Groupe cible	Exploitants familiaux menant des activités agro-sylvo-pastorales; femmes et jeunes
Objectif du projet	Le projet a pour objet de contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux des régions de Maradi, Tahoua et Zinder, et à renforcer la capacité de résilience de ces ménages face aux crises. L'objectif en matière de développement est d'accroître durablement les revenus de 240 000 exploitations agricoles familiales, de renforcer leur résilience face aux chocs extérieurs, notamment les changements climatiques, et d'améliorer leur accès aux marchés locaux, urbains et régionaux dans les trois régions.
Composantes	Composante 1: renforcement de l'agriculture familiale fondée sur des pratiques durables; Composante 2: accès aux marchés; Composante 3: gestion et coordination du programme, suivi-évaluation et gestion des savoirs.
Principales activités agroécologiques	<ul style="list-style-type: none">▪ Agroforesterie communautaire et régénération naturelle assistée▪ Application d'extrait d'huile de neem et recours aux pratiques de lutte intégrée contre les ravageurs pour réduire la pression des ravageurs, des mauvaises herbes et des maladies;▪ Gestion durable des bassins versants;▪ Techniques d'amélioration de la production d'aliments pour animaux et de fourrage.

En outre, le FIDA et ses partenaires se sont joints à l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO)⁴⁴, une plateforme de coordination et d'information regroupant des organisations paysannes, des acteurs de la société civile, des ONG, des instituts de recherche et des organisations internationales qui souhaitent promouvoir la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest. Dans le droit fil du second atelier qui s'est tenu à Dakar en 2019 avec l'appui et la participation du FIDA, le Fonds a l'intention de continuer à contribuer à l'initiative par l'intermédiaire du programme ASAP.

44 L'Alliance fédère de nombreux acteurs, parmi lesquels le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) (Sénégal), ainsi que d'autres plateformes nationales regroupant des organisations paysannes en Afrique de l'Ouest, dont l'association Environnement Développement Action pour la Protection naturelle des terroirs (ENDA-Pronat), l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), l'Union européenne, la FAO, le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le Panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (IPES-Food), Action contre la faim, l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA), le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF/WECARD), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).



5.

Conclusions et recommandations

La présente section comprend un résumé des principales conclusions et recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation de la part de l'agroécologie dans le portefeuille du FIDA. Cette évaluation portait sur un échantillon de 207 projets du FIDA qui ont été achevés ou qui doivent s'achever entre 2018 et 2023.

Soutien accordé aux démarches agroécologiques dans le portefeuille du FIDA

La principale conclusion du bilan est la suivante: même si l'agroécologie n'est explicitement mentionnée que dans quelques documents de projet parmi ceux examinés, **60% des projets à l'étude incluent bel et bien des activités agroécologiques**. Plus précisément, **13% des projets de l'échantillon prennent entièrement appui sur l'agroécologie**. Ces projets favorisent l'établissement de systèmes de production qui intègrent une riche diversité d'espèces végétales et animales dans le but de créer des synergies, d'assurer une utilisation efficiente des ressources, et le recyclage de l'eau, des nutriments, de la biomasse et de l'énergie. Au total, 47% des projets de l'échantillon concourent partiellement au développement de l'agroécologie grâce à leurs interventions, soit parce que celles-ci i) promeuvent pleinement les trois éléments clés (**Diversité, Efficience et Recyclage**), mais visent seulement une partie des bénéficiaires, soit parce qu'elles (ii) visent tous les bénéficiaires, mais ne promeuvent que deux des trois éléments clés. Parmi les projets n'ayant pas appliqué de démarche agroécologique (40% de l'échantillon total), 36% orientent leurs investissements principaux vers des secteurs autres que l'agriculture, l'élevage ou l'aquaculture, et 6% financent la pêche côtière, un secteur qui n'a pas été pris en compte dans le cadre agroécologique utilisé aux fins du présent bilan. Par conséquent, **seulement 23% des projets du FIDA qui soutiennent la production agricole et animale ne soutiennent aucune pratique ayant trait à l'agroécologie**. Cette analyse atteste que depuis longtemps déjà le FIDA œuvre à favoriser la généralisation des pratiques agricoles durables et la gestion des ressources naturelles à l'échelle des exploitations et des paysages. Elle constitue également une assise solide, sur laquelle le FIDA pourra prendre appui pour poursuivre plus loin sur sa lancée et aider les gouvernements, les petits producteurs et leurs collectivités à prendre le virage de l'agroécologie et ainsi effectuer la transition vers des systèmes agricoles intégrés. Enfin, il ressort également de l'analyse que les partenaires de développement du FIDA sont fortement demandeurs de ce type de soutien.

RECOMMANDATION: Élargir la portée du Cadre agroécologique pour faciliter la compréhension de l'agroécologie en tant qu'approche intégrée des systèmes alimentaires durables qui profitent aux petits producteurs et aux populations vulnérables des zones rurales (et y intégrer, par exemple, une composante sur la pêche côtière en collaboration avec la FAO, ou travailler de concert avec d'autres partenaires, comme l'Institut international de recherches sur l'élevage, qui souhaiteraient affiner le Cadre agroécologique pour ce qui est des systèmes de production pastoraux).

Convergence entre les thématiques transversales prioritaires et l'agroécologie dans le portefeuille d'opérations du FIDA

S'agissant de l'intégration d'activités en faveur de l'égalité femmes-hommes, on n'observe qu'une différence minimale entre les projets du FIDA qui prévoient l'application de pratiques agroécologiques et ceux qui n'en prévoient pas. En effet, 98 à 100% des projets ayant trait à l'agroécologie et 89% des projets non agroécologiques prennent en compte les questions de genre, ce qui indique que la quasi-totalité des projets du FIDA intègrent cette thématique prioritaire. Depuis des décennies, l'intégration du genre dans les projets, première thématique dont le FIDA a fait de la transversalisation une priorité, est un impératif, ce qui explique sa prédominance dans tous les types de projets. En ce qui concerne les plus récentes thématiques transversales prioritaires du FIDA, **il existe une corrélation positive manifeste entre la promotion de l'agroécologie et l'intégration des questions concernant la nutrition, les changements climatiques et les jeunes. Les projets ayant trait à l'agroécologie ont très tôt intégré les thématiques de la nutrition et des changements climatiques** – ce qui prouve l'intérêt de l'approche agroécologie quand il s'agit de faire progresser l'intégration de ces domaines cruciaux. La nutrition est prise en compte dans 92% des projets entièrement agroécologiques et dans 55 à 60% des projets partiellement agroécologiques, mais dans seulement 20% des projets non agroécologiques. Les changements climatiques sont pris en compte dans 96% des projets agroécologiques et dans 60 à 83% des projets partiellement agroécologiques, mais dans seulement 18% des projets non agroécologiques. Si les écarts sont moins marqués pour la thématique des jeunes, son intégration est moins réussie dans les projets non agroécologiques (59%) que dans les projets agroécologiques (78 à 81%). Les peuples autochtones sont une thématique d'intérêt pour 62% des projets agroécologiques et pour 29% des projets non agroécologiques. **En promouvant l'agroécologie dans ses projets, le FIDA contribue de manière globale à faire progresser ses quatre thématiques transversales prioritaires. L'approche agroécologique semble également présenter un intérêt pour les projets incluant une collaboration avec les peuples autochtones.** La contribution du FIDA à la réalisation de l'ODD n° 2 (Faim zéro) devrait augmenter de manière significative grâce aux démarches agroécologiques, compte tenu de leurs bienfaits pour la sécurité nutritionnelle, et pour l'adaptation et la résilience face aux changements climatiques, en particulier pour les petits producteurs et leurs collectivités.

RECOMMANDATION: Faire intervenir les démarches agroécologiques lors de la conception des projets qui visent à promouvoir l'adoption et le renforcement de systèmes de production et de commercialisation diversifiés et intégrés auprès des collectivités rurales extrêmement vulnérables face aux changements climatiques et à l'insécurité nutritionnelle et des peuples autochtones (en s'inspirant des savoirs autochtones en matière d'agroécologie). L'objectif premier serait de stabiliser la production, d'accroître les revenus et d'augmenter et de diversifier la production des aliments, et d'améliorer leur disponibilité pour les familles à faible revenu.

Tendances relatives à l'application de l'agroécologie dans différents contextes agroécologiques et zones climatiques

Le bilan n'a pas permis de dégager de tendance confirmant que l'agroécologie est appliquée plus fréquemment dans certains contextes agroécologiques ou zones climatiques que dans d'autres. **L'évaluation montre que les projets ayant trait à l'agroécologie sont répartis de manière équilibrée dans les différentes zones agroécologiques et géographiques. Cela confirme que l'agroécologie peut être appliquée aux systèmes agricoles dans des contextes divers et qu'elle peut être adaptée aux conditions locales.** En effet, l'agroécologie comprend un large éventail de pratiques qui sont transposables dans les diverses typologies locales de climats et de paysages, et s'avèrent efficaces en présence de différents types de sols et à divers niveaux de disponibilité des ressources naturelles. La forte présence des projets agroécologiques dans les zones arides tropicales (54%), les zones mixtes tropicales (23%) et les zones montagneuses tropicales (15%) dénote une action globale soutenue du FIDA dans ces régions, due à la forte pauvreté rurale qui y sévit.

RECOMMANDATION: Conduire des études qualitatives pour mettre en lumière les types de pratiques agroécologiques les mieux adaptées à chaque zone agroécologique, le but étant de dresser le bilan des stratégies qui ont porté leurs fruits dans le cadre de l'adaptation face aux risques climatiques, et pour remédier aux insuffisances en matière de sécurité alimentaire et de nutrition qui caractérisent certains contextes.

Lacunes touchant les groupes d'activités agroécologiques soutenues par le FIDA et incidences sur la contribution à l'établissement de systèmes alimentaires durables

L'analyse des différents groupes d'activités agroécologiques mis en avant par des projets agroécologiques de l'échantillon établit que les **projets agroécologiques du FIDA promeuvent largement toute une variété de pratiques agroécologiques à l'échelle des exploitations et des paysages, mais apportent un soutien plus restreint aux activités facilitant la commercialisation des produits agroécologiques et leur introduction dans les marchés. À l'échelle systémique, l'appui à l'amélioration des politiques, des services et des instruments dans une optique de reproduction de l'agroécologie à plus grande échelle pour une transition vers des systèmes alimentaires durables est encore plus faible.**

Au niveau 1 (exploitations) et au niveau 2 (paysages), quelques groupes d'activités sont moins fréquemment soutenus et pourraient gagner à ce qu'une attention accrue soit accordée à leur exécution. Parmi ces activités figurent notamment les suivantes: recours plus fréquent aux énergies renouvelables; utilisation des savoirs traditionnels pour la cocréation et la mise en commun; établissement d'institutions locales chargées de la gouvernance responsable des ressources naturelles et de la planification participative de l'utilisation des terres; instauration de systèmes semenciers locaux pour élargir l'accès à diverses variétés de semences de qualité, adaptées aux conditions locales.

Dans le cas des activités du niveau 3 (amélioration de l'accès aux marchés), l'appui se traduit principalement par des investissements que l'on retrouve traditionnellement dans les projets du FIDA, comme la transformation et le stockage des aliments. En l'état, les projets ont échoué à mettre à profit d'importants éléments des systèmes agroécologiques. Seulement un tiers des projets agroécologiques mettent à l'essai des solutions innovantes pour organiser l'offre et la demande et instaurer des passerelles pour rapprocher directement les petits producteurs, leurs organisations et les consommateurs autour de valeurs communes, comme la production alimentaire durable (il peut par exemple s'agir de mettre à profit les technologies de l'information et de la communication pour créer un site de vente en ligne ou des plateformes pour consolider la confiance des consommateurs, d'instaurer des systèmes de garantie communautaires à coût abordable, de créer des infrastructures et des locaux pour héberger les marchés agricoles, de soutenir la passation de marchés publics pour l'approvisionnement en aliments sains auprès de petits producteurs, de nouer des liens avec des partenaires du secteur privé qui promeuvent les mêmes valeurs pour soutenir la production et la commercialisation durables de denrées alimentaires). **Les faiblesses dans l'appui aux innovations commerciales entravent les projets agroécologiques du FIDA et les empêchent de contribuer pleinement à la transition vers des systèmes alimentaires durables. Les innovations commerciales qui s'appuient sur l'agroécologie favorisent une plus grande disponibilité d'aliments sûrs, variés et abordables sur les marchés locaux ou nationaux, qui représentent un plus grand potentiel d'ajout de valeur pour les petits producteurs.** Le fait d'intégrer plus fréquemment ces interventions permettrait d'établir un accès plus solide et plus direct entre les petits producteurs (et leurs organisations) et les marchés et consommateurs prônant les mêmes valeurs au sujet de la production durable des aliments, d'accroître leur pouvoir de négociation et de placer un plus grand potentiel d'ajout de valeur à l'échelle des exploitations. Le FIDA est bien placé pour soutenir les innovations visant le niveau des marchés, comme c'est le cas dans un tiers des projets agroécologiques du FIDA.

RECOMMANDATION: Consigner les enseignements tirés des projets agroécologiques du FIDA (un tiers des projets agroécologiques) qui investissent dans des approches commerciales innovantes et fournir des lignes directrices sur les meilleures pratiques à suivre pour élargir l'appui fourni à ces démarches dans le cadre des projets du FIDA.

Les activités du niveau 4 dans les projets agroécologiques du FIDA (appui aux politiques, services et instruments favorables à l'agroécologie) présentent le plus faible taux d'incorporation. Ce constat témoigne, selon toute vraisemblance, de l'avantage comparatif du FIDA qui découle de ses multiples investissements auprès des petits producteurs et de leurs collectivités à l'échelle des exploitations, des paysages et des marchés, mais il révèle également qu'il existe des axes d'amélioration à exploiter et qu'il conviendrait de nouer des partenariats pour faire pencher les politiques publiques, le but étant d'améliorer les services au bénéfice des petits producteurs pratiquant l'agroécologie. Le FIDA est bien placé pour aider à lever certains obstacles systémiques qui entravent la transition des petits producteurs vers la production et la commercialisation de produits agroécologiques, et à accroître leur contribution à l'établissement de systèmes alimentaires durables et à la réalisation de l'ODD n° 2. Le FIDA investit et consolide ses connaissances auprès des petits producteurs, de leurs organisations, de leurs collectivités et de leurs partenaires publics, ce qui permet au Fonds de: i) produire des données factuelles et des produits du savoir pour étayer le processus d'élaboration des politiques et la reproduction à plus grande échelle des investissements dans le cadre de la transition des petits producteurs vers des systèmes de production et de commercialisation fondés sur l'agroécologie; ii) soutenir la consolidation des instruments et des services (par le financement, des mécanismes d'incitation économique, la recherche participative, l'assistance technique et la vulgarisation, par exemple) favorables à l'innovation, à la cocréation et au renforcement des capacités; iii) favoriser la mise en place de partenariats avec le secteur privé, par exemple pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et les technologies financières avec le concours d'organisations de petits producteurs dans le but d'optimiser les processus de transition agroécologique.

Comme en atteste la proportion de projets agroécologiques qui investissent dans des mécanismes inclusifs de concertation sur les politiques (35%), les projets du FIDA ont largement contribué à la création de plateformes territoriales multipartites, qui ont permis de procéder à des échanges de vues sur les obstacles systémiques et d'y apporter des solutions. Ces obstacles émergent souvent lorsque les projets d'investissement dans les systèmes de production et de commercialisation visant les agriculteurs et leurs organisations se heurtent à des difficultés systémiques. Les plateformes territoriales multipartites peuvent s'avérer un outil particulièrement efficace pour mobiliser les petits producteurs, les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, les inciter à prendre une part active au dialogue et à trouver des solutions qui sont adaptées à leur situation et génèrent en parallèle des retombées plus vastes, à l'échelle du système. Le FIDA devrait également s'efforcer de nouer des alliances avec des partenaires plus à même de promouvoir la réforme des politiques et des réglementations de telle sorte que celles-ci favorisent l'établissement de systèmes alimentaires durables, fondés sur l'agroécologie. Le FIDA et la FAO ont déjà joint leurs forces dans le cadre de l'initiative L'agroécologie – passer à l'échelle supérieure. À titre d'exemple, la FAO et le FIDA travaillent en collaboration avec les représentants des autorités argentines au niveau national et provincial pour élaborer des cadres stratégiques et investir dans l'activité des petits producteurs pratiquant l'agroécologie. Dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, une autre initiative à laquelle il s'est associé, le FIDA peut collaborer avec d'autres organismes et gouvernements pour promouvoir les échanges Sud-Sud et la concertation sur les politiques dans l'optique de lever les obstacles systémiques à la transition vers l'agroécologie et des systèmes alimentaires durables, et vers la réalisation de l'ODD n° 2.

RECOMMANDATIONS: Concevoir et mettre en place des instruments de suivi des résultats pour produire des éléments probants sur les effets et les avantages des systèmes agricoles et des systèmes de commercialisation fondés sur l'agroécologie (par exemple, création de revenus, résilience, sécurité alimentaire et accès à une alimentation saine et variée, autonomisation et amélioration de la capacité d'action des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, pérennisation des services écosystémiques, préservation de la biodiversité), et documenter les pratiques d'investissements qui ont porté des fruits et les services qui permettent d'assurer l'institutionnalisation et la reproduction à plus grande échelle.

Recenser les enseignements tirés des projets d'investissement agroécologiques du FIDA qui visent à soutenir les plateformes territoriales multipartites mobilisant activement les petits producteurs, les femmes, les jeunes et les peuples autochtones autour de la recherche de solutions aux obstacles systémiques qui entravent le développement de l'agroécologie et freinent la transition vers des systèmes alimentaires durables, et présenter des exemples de meilleures pratiques et des solutions novatrices permettant d'affermir l'appui fourni à ces plateformes territoriales par l'intermédiaire des projets du FIDA.

Créer des synergies avec les gouvernements et d'autres partenaires du développement pour encourager l'élaboration de cadres d'action exhaustifs, et pour adapter ou modifier les principales réglementations susceptibles de servir l'agroécologie et la transition vers des systèmes alimentaires durables.

Résultats des projets appliquant entièrement la démarche agroécologique

Par rapport à tous les autres projets du FIDA achevés au cours de la même période, les 10 projets entièrement agroécologiques qui ont été achevés entre 2018 et 2020 affichent de meilleurs résultats pour tous les indicateurs sélectionnés par le FIDA, lesquels se rapportent à des facteurs décisifs pour assurer la contribution des projets à l'établissement de systèmes alimentaires durables. **Les scores les plus élevés obtenus pour les indicateurs Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes, Sécurité alimentaire, Adaptation aux changements climatiques, Gestion de l'environnement et des ressources naturelles, Capital humain et social, Durabilité et Efficacité correspondent aux projets agroécologiques, ce qui montre l'avantage comparatif des démarches agroécologiques en tant qu'approches intégrées dans la réalisation des objectifs d'efficacité du FIDA au service du développement.** Le FIDA est résolument déterminé à améliorer les résultats en matière de durabilité – actuellement l'un des indicateurs enregistrant les résultats les plus faibles. Les 10 projets agroécologiques qui sont parvenus à achèvement ont atteint ou dépassé la cible fixée par le FIDA (une note de 4, soit «plutôt satisfaisant») pour l'indicateur de durabilité, tandis que si l'on considère l'ensemble des projets du FIDA achevés durant de la même période, seulement 70% ont obtenu une note d'au moins 4. L'analyse met également en lumière la contribution de certains groupes d'activités agroécologiques dans la réalisation et les impacts des projets en matière de durabilité, à **Création et renforcement des institutions locales dans une optique de gouvernance des ressources naturelles, Mécanismes de concertation sur les politiques et Renforcement des capacités institutionnelles pour l'élaboration, l'application et le suivi-évaluation de politiques et d'instruments favorables à l'agroécologie.**

RECOMMANDATION: Favoriser l'adoption de démarches intégrées et globales, telles que l'agroécologie, visant la transition vers des systèmes alimentaires durables dans le cadre des projets et des programmes appuyés par le FIDA, et pérenniser les projets et les programmes, ainsi que l'efficacité en matière de développement en mettant l'accent sur les principales activités qui contribuent à accroître l'appropriation à l'échelle locale, à renforcer les capacités dans une optique de gouvernance responsable, et à assurer l'instauration de politiques favorables à la transition.

L'effet de levier du FIDA dans le cadre du financement de l'agroécologie

Si l'on considère l'échantillon total, qui comprend 207 projets du FIDA ayant été achevés ou devant s'achever entre 2018 et 2023, **56% du financement du FIDA (y compris au titre du FEM et de l'ASAP) étaient destinés à des projets agroécologiques et des projets partiellement agroécologiques (3,75 milliards d'USD sur un total de 6,67 milliards d'USD)**. Si l'on considère toutes les sources de cofinancement mobilisées pour ces projets, on constate que l'investissement total dans les projets agroécologiques et les projets partiellement agroécologiques s'élève à 8,25 milliards d'USD, ce qui représente 53% du financement total analysé (15,5 milliards d'USD). Toutefois, dans la mesure où les projets agroécologiques et partiellement agroécologiques représentent, ensemble, 60% des projets de l'échantillon, ces chiffres démontrent que les projets non agroécologiques mobilisent un volume de financement plus élevé que celui consacré aux projets soutenant l'agroécologie.

L'ASAP et le FEM se sont avérés décisifs pour mobiliser un financement en faveur pratiques agroécologiques, même si ces sources n'ont contribué que de manière minime au financement total des projets (3% dans le cas de l'ASAP). Environ 87% des projets financés au titre de l'ASAP et 90% des projets financés par le FEM promeuvent entièrement ou partiellement l'agroécologie.

On constate que de manière générale **la part du cofinancement émanant du secteur privé est négligeable pour tous les projets de l'échantillon, avec un financement nul (0%) pour les projets agroécologiques et de 4% pour les projets non agroécologiques**. Même si le cofinancement offert par le secteur privé n'apparaît pas toujours en bonne et due forme dans les rapports de projet, il ne fait aucun doute que la participation des acteurs privés représente un enjeu majeur et une piste à exploiter. Le FIDA pourrait s'employer à forger des partenariats et à mobiliser des co-investissements auprès des acteurs du secteur privé afin de mobiliser un volume de financement plus élevé au profit des petits producteurs pratiquant l'agroécologie, de l'ajout de valeur et de la commercialisation. Les investisseurs privés à impact sont de plus en plus nombreux à souhaiter savoir si les investissements contribuent à la transition vers des systèmes alimentaires durables et, dans l'affirmative, de quelle manière ils y contribuent. À titre d'exemple, l'organisme Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation, grâce à son initiative Transformational Investing in Food Systems, met actuellement au point une série d'outils prometteurs pour faciliter l'analyse des coûts réels⁴⁵. Ces outils font entrer en ligne de compte les facteurs externes qui aggravent la vulnérabilité face aux changements climatiques et prennent en considération un ensemble plus large de critères concernant la société, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et l'économie, qui permettent de comprendre l'impact des investissements dans le secteur agroalimentaire.

Conformément à sa nouvelle Stratégie de collaboration avec le secteur privé et des instruments connexes, et en considération des projets d'investissement souverains, le FIDA pourrait établir un partenariat avec des investisseurs privés à impact pour délimiter le champ des co-investissements qu'il serait possible de mobiliser au profit des entrepreneurs et des petits producteurs pratiquant l'agroécologie, et des activités d'agrégation et de commercialisation de la production. De la même manière, il pourrait être dans l'intérêt de tous de perfectionner et d'utiliser des instruments d'investissement fondés sur les résultats (par exemple, comptabilité par analyse des coûts réels, analyse économique et financière améliorée, triple bilan, empreinte écologique, rendement social de l'investissement) pour mesurer les retombées des investissements visant les systèmes alimentaires durables (par exemple, régénération et amélioration des services écosystémiques, création d'emplois, promotion de l'inclusion et de l'autonomisation des femmes et des jeunes, accroissement des revenus, sécurité alimentaire et nutritionnelle, et résilience des petits producteurs et de leurs familles). Les données factuelles émanant de ces instruments sont indispensables pour perfectionner les connaissances, mobiliser et accroître les investissements. Ainsi, certaines fondations et agences de développement mettent au point des outils pour l'analyse des modèles d'investissement par financement mixte qui tiennent compte des résultats sociaux, environnementaux et économiques pour le calcul de la rentabilité, et intègrent un mécanisme pour la gestion des risques (par exemple, garanties sur premières pertes), susceptibles d'encourager la participation d'acteurs du secteur privé. Ces mécanismes d'investissement, ainsi que d'autres innovations émergentes, seront essentiels pour favoriser la généralisation de l'agroécologie.

45 Pour obtenir de plus amples informations au sujet de l'initiative Transformational Investing in Food Systems, veuillez consulter le site Internet <https://futureoffood.org/impact-areas/agroecology/>.

RECOMMANDATIONS: Dans le cadre de la nouvelle Stratégie de collaboration avec le secteur privé du FIDA et dans le droit fil des projets d'investissement souverain, le FIDA devrait s'employer à forger des partenariats avec des investisseurs privés à impact et recenser, parmi les argumentaires de projet et les instruments de financement associés, ceux qui sont les mieux adaptés pour l'investissement conjoint avec des entrepreneurs agroécologiques, et travailler avec de petits producteurs en vue de faire avancer le regroupement et la commercialisation.

Étudier l'intérêt mutuel des investisseurs à impact pour le perfectionnement et l'emploi des instruments d'investissement fondés sur les résultats afin d'évaluer dans quelle mesure les investissements contribuent à l'établissement de systèmes alimentaires durables et assurer le suivi de ces contributions, le but étant d'assurer l'apprentissage mutuel, de se stimuler réciproquement et de reproduire les investissements à plus grande échelle.

Disparités entre les régions du FIDA en matière de soutien à l'agroécologie

La répartition des projets par type de projet entre les régions est plus ou moins comparable à la répartition de l'échantillon total (13% de projets agroécologiques, 43% de projets partiellement agroécologiques et 40% de projets non agroécologiques). **La région LAC fait figure d'exception, avec un soutien très marqué en faveur de l'agroécologie (23% des projets de la région sont agroécologiques et 46%, partiellement agroécologiques).** Ce phénomène est essentiellement attribuable au portefeuille d'opérations du FIDA au Brésil. Parmi les huit projets agroécologiques de la région LAC, six proviennent du portefeuille d'opérations du FIDA visant le nord-est du Brésil, où tous les projets prévoient d'investir dans les collectivités dans le but de mettre au point des pratiques agroécologiques pour la gestion des exploitations et des paysages. Ces projets ont obtenu des résultats remarquables, avec le soutien à la conception de solutions novatrices rapprochant les producteurs et les marchés, par la voie des marchés publics par exemple, ou la mise en relation avec les acteurs touristiques de la région pour faire redécouvrir et proposer à la vente des produits alimentaires locaux. Ils ont également incité les petits producteurs et leurs collectivités à s'associer activement aux plateformes territoriales multipartites pour découvrir comment ils pourraient accroître leurs revenus via la commercialisation de produits agroécologiques et pour trouver des solutions pour lever les obstacles systémiques à la transition agroécologique.

La région LAC est talonnée par la région WCA (15% de projets agroécologiques, 44% de projets partiellement agroécologiques), suivie de la région ESA (12% de projets agroécologiques, 45% de projets partiellement agroécologiques), de la région APR (10% de projets agroécologiques, 46% de projets partiellement agroécologiques) et enfin, de la région NEN, lanterne rouge pour les projets agroécologiques (6%), mais première pour ce qui est des projets partiellement agroécologiques (55%). Il ressort de l'analyse de l'échantillon total que toute une palette d'approches et de pratiques agroécologiques est mise en application à l'échelle des régions, et qu'il est possible de progresser et de renforcer l'action menée dans le cadre des projets partiellement agroécologiques, qui représentent une part substantielle de l'échantillon.

Afin de favoriser l'apprentissage croisé, et avec le concours de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale, la Division PMI élabore actuellement une note sur les leçons apprises à partir des enseignements du présent bilan, six études de cas détaillées portant sur des projets agroécologiques, et les enseignements tirés consignés par écrit par d'autres partenaires. Ces supports de connaissances seront complétés par une note d'orientation consacrée aux meilleures pratiques et aux nouvelles approches à l'appui de l'agroécologie et de l'établissement de systèmes alimentaires durables et résilients, et qu'il conviendrait de prendre en compte dans la conception et l'exécution des projets du FIDA.

RECOMMANDATIONS: À partir des conclusions du présent bilan, ainsi que du rapport sur les études de cas et de la note sur les leçons apprises à venir, rédiger une note d'orientation pour guider la mise au point et l'application de démarches agroécologiques dans le cadre de projets d'investissement.

Au niveau transrégional, faciliter les échanges de connaissances et l'apprentissage pour le personnel du FIDA et les partenaires de développement (gouvernements, ONG, collectivités locales et acteurs du secteur privé).

Références

- Gliessman S. R. *et al.*, 2003, «Agroecology: The Ecology of Food Systems», in *Journal of Sustainable Agriculture*, vol. 22, no 30, p. 99-118, disponible à l'adresse: https://www.researchgate.net/publication/233138094_Agroecology_The_Ecology_of_Food_Systems.
- Gliessman S. R., 2007, *Agroecology: The ecology of sustainable food systems*, deuxième édition, CRC Press, Boca Raton, États-Unis.
- Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation, non daté, *Trends and Challenges*, disponible à l'adresse: <https://futureoffood.org/our-work/the-challenges-and-opportunities/>.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme alimentaire mondial (PAM) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2020, *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*, FAO, Rome.
- FAO, 2019, *Les 10 éléments de l'agroécologie*, Cent soixante-troisième session du Conseil de la FAO, FAO, Rome, 2-6 décembre, disponible à l'adresse: <https://www.fao.org/3/ca7173fr/ca7173fr.pdf>.
- FAO, 2018a, *Les 10 éléments de l'agroécologie – Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables*, FAO, Rome, disponible à l'adresse: <https://www.fao.org/3/I9037FR/i9037fr.pdf>.
- FAO, 2018b, *Participatory Guarantee Systems (PGS) for sustainable local food systems*, FAO, Rome, disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/3/I8288EN/i8288en.pdf>.
- FAO, 2009, *Ecosystem approach to fisheries and aquaculture: Implementing the FAO Code of Conduct for Responsible Fisheries*, FAO, Rome, disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/3/i0964e/i0964e.pdf>.
- FAO, non daté, *2ème Symposium international sur l'agroécologie: l'agroécologie au service des ODD – passer à l'échelle supérieure*, disponible à l'adresse: <https://www.fao.org/about/meetings/second-international-agroecology-symposium/fr/>.
- Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE), du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, 2019, *Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*, FAO, Rome, disponible à l'adresse: https://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/HLPE/reports/HLPE_Report_14_FR.pdf.
- Plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), 2019, *Rapport de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques sur les travaux de sa septième session*, IPBES, disponible à l'adresse: <https://ipbes.net/fr/events/ipbes-7-plenary>.
- FIDA, 2020a, *Community-driven development in IFAD-supported projects*, IOE, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/documents/38714182/41898849/ESR+CDD+-+final+with+cover.pdf/d2e08746-c023-da36-3c3d-2b50ab0ab90e>.

- FIDA, 2020b, *Corporate Portfolio Stocktake*, Département de la gestion des programmes, FIDA, Rome, avril 2020.
- FIDA, 2020c, «What makes projects sustainable?», séance de réflexion avec les équipes de projet, FIDA, Rome, décembre 2020.
- FIDA, 2019a, *Completion Impact Survey Report*, FIDA, disponible à l'adresse: https://www.ifad.org/documents/38714182/41331982/ARRI2019_Web.pdf/3a6b4016-3c6c-f040-a12f-3c46e8e82d5b
- FIDA, 2019b, *Stratégie de collaboration avec le secteur privé 2019-2024*, Conseil d'administration — Cent vingt-septième session, FIDA, Rome, 10-12 septembre 2019, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/-/private-sector-strategy>.
- FIDA, 2017, *Transversalisation des questions relatives au changement climatique, à la problématique hommes-femmes, à la nutrition et aux jeunes*, Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, Rome, 19-20 octobre, disponible à l'adresse: <https://webapps.ifad.org/members/repl/11/03/docs/french/IFAD11-3-R-4.pdf?attach=1>.
- FIDA, 2015, *IFAD's Engagement in Fragile and Conflict-affected States and Situations*, FIDA, disponible à l'adresse: https://www.ifad.org/documents/38714182/39711120/cle_fragile.pdf/1666bcfd-665d-48ac-a298-cb9ad3ac8531?t=1516913569000.
- FIDA, 2008, *IFAD's Action Plan for Improving its Development Effectiveness*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/knowledge/-/publication/ifads-action-plan-for-improving-its-development-effectiveness>.
- FIDA, non daté, *Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne*, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/asap>.
- FIDA, non daté, *Projet intégré de développement rural du Butana*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001332>.
- FIDA, non daté, *Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001487>.
- FIDA, non daté, *Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001424>.
- FIDA, non daté, *Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001688>.
- Fonds international de développement agricole (FIDA), non daté, *Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001548>.
- FIDA, non daté, *Projet de remise en état du bassin versant du fleuve Murat*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001623>.
- FIDA, non daté, *Projet national de développement de la gestion des terres agricoles et de l'eau*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001643>.
- FIDA, non daté, *Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro – Phase II*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001577>.

- FIDA, non daté, *Projet en faveur de l'adaptation aux changements climatiques dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001664>.
- FIDA, non daté, *Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001674>.
- FIDA, non daté, *Second projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001395>.
- FIDA, non daté, *Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar*, FIDA, disponible à l'adresse: <https://www.ifad.org/fr/web/operations/-/projet/1100001524>.
- Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) et Movimiento Agroecológico de América Latina y el Caribe (MAELA), 2004, «International Workshop on Alternative Certification», disponible à l'adresse: https://archive.ifoam.bio/sites/default/files/page/files/internationalworkshoponalternativecertification_torres_en.pdf.
- IFOAM – Organics International, 2021, *Participatory Guarantee Systems worldwide*, disponible à l'adresse: <https://pgs.ifoam.bio/>.
- Groupe de scientifiques indépendants nommés par le Secrétaire Général, 2019, *Le Futur c'est maintenant: la science au service du développement durable, Rapport mondial sur le développement durable 2019*, Nations Unies, New York, disponible à l'adresse: https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/26935French_DESA2019_Global_Sustainable_Development_Report_WEB.pdf.
- Institut de recherche pour la reconstruction rurale de la Chine, non daté, *Revitalizing Agroecology in China*, FAO, Rome, disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/3/be865e/be865e.pdf>.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2019, *Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres*, [P. R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi, J. Malley, (éd.)].
- Janousek A., Markey, S. et Roseland, M., 2018, «We see a real opportunity around food waste: exploring the relationship between on-farm food waste and farm characteristics», in *Agroecology and Sustainable Food Systems*, vol. 42, no 8, p. 933-960.
- Rede de Agroecologia Povos da Mata, 2021, *Manual práctico de sistema participativo de garantía – SPG*, Serra Grande, disponible à l'adresse: <http://www.car.ba.gov.br/sites/default/files/2021-06/MANUAL%20PRATICO%20DE%20SISTEMA%20PARTICIPATIVO%20DE%20GARANTIA%20-%20CARTILHA%20-%20LEITURA%20%281%29.pdf>.
- Rede de Agroecologia Povos da Mata, 2017, *OPAC: o que é e como funciona*, disponible à l'adresse: <https://povosdamata.org.br/sobre-rede/opac-o-que-e-e-como-funciona/>.
- Assemblée générale des Nations Unies, 2018, *Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales*, Conseil des droits de l'homme, 39^e session, 10-28 septembre, disponible à l'adresse: <https://digitallibrary.un.org/record/1650694?ln=fr>.

Réseau international URGENCI, 2020, *Community Supported Agriculture is a Safe and Resilient Alternative to Industrial Agriculture in the Time of Covid-19*, disponible à l'adresse: <https://urgenci.net/community-supported-agriculture-is-a-safe-and-resilient-alternative-to-industrial-agriculture-in-the-time-of-covid-19/>.

Wezel A., Bellon, S., Doré, T. *et al*, 2009, «Agroecology as a science, a movement and a practice. A review», in *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 29, p. 503–515, disponible à l'adresse: <https://doi.org/10.1051/agro/2009004>.

Annexe 1 - Niveaux d'intervention en matière d'agroécologie définis par le FIDA

Le Cadre agroécologique du FIDA décrit quatre niveaux d'intervention auxquels il est possible de mettre en œuvre des opérations en vue d'appliquer les pratiques agroécologiques: les exploitations, les paysages, les marchés et les politiques publiques. Pour déterminer si un projet promeut ou non l'agroécologie, il convient avant tout de savoir s'il répond à la nécessité de changement des systèmes de production à l'échelle des exploitations ou des paysages. Dans cette optique, on a sélectionné trois éléments clés de l'agroécologie présents à l'échelle des exploitations et des paysages, et tout projet soutenant ces trois éléments sera considéré comme projet agroécologique. Ces trois éléments clés sont les suivants:

- utilisation plus efficace des ressources conjuguée à la réduction des intrants externes ou à leur élimination;
- réutilisation de l'eau, recyclage des nutriments, de la biomasse et de l'énergie;
- diversification et intégration de différents secteurs agricoles (variété des espèces végétales et animales) dans les systèmes, conjuguées à de hauts niveaux de diversité biologique pour favoriser l'efficacité et le recyclage, répartir les risques, accroître la résilience et produire une plus grande variété d'aliments nutritifs.

Pour compléter ces trois éléments clés et mieux analyser le degré de prise en compte de l'agroécologie dans les projets d'investissement, les spécialistes du FIDA ont dressé la liste des groupes d'activités correspondant à chaque niveau, en s'appuyant pour ce faire sur la littérature existante, ainsi que sur des retours d'expérience internes et externes. Chaque groupe d'activités comprend une série de pratiques variées fondées sur l'approche agroécologique qui seront présentées en détail ci-après. La liste complète comprend 33 groupes d'activités regroupées en catégories thématiques, le cas échéant. Il convient de noter que la présente annexe est un document évolutif qui sera mis à jour au fur et à mesure que des meilleures pratiques et de nouvelles approches innovantes émergeront pour favoriser le développement de l'agroécologie et de systèmes alimentaires durables, au bénéfice des petits producteurs et de leurs collectivités.

Niveau 1: Échelle des exploitations

- 1.1. Gestion de l'eau et lutte contre l'érosion des sols:** pratiques visant à augmenter la capacité de rétention hydrique du sol, à améliorer la reconstitution des réserves d'eau souterraine et à lutter contre l'érosion du sol sur les exploitations (par exemple, création de talus enherbés et billonnage, plantations et diguettes en courbes de niveau, terrasses et murs de pierres, diguettes semi-circulaires et diguettes autour des arbres, haies végétales de protection contre le vent, fossés de drainage et de diversion des eaux, couverture des sols en toutes saisons, travail minimum du sol – méthodes d'agriculture de conservation); collecte des eaux de pluie et stockage sur l'exploitation, irrigation complémentaire et utilisation efficace des eaux dans les systèmes d'irrigation (par exemple, citernes et étangs, rigoles couvertes, irrigation au goutte-à-goutte et par aspersion, dispositif de vérification de l'utilisation efficace des eaux); intégration de pratiques d'agroforesterie, notamment sur les pentes, et systèmes sylvopastoraux; recours à une diversité d'espèces résistantes à la sécheresse, à la submersion et au sel, et aux ressources phylogénétiques pour réduire les risques face aux changements climatiques.
- 1.2. Gestion intégrée de la fertilité des sols:** recours à la culture de couverture, aux cultures intercalaires et à l'arboriculture à usages multiples pour la fourniture de paillage et d'engrais vert, mise en place de cultures pour augmenter la teneur des sols en nutriments dans les systèmes de cultures intercalaires ou de rotation (par exemple, plantes fixatrices d'azote, engrais verts); limitation du travail du sol; réduction et élimination, lorsque cela est possible, des engrais minéraux; application de techniques de production de compost organique et d'engrais, et de techniques de paillage favorisant le recyclage des éléments nutritifs; enfouissement des résidus de culture et suppression du brûlis.

- 1.3. Gestion intégrée des ravageurs, des maladies et des mauvaises herbes:** association de diverses techniques pour la lutte intégrée contre les nuisibles pour limiter au minimum, et quand cela est possible, interdire le recours aux pesticides de synthèse (par exemple, par la lutte biologique contre les ravageurs, l'instauration de systèmes de répulsion-attraction, l'utilisation d'entonnoirs à insectes et de biopesticides, le recours aux cultures intercalaires et à la rotation culturale, ainsi que d'autres pratiques d'agriculture biologique); plantation de diverses cultures et variétés en s'appuyant sur des ressources phytogénétiques résistantes aux maladies et aux ravageurs pour diminuer et répartir les risques; recours aux cultures de couverture pour lutter contre les adventices dans les systèmes d'agriculture de conservation afin de réduire ou de supprimer, quand cela est possible, le recours aux herbicides; pâturage du bétail dans les vergers et introduction de canards ou de poissons dans les exploitations sur terres inondables pour lutter contre les adventices et les ravageurs, et fertiliser les sols.
- 1.4. Gestion du bien-être et de la nutrition des animaux d'élevage:** rotation des pâturages à l'échelle de l'exploitation, avec l'association d'espèces variées de graminées fourragères résistantes et riches en nutriments pour éviter le surpâturage et améliorer la conservation des sols; recours au système du «prêt à couper et à emporter» dans les zones à risque de surpâturage, et intégration d'essences d'arbres et de cultures fourragères dans les systèmes de culture pour offrir aux animaux une alimentation de qualité pendant les saisons sèche et hivernale, et améliorer la santé et la productivité des troupeaux; modernisation des bâtiments d'élevage et des étables pour préserver la santé et le bien-être des animaux; recherche d'un équilibre entre les besoins, avec d'une part, l'enfouissement du paillis constitué par les résidus et le pâturage des résidus de récolte laissés au champ (qui présente un double avantage pour la fertilisation du sol) et d'autre part, la récupération des résidus de récolte pour l'alimentation hors champ (qui présente un double avantage au regard de la réduction des déchets); augmentation de la disponibilité en eau pour l'élevage (par exemple, en redirigeant l'eau vers des abreuvoirs pour éviter le piétinement autour des sources d'eau et leur contamination); diminution du recours aux antibiotiques grâce à la diminution de la capacité de charge, à l'amélioration des conditions d'hygiène et à la surveillance et à la gestion de la santé animale; interdiction du recours aux activateurs de croissance et aux hormones; appui aux programmes locaux pour favoriser l'échange des semences et la mise en place d'une plus grande variété d'espèces animales adaptées aux systèmes agroécologiques et résistantes face aux chocs et aux stress climatiques.
- 1.5. Diversification et intégration des secteurs dans le cadre des systèmes culture-élevage-pêche:** recours aux pratiques favorisant une plus grande biodiversité et le rétablissement des fonctions écologiques par l'introduction d'une gamme variée de plantes et de ressources zoogénétiques adaptées aux conditions locales, pour diluer les risques, accroître la résilience et augmenter la disponibilité et la variété des aliments nutritifs issus des systèmes d'exploitation, à l'échelle locale et nationale (par exemple, en introduisant des populations végétales évolutives associant diverses variétés de la même culture tolérant les aléas climatiques et les chocs y afférents); recours à une densité d'ensemencement optimale et écologique dans les cultures intercalaires et les systèmes de rotation, en introduisant des essences d'arbres et des plantes à usage multiples favorables aux pollinisateurs, dans le but de maximiser les synergies et la circulation des ressources (par exemple, en appliquant les principes de la permaculture); diversification de la biodiversité dans les potagers familiaux par la mise en œuvre de pratiques écologiques, et irrigation complémentaire via la collecte des eaux de ruissellement des toits, d'autres systèmes simples de récupération des eaux de pluie, ou la réutilisation des eaux usées traitées des ménages; mise en place de systèmes associant l'agroforesterie, le sylvopastoralisme et d'autres systèmes de culture-élevage pour renforcer les synergies et la circulation des ressources (comme les systèmes associant riz et poisson ou riz et canard, ou les systèmes d'aquaculture et de culture végétale).
- 1.6. Gestion des énergies renouvelables à l'échelle des exploitations et des ménages:** mise en place de pratiques permettant d'améliorer l'accès à des sources d'énergie de substitution (par exemple, installation de panneaux solaires, recours au biogaz et exploitation de l'énergie éolienne, et architecture visant l'utilisation optimale de la lumière naturelle); mise en place d'activités encourageant le recours aux technologies économes en énergie dans les systèmes agricoles (par exemple, irrigation par gravité, utilisation efficace de l'eau dans les systèmes de pompage à énergie solaire ou éolienne destinés à l'irrigation, ou traction animale); promotion des sources d'énergie alternatives pour les besoins des ménages afin de freiner le déboisement dans les zones dans lesquelles le bois constitue la principale source d'énergie (par exemple, installation d'unités de compostage et de biodigesteurs domestiques pour la cuisson des repas, fourneaux de cuisson économiques et isolation des logements dans les régions froides pour améliorer la qualité de l'air intérieur, réduire le risque de maladies respiratoires et diminuer les besoins en bois de chauffe, et par conséquent, la charge de travail des femmes et des enfants).

Niveau 2: Échelle des paysages

Planification de l'utilisation des terres, gouvernance et coapprentissage

- 2.1. Planification participative de l'utilisation des terres:** sur une base participative, cartographie des ressources du paysage et évaluation de la situation, description de leur usage dans le cadre des différentes activités de subsistance pour chaque groupe d'utilisateurs, description des conflits potentiels à l'égard de l'exploitation des ressources, inventaire des zones à risque de dégradation dans lesquelles les services écosystémiques sont perturbés, et la capacité de résilience et de productivité des paysages est diminuée; élaboration participative et communautaire de plans d'occupation des sols en prenant en compte les risques associés aux changements climatiques, les besoins en matière de services écosystémiques et de conservation de la biodiversité, les besoins des femmes, des hommes, des jeunes et des divers groupes ethniques, le cas échéant, et la nécessité de leur garantir un accès équitable aux ressources, ainsi que l'intégration de secteurs dans une optique de création de synergies, de renforcement des fonctions écologiques, et du recours au recyclage, pour, in fine, assurer la résilience des systèmes de production et de ceux dont les populations tirent leurs moyens d'existence.
- 2.2. Création et renforcement des institutions locales dans une optique de gouvernance des ressources naturelles:** validation et enregistrement, à l'échelle locale, des plans d'occupation des sols et, le cas échéant, établissement des droits d'usage ou de tout autre droit de jouissance pour les différents groupes d'utilisateurs, en tenant compte des pratiques coutumières locales, et en s'appuyant sur un système d'information géographique, le cas échéant; renforcement des institutions de gouvernance locales et inclusion des différents groupes d'utilisateurs (femmes, jeunes et groupes ethniques) dans les prises de décisions ayant trait à l'accès aux ressources foncières et à d'autres ressources, et à leur utilisation durable; mise en place de mécanismes pour le règlement des conflits, le cas échéant.
- 2.3. Programmes de recherche et d'apprentissage pilotés par la collectivité (cocreation et partage):** mise en œuvre de programmes conjoints de recherche et d'expérimentation réunissant les paysans, les producteurs, les collectivités ou des groupes ou réseaux de jeunes, et mise en place d'activités de recherche appliquée associant chercheurs, agents de vulgarisation et collectivités afin d'assurer le suivi des résultats des systèmes agroécologiques et d'évaluer leurs avantages (par exemple, la productivité, la structure des coûts et les bénéfices nets, les avantages pour les services écosystémiques, l'inclusion sociale, la résilience et la nutrition), et perfectionnement des pratiques agroécologiques à l'échelle des exploitations et dans la gestion des paysages partagés; mise en place d'activités et de plateformes d'échange entre agriculteurs, d'écoles pratiques d'agriculture et de communautés de pratiques s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication bidirectionnelles pour favoriser la dissémination des pratiques agroécologiques et stimuler l'apprentissage mutuel dans ce domaine.
- 2.4. Savoirs traditionnels:** appui au recensement et à la mise en pratique des savoirs traditionnels susceptibles d'améliorer les pratiques agroécologiques dans les systèmes agricoles traditionnels et autochtones, et intégration de ces savoirs dans les processus de cocreation et d'apprentissage.

Gestion des paysages et des ressources partagées

- 2.5. Systèmes semenciers participatifs locaux:** réalisation d'un diagnostic participatif pour recenser les lacunes et les obstacles rencontrés par les petits exploitants et les collectivités qui les empêchent de s'approvisionner en semences et en jeunes plants diversifiés adaptés aux systèmes agroécologiques, pour renforcer la résilience et assurer la production d'aliments nutritifs variés, recensement des possibilités à exploiter pour renforcer les complémentarités entre les systèmes semenciers locaux et officiels; mises en place d'initiatives de conservation des semences, de banques de semences communautaires, de foires aux semences locales et d'échanges de semences et de jeunes plants entre paysans; amélioration de la qualité des semences produites par les collectivités locales, les groupes de producteurs et les particuliers, création de pépinières et renforcement de systèmes locaux de garantie pour la qualité des semences.

- 2.6. Gestion collective des jardins et des cultures:** mise en place de parcelles sous culture collective, sur des terrains privés ou publics gérés par des communautés locales, souvent dirigées par des femmes, avec l'application des pratiques agroécologiques relevant du niveau 1; mise en place de systèmes d'irrigation complémentaires assurant une rationalisation poussée de l'utilisation de l'eau afin d'augmenter les niveaux de production et d'assurer la résilience, et permettre ainsi la vente des excédents; introduction d'une variété de cultures à haute valeur nutritionnelle, notamment de cultures fourragères, au besoin, pour pallier les carences en nutriments et assurer l'approvisionnement des collectivités locales en denrées alimentaires à prix abordable, au bénéfice d'une alimentation variée et saine.
- 2.7. Gestion collective des terres de parcours, des pâturages et des cultures fourragères:** création de groupes locaux et de réseaux de groupes locaux pour assurer la réhabilitation et la gestion des parcours, notamment la gestion des points d'eau; régénération des pâturages dégradés (par exemple, par la régénération naturelle assistée, avec la collecte des semences, la multiplication ou la culture de plantules, le cas échéant, et l'épandage de semences et la plantation de jeunes plants d'espèces utiles locales, la collecte des eaux de pluie et le recours aux techniques permettant d'accroître la capacité de retenue de l'eau des sols, la suppression du pâturage dans certaines zones pour favoriser la régénération, introduction d'espèces variées de graminées fourragères résistantes et riches en nutriments, d'autres plantes et arbustes à profil fourrager, et là où cela est envisageable, plantation d'arbres pour maintenir l'équilibre entre la production d'une alimentation à haute valeur nutritive pour le bétail et la lutte contre l'érosion des sols, et culture de plantes médicinales qui seront ingérées par le bétail); amélioration des pratiques pastorales et de la gestion des densités de peuplement (par exemple, concertation entre tous les utilisateurs des terres de parcours pour établir des règles pour assurer une rotation des pâturages dans une optique de durabilité et pour éviter le surpâturage et la dégradation des sols, création de zones protégées servant de réserve fourragère, après une année particulièrement difficile et une très faible disponibilité de fourrage, récolte et entreposage du foin et introduction d'essences d'arbres et de cultures fourragères dans les systèmes de culture pour assurer l'alimentation des animaux pendant les saison sèche et hivernale); augmentation de la disponibilité en eau pour l'élevage dans les terres de parcours (par exemple, en répartissant les points de récupération d'eau et d'autres points d'eau destinés au bétail pour éviter le regroupement des animaux et le surpâturage dans certaines zones, ou en redirigeant l'eau vers des abreuvoirs pour éviter le piétinement autour des sources d'eau et leur contamination).
- 2.8. Gestion collective des forêts et des terres boisées:** création de groupes locaux et de réseaux de groupes locaux pour assurer la conservation et la gestion des forêts et des terres boisées; réalisation d'un état des lieux des ressources forestières, de leurs services écosystémiques potentiels, de l'avancée du déboisement et de la dégradation des forêts, et des facteurs y participant, et élaboration de plans de gestion des forêts et des terres boisées sur une base participative; préservation et régénération des services écosystémiques forestiers (par exemple, par la délimitation des terres, le soutien aux pépinières d'arbres communautaires et aux activités de plantation d'essences d'arbres locales à usages multiples, par l'utilisation de techniques de régénération naturelle assistée sur des terrains à vocation forestière – sur les pentes et les parties hautes des bassins versants, et le long des cours d'eau, afin d'assurer la préservation des services d'approvisionnement en eau et de conservation des sols, et par la protection des habitats des diverses espèces peuplant les forêts et les terres boisées, préservation des zones forestières susceptibles de servir de puits de carbone, etc.); gestion collective et collecte durable des ressources et des produits de la forêt (par exemple, le bois, les racines, les fruits, les noix, le miel); appui à l'agroforesterie à assise communautaire.

2.9. Gestion des terres et de l'eau: mise en place de comités de gestion des bassins versants, des eaux de retenue et des nappes phréatiques, avec la participation active des collectivités locales et des groupes vulnérables, et conception, sur une base participative, de programmes de gestion des ressources en eau collectives (prise en compte des risques associés aux changements climatiques, et des interactions entre les collectivités et les activités dont elles tirent leurs moyens d'existence et la préservation des fonctions écosystémiques comme l'approvisionnement en éléments nutritifs et en eau issus du recyclage, les habitats pour la biodiversité et les puits de carbone); régénération et préservation des fonctions écosystémiques des unités hydro-écologiques, y compris des pratiques de conservation intégrée des terres et des eaux (par exemple, barrages régulateurs pour éviter le ravinement et réduire le débit hydrique dans les parties escarpées des bassins versants, couverture végétale sur les pentes et le long des cours d'eau, terrassement, installation de bandes d'herbe et autres haies vives, culture en courbes de niveau, murs de gabions et barrages de sable dans les cours d'eau semi-permanents pour freiner l'érosion, retenir l'eau dans les sols et améliorer la reconstitution des réserves d'eau souterraine); investissement dans des infrastructures collectives de collecte et de stockage des eaux de pluie pour servir différents usages communautaires, renforcement des institutions locales en faveur d'une gouvernance équitable de l'eau, et assurer l'exploitation et l'entretien des infrastructures; répartition spatiale et diversification des activités agricoles et autres activités de subsistance.

2.10. Surveillance météorologique collective pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques: renforcement des capacités des collectivités et des services de vulgarisation locaux en matière de surveillance des risques liés aux changements climatiques, et analyse des vulnérabilités des systèmes agricoles à l'aide de données à échelle réduite sur l'historique des tendances et les prévisions; archivage, analyse et suivi, sur une base participative, des données météorologiques et renforcement de la capacité des collectivités à analyser ces données et adapter les différentes pratiques agroécologiques à l'échelle de leurs systèmes agricoles (par exemple, pour la gestion et l'utilisation des ressources en eau, la gestion de l'eau sur la base des plans de culture, la sélection des cultures et des variétés pour les systèmes de cultures intercalaires et de rotation, la gestion des périodes de plantation et de récolte, ou la sélection des diverses espèces et des races de bétail à conserver dans les systèmes agricoles intégrés).

2.11. Gestion collective des sources d'énergie renouvelable: mise en place de systèmes de production d'énergie renouvelable à l'échelle communautaire et des mesures en faveur des économies d'énergie, comme l'utilisation de biodigesteurs, d'éoliennes et de panneaux solaires pour alimenter en énergie les installations collectives de traitement et de réfrigération, et instauration de systèmes d'irrigation partagés fondés sur des technologies et des pratiques de rationalisation et de surveillance de l'utilisation de l'eau.

Niveau 3: Marchés

Ajout de valeur

- 3.1. Transformation des aliments:** services d'appui en faveur du renforcement des coopératives de paysans pratiquant l'agroécologie et d'autres organisations économiques; investissement dans des installations de transformation de produits agroécologiques favorisant l'utilisation efficiente et le recyclage des ressources; recours aux énergies renouvelables lorsque cela est possible, et limitation au minimum de l'utilisation d'additifs artificiels, l'accent étant mis sur la sécurité alimentaire.
- 3.2. Entreposage des produits dans de bonnes conditions:** création d'infrastructures après récolte et d'installations de stockage destinées aux produits agroécologiques, pour limiter au minimum la déperdition de denrées alimentaires.
- 3.3. Étiquetage et systèmes de garantie à assise communautaire:** application des principes et des pratiques de l'agroécologie; apposition d'étiquettes de conformité et instauration de système de garantie de conformité pour gagner la confiance des consommateurs, et communiquer au sujet des bienfaits des produits agroécologiques en matière de durabilité, de culture alimentaire, de santé et de sécurité alimentaire (par exemple, avec un système de garantie participatif, à coût abordable pour les petits producteurs, ou mise en place de dispositif de certification pour les produits issus de l'agriculture biologique, du commerce équitable ou toute autre certification concernant l'agriculture durable).

Accès aux marchés

- 3.4. Accès aux marchés différenciés:** apport d'un appui logistique aux petits producteurs agroécologiques et aux organisations paysannes, et renforcement de leurs capacités à négocier directement les contrats et les accords de partenariat avec les consommateurs, les acteurs du secteur privé ou les institutions publiques qui gèrent les marchés de gros, dans le but de les aider à accéder à des marchés différenciés (par exemple introduction de produits agroécologiques issus de la production locale ou nationale, ainsi que d'autres produits issus d'une production biologique ou durable sur les créneaux des produits biologiques, du commerce équitable, du mouvement Slow-Food et des marchés urbains).
- 3.5. Solutions innovantes pour organiser l'offre et la demande:** appui à la mise en place de plateformes multipartites, et de réseaux locaux et régionaux (par exemple, organisations de producteurs et de paysans, organisations de la société civile et ONG soutenant les processus de transition agroécologiques, marchés biologiques et agroécologiques offrant un espace pour le commerce, groupes de consommateurs, organismes publics, producteurs d'intrants biologiques, prestataires de services techniques et financiers) dans le but de faciliter la création de marchés pour les produits et les services agroécologiques, de manière à instaurer des filières agroécologiques courtes, ou de créer des pôles pour la production et la consommation; soutien à l'innovation, en s'appuyant éventuellement sur les technologies de l'information et de la communication, pour mettre en relation les consommateurs et les producteurs de produits agroécologiques, réduire les coûts intermédiaires et renforcer la transmission directe des valeurs de l'agroécologie, à savoir la durabilité et la production inclusive, indispensables à l'établissement des économies circulaires et solidaires (par exemple, pour la réservation en ligne de paniers de denrées alimentaires directement auprès des groupements de producteurs, ou en organisant des marchés agricoles locaux, ou en appliquant les pratiques de l'agriculture soutenue par la communauté pour mettre en relation les producteurs et les consommateurs).
- 3.6. Infrastructures et locaux pour les marchés agricoles:** investissements dans des infrastructures et affectation de certains espaces pour héberger les marchés agricoles, qu'ils soient gérés par les autorités locales ou par la communauté; investissements dans l'appui logistique au transport et dans les infrastructures et les équipements de stockage, ainsi que dans les infrastructures d'accès à l'eau et dans d'autres installations pour favoriser le respect des normes d'hygiène.
- 3.7. 1.7 Passation de marchés publics pour la production agroécologique:** accompagnement des petits producteurs en agroécologie et de leurs organisations pour les aider à bénéficier des programmes d'achats publics de denrées alimentaires, comme les programmes d'alimentation dans les écoles, les hôpitaux, les prisons, ou encore les programmes de protection sociale.

Niveau 4: Politiques

Politiques favorables

- 4.1. Mécanismes de concertation sur les politiques:** appui aux institutions locales, publiques et nationales dans le cadre de la concertation sur les politiques visant à améliorer les services, les politiques et les cadres réglementaires favorisant la transition des petits producteurs vers des systèmes de production, d'ajout de valeur et de commercialisation fondés sur les principes agroécologiques, et qui renforcent par ailleurs leur rôle dans l'établissement de systèmes alimentaires durables (par exemple, par l'intermédiaire de plateformes participatives de concertation sur les politiques, de réseaux de recherche qui permettront d'étayer les politiques et l'allocation des ressources, de plateformes regroupant les réseaux et les diverses parties prenantes autour de concertations sur les politiques visant la gestion durable des ressources naturelles et des paysages agricoles); renforcement de la participation des paysans, des petits producteurs et des organisations locales aux processus d'élaboration des politiques et de leurs capacités de plaidoyer; promotion de l'adoption de mécanismes pour coordonner l'action des ministères et des services concernés.
- 4.2. Renforcement des capacités institutionnelles pour l'élaboration, l'application et le suivi-évaluation de politiques et d'instruments favorables à l'agroécologie:** renforcement des institutions, notamment par la mise à disposition d'assistance technique et de formations sur la conception et l'application des politiques, des cadres réglementaires et des services qui favorisent la transition des petits producteurs vers des systèmes de production, d'ajout de valeur et de commercialisation agroécologiques, et qui contribuent à asseoir leur rôle dans l'établissement de systèmes alimentaires durables; soutien à la conception d'outils de suivi et d'évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre des politiques, des réglementations et des services pour favoriser l'intégration des petits producteurs et de leurs organisations en tant qu'actants économiques des systèmes alimentaires durables, qui garantissent l'accès à la sécurité alimentaire et à une alimentation saine et diversifiée pour les populations ayant de faibles revenus.

Réglementations favorables

- 4.3. Sécurité sanitaire des aliments et nutrition:** mise en place de réglementations et de mécanismes de contrôle de la conformité visant la sécurité sanitaire des aliments, en prenant en compte les contextes des petits producteurs; réglementation de l'étiquetage nutritionnel des aliments et réglementation des ingrédients néfastes pour la santé entrant dans la composition des produits transformés (par exemple, le sucre, le sel et les graisses saturés); adoption de mesures publiques de soutien aux agriculteurs pour renforcer la sécurité sanitaire des aliments et augmenter la production d'aliments sains et nutritifs; instauration de cadres réglementaires pour la certification des systèmes de garantie participatifs.
- 4.4. Produits agrochimiques et médicaments vétérinaires:** adoption de lois et de réglementations pour promouvoir des méthodes sûres d'utilisation des pesticides, des engrais minéraux, des activateurs de croissance animale (à éviter de préférence) et des antibiotiques, et en restreindre l'utilisation; instauration de politiques sur les intrants biologiques.
- 4.5. Semences et ressources phytogénétiques:** mise en place de cadres réglementaires pour les semences assurant la complémentarité des systèmes de semences officiels et des systèmes locaux (par exemple, garantir le droit et la possibilité d'utiliser et d'échanger, à l'échelle locale, les semences conservées par les exploitants agricoles, et d'utiliser et d'échanger, à l'échelle locale, des mélanges de semences pour introduire des populations végétales évolutives et adaptatives et de nouvelles variétés végétales); adoption de réglementations sur les semences qui favorisent la résilience des agriculteurs en leur garantissant l'accès aux semences adaptées aux spécificités de leurs systèmes de production agroécologiques, et qui permettent de préserver leur souveraineté alimentaire.

Instruments et services favorables

- 4.6. Appui aux institutions publiques pour encourager la recherche sur l'agroécologie et la vulgarisation:** investissements dans les institutions publiques et privées pour soutenir la recherche et le développement en matière d'agroécologie; appui à l'innovation technique, notamment par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, bénéficiant aux systèmes agroécologiques des petits producteurs; incitation au coapprentissage entre petits producteurs praticiens et chercheurs; organisation d'activités destinées à renforcer les capacités des institutions publiques, dans le but de promouvoir des programmes de recherche appliquée et de vulgarisation portant sur la qualité pour améliorer la productivité, les bienfaits et la résilience des systèmes agroécologiques des petits producteurs, en s'appuyant sur la cocréation des connaissances (par exemple, programmes de sélection variétale et de sélection végétale évolutive participatifs pour obtenir des semences améliorées pour les exploitations agroécologiques); appui à la formation de techniciens et de jeunes agents de promotion de l'agroécologie; réalisation d'une analyse comparative des avantages socioéconomiques pour les petits producteurs et pour la société (par exemple, préservation des services écosystémiques ou contribution aux systèmes alimentaires durables) procurés par les systèmes agroécologiques par rapport aux systèmes agrochimiques et à la monoculture.
- 4.7. Lignes de crédit et produits d'assurance:** mise à disposition de lignes de crédit et de programmes d'investissement en soutien à l'agroécologie, notamment à la promotion de la production et de la commercialisation de produits issus de l'agroécologie auprès des petits producteurs; mise en place de mécanismes de financement spécifiques, y compris le financement mixte, et de produits d'assurance pour favoriser la transition vers l'agroécologie, synonyme de rendements sociaux, environnementaux et financiers.
- 4.8. Mécanismes d'incitation:** organisation de campagnes de sensibilisation, et instauration de mesures d'incitation fiscales et autres mesures via le marché afin d'encourager la consommation d'aliments sains, produits localement; transition d'une logique de subventions des engrais chimiques et des pesticides vers une logique de paiements pour services écosystémiques; soutien aux entreprises naissantes proposant des solutions innovantes destinées aux systèmes de production agroécologiques, en favorisant l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.
- 4.9. Systèmes et services d'information sur les changements climatiques et les gaz à effet de serre:** appui à l'amélioration des services d'information sur le climat destinés aux agriculteurs et à leurs organisations; mise à disposition des paysans et de leurs organisations d'information et de produits du savoir sur les tendances et les scénarios climatiques, et sur les possibilités d'adaptation des pratiques agroécologiques selon les différentes zones et les différents systèmes agricoles; mise en place de systèmes d'alerte rapide contre les événements climatiques, accompagnés de conseils directement exploitables au profit des petits exploitants en agroécologie; instauration de services de suivi de la fixation du carbone ou de la réduction des émissions de gaz à effet de serre des différents systèmes agricoles pour évaluer leur contribution à la création de puits de carbone et atténuer les effets des changements climatiques.

Annexe 2 – Liste des 207 projets du FIDA qui se sont achevés ou doivent s’achever au cours de la période 2018-2023 et qui ont été inclus dans l’échantillon

Pays	Nom du projet	Date d’entrée en vigueur	Date d’achèvement	Type de projet
RÉGION ASIE ET PACIFIQUE				
Afghanistan	Projet d’élevage et d’agriculture communautaires	08/04/2013	30/06/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Appui en faveur du programme prioritaire national II	08/12/2015	31/03/2022	Non agroécologique
Bangladesh	Projet sectoriel participatif d’aménagement hydraulique à petite échelle	06/11/2009	30/06/2018	Non agroécologique
	Projet de développement et de colonisation des chars – Phase IV	09/05/2011	31/03/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet d’amélioration de l’infrastructure et des moyens de subsistance dans les haor – Projet d’adaptation au changement climatique et de protection des moyens d’existence	18/07/2012	30/09/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet d’infrastructure côtière résistante aux aléas climatiques	28/06/2013	30/06/2019	Non agroécologique
	Projet d’appui à la commercialisation et aux entreprises dans le secteur agricole	11/12/2014	31/12/2020	Non agroécologique
	Programme national d’appui aux techniques agricoles – Phase II	07/08/2016	30/09/2021	Non agroécologique
	Bhoutan	Programme d’amélioration de l’agriculture commerciale et de la résilience des moyens d’existence	11/12/2015	31/12/2022
Cambodge	Projet de réduction de la pauvreté et de développement des petites exploitations à Tonle Sap	15/02/2010	28/02/2023	Non agroécologique
	Projet en faveur du développement agricole et de l’autonomisation économique	08/06/2012	30/06/2018	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Programme de services agricoles pour l’innovation, la résilience et la vulgarisation	28/02/2017	31/03/2023	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs	05/03/2015	31/03/2022	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)

Pays	Nom du projet	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Type de projet
Chine	Projet de développement agricole et rural dans le Yunnan	31/01/2013	31/03/2018	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet de développement des petites entreprises agroalimentaires à Shiyan	30/01/2014	31/03/2019	Non agroécologique
	Projet d'appui au secteur agroalimentaire dans la région montagneuse du Jiangxi	15/02/2015	15/06/2020	Non agroécologique
	Projet de lutte contre la pauvreté dans la région montagneuse du Qinghai Liupan	04/11/2015	31/12/2020	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet de réduction pérenne de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires dans le sud du Shaanxi	07/05/2018	30/06/2023	Non agroécologique
Fidji	Projet en faveur des partenariats agricoles aux Fidji	03/12/2015	31/12/2019	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Inde	Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini)	23/07/2007	30/09/2018	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Programme post-tsunami de promotion de moyens de subsistance durables pour les communautés côtières du Tamil Nadu	09/07/2007	31/03/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Programme de convergence des interventions agricoles dans les zones défavorisées du Maharashtra	04/12/2009	31/12/2018	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet intégré d'appui aux moyens de subsistance	01/02/2012	31/03/2021	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales du Jharkhand	04/10/2013	31/12/2021	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet d'amélioration des moyens de subsistance et de l'accès aux marchés	09/12/2014	31/12/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet d'atténuation des effets de la sécheresse dans l'État de l'Andhra Pradesh	07/09/2017	30/09/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Indonésie	Programme de développement des villages (anciennement, Projet relatif au programme national d'autonomisation des communautés rurales)	17/03/2009	31/12/2018	Non agroécologique
	Projet d'amélioration des moyens de subsistance des petits exploitants dans la partie orientale de l'Indonésie	05/07/2011	31/01/2019	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet intégré de développement et de gestion participatifs de l'irrigation	13/02/2017	31/03/2023	Non agroécologique
	Initiative de reproduction à plus grande échelle du programme d'autonomisation rurale et de développement agricole	08/01/2018	08/01/2023	Non agroécologique
Kiribati	Projet en faveur de l'alimentation et de l'eau dans les îles périphériques	03/09/2014	30/09/2019	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)

Pays	Nom du projet	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Type de projet
République démocratique populaire lao	Programme en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'intégration aux marchés dans le sud du Laos	13/09/2013	30/09/2020	Projet agroécologique
	Programme de services financiers ruraux pour la commercialisation des produits du petit élevage dans la région Nord	14/03/2017	31/03/2022	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet d'appui stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition – financement par le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	28/04/2016	30/06/2022	Projet agroécologique
Maldives	Programme de diversification de la pêche et de l'agriculture	15/09/2009	31/03/2018	Non agroécologique
	Projet de développement de la mariculture	09/01/2013	30/09/2019	Non agroécologique
Mongolie	Projet de développement des marchés et de la gestion des parcours	26/08/2011	30/09/2021	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
Myanmar	Projet de renforcement de la relance du secteur agricole au Myanmar	22/10/2014	31/12/2020	Non agroécologique
Népal	Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase II	31/07/2008	31/12/2018	Non agroécologique
	Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses	05/07/2010	30/09/2018	Non agroécologique
	Programme de fourniture de semences améliorées aux agriculteurs (Kisankalagi Unnat Biu-Bijan Karyakram)	02/12/2012	31/12/2019	Non agroécologique
	Projet en faveur de l'adaptation des petits paysans des zones collinaires	26/02/2015	31/03/2021	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet de promotion des entreprises rurales et des envois de fonds – Samriddhi	10/12/2015	31/12/2022	Non agroécologique
Pakistan	Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab	30/09/2011	30/09/2022	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet d'appui aux moyens de subsistance dans les districts de Gwadar et Lasbela	31/01/2013	30/09/2019	Non agroécologique
	Initiative de transformation économique – Gilgit-Baltistan	16/09/2015	30/09/2022	Non agroécologique
	Programme national d'affranchissement de la pauvreté	14/11/2017	31/12/2023	Non agroécologique
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Projet en faveur de partenariats productifs dans le secteur de l'agriculture (Papouasie-Nouvelle-Guinée)	14/09/2010	31/12/2019	Non agroécologique
Philippines	Second projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera	14/11/2008	31/12/2020	Projet agroécologique
	Projet de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement	12/04/2013	30/06/2021	Projet agroécologique
	Projet de convergence sur le renforcement des filières en faveur de la croissance et de l'autonomisation du milieu rural	26/10/2015	31/12/2021	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence	26/10/2015	31/12/2020	Non agroécologique

Pays	Nom du projet	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Type de projet
Îles Salomon	Programme de développement rural – Phase II	07/05/2015	30/06/2020	Non agroécologique
Sri Lanka	Projet de relance des petites plantations de thé et de caoutchouc	26/04/2016	30/06/2022	Non agroécologique
	Programme de partenariats avec les petites agro-industries	26/06/2017	30/06/2023	Non agroécologique
Tonga	Projet d'innovation rurale aux Tonga – Phase II	23/02/2018	31/03/2023	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Viet Nam	Projet de développement rural durable au profit des populations pauvres des provinces de Ha Tinh et Quang Binh	27/11/2013	31/12/2018	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Programme de réduction de la pauvreté axé sur la production marchande dans la province de Ha Giang	30/03/2015	31/03/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet en faveur de l'adaptation au changement climatique dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong	28/03/2014	31/03/2020	Projet agroécologique
	Projet d'appui aux petits agriculteurs commerciaux dans les provinces de Bắc Kan et de Cao Bằng	07/08/2017	30/09/2023	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE				
Angola	Projet d'appui à la pêche artisanale et à l'aquaculture	26/08/2015	30/09/2021	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Botswana	Projet d'appui aux services agricoles	15/05/2018	30/06/2022	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
Burundi	Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles	21/02/2012	31/03/2018	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Programme de développement des filières	21/07/2009	30/09/2019	Non agroécologique
	Programme de développement des filières – Phase II	07/05/2010	31/12/2020	Non agroécologique
	Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso	03/11/2015	31/12/2021	Non agroécologique
Comores	Projet d'appui à la productivité et à la résilience des exploitations agricoles familiales	19/09/2014	30/09/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Érythrée	Projet national de développement de l'agriculture	29/12/2017	31/12/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Programme de gestion des ressources halieutiques	14/12/2012	31/12/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Eswatini	Projet d'appui à la production agricole familiale induite par le marché	06/12/2016	31/12/2023	Non agroécologique

Pays	Nom du projet	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Type de projet
Éthiopie	Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles	16/02/2016	31/03/2022	Projet agroécologique
	Programme d'intermédiation financière rurale – Phase II	17/03/2010	30/09/2018	Non agroécologique
	Troisième projet de développement des communautés pastorales	12/06/2012	31/12/2019	Non agroécologique
Kenya	Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers	25/04/2014	08/07/2019	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Programme de diffusion des innovations et techniques financières en milieu rural	12/07/2006	30/09/2019	Non agroécologique
	Projet de gestion des ressources naturelles dans le bassin hydrographique du Haut Tana	22/12/2010	30/06/2019	Projet agroécologique
	Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique	23/05/2012	31/12/2022	Non agroécologique
Lesotho	Projet de développement de la petite agriculture	26/08/2015	30/09/2022	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet d'appui à la production de laine et de mohair	19/12/2011	31/03/2020	Non agroécologique
Madagascar	Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales	17/06/2015	30/06/2022	Non agroécologique
	Projet d'appui aux organisations professionnelles et aux services agricoles	28/04/2008	31/12/2021	Non agroécologique
	Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole	13/01/2009	31/03/2019	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – Phase II	08/05/2013	30/06/2023	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
Malawi	Programme de production agricole durable	30/12/2015	31/12/2022	Projet agroécologique
	Programme de développement de l'irrigation dans les zones rurales	24/01/2012	31/03/2023	Projet agroécologique
Mozambique	Programme de promotion des marchés ruraux	20/12/2016	31/12/2023	Non agroécologique
	Projet d'appui au développement de la pêche artisanale	26/04/2009	30/06/2021	Non agroécologique
	Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo	24/03/2011	30/06/2019	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)

Pays	Nom du projet	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Type de projet
Rwanda	Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire résilients face au climat	03/10/2012	30/06/2020	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations	28/03/2014	31/03/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet de développement de la production laitière au Rwanda	20/12/2011	30/06/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Seychelles	Projet d'innovations locales compétitives pour l'agriculture paysanne	19/12/2016	31/12/2022	Non agroécologique
République-Unie de Tanzanie	Programme d'appui à l'infrastructure de commercialisation, à l'ajout de valeur et à la finance rurale	14/11/2013	31/12/2018	Non agroécologique
Ouganda	Projet de promotion des technologies agricoles et des services consultatifs concernant les agro-industries	25/02/2011	31/03/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet de développement de la production d'huile végétale – Phase II	09/11/2011	31/12/2018	Non agroécologique
	Projet en faveur de l'accès aux services financiers des populations rurales qui en sont habituellement exclues	21/10/2010	31/12/2019	Non agroécologique
	Projet de rétablissement des moyens de subsistance dans la région Nord	24/11/2014	31/12/2021	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Zambie	Programme d'amélioration de la productivité des petits exploitants	05/08/2015	30/09/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Programme d'élargissement du financement rural	09/12/2011	31/12/2019	Non agroécologique
	Programme d'investissement renforcé en faveur de l'élevage paysan	22/07/2014	30/09/2022	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
Zimbabwe	Programme de relance de l'irrigation paysanne	11/05/2015	30/06/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES				
Argentine	Programme de développement rural sans exclusion	07/12/2011	31/12/2019	Non agroécologique
	Programme d'appui à l'intégration des producteurs familiaux du Nord de l'Argentine dans l'économie	13/03/2017	31/03/2022	Non agroécologique
	Programme de développement des filières caprines	21/04/2017	30/06/2023	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
État plurinational de Bolivie	Programme d'intégration économique en faveur des familles et des communautés rurales dans le territoire de l'État plurinational de Bolivie	21/08/2013	30/09/2019	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Programme de renforcement intégral de la filière des camélidés dans le haut plateau bolivien	11/04/2016	30/06/2022	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)

Pays	Nom du projet	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Type de projet
Brésil	Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semiárido)	09/04/2013	30/06/2021	Projet agroécologique
	Projet de promotion des entreprises rurales pour les petits producteurs (Dom Távora)	30/08/2013	31/03/2021	Projet agroécologique
	Projet de développement de la production et de renforcement des capacités dans l'État du Ceará (Projet Paulo Freire)	27/06/2013	31/12/2021	Projet agroécologique
	Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia – Projet Pro-Semi-arid	20/08/2014	30/03/2022	Projet agroécologique
	Coordination et concertation sur les politiques publiques au profit de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans la zone semi-aride de la région du Nordeste au Brésil	22/08/2014	31/03/2022	Projet agroécologique
	Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó	17/10/2012	31/12/2020	Projet agroécologique
Colombie	Projet de renforcement de la capacité entrepreneuriale en milieu rural: confiance et possibilités	13/12/2012	31/12/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Cuba	Projet de développement rural coopératif dans la région orientale	15/07/2014	31/03/2021	Non agroécologique
République dominicaine	Projet de développement économique rural dans les provinces du Centre et de l'Est	04/09/2012	30/09/2018	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Équateur	Programme d'appui au «Bon vivre» dans les territoires ruraux	30/05/2012	30/06/2021	Projet agroécologique
	Projet de renforcement des acteurs ruraux de l'économie populaire et solidaire	05/09/2017	30/06/2021	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet de dynamisation de partenariats inclusifs dans les filières	29/12/2017	31/12/2022	Non agroécologique
El Salvador	Programme d'appui à la compétitivité des territoires ruraux (Amanecer Rural)	01/06/2012	31/12/2018	Projet agroécologique
Grenade	Programme de développement de l'accès aux marchés et des entreprises rurales	30/03/2011	31/03/2018	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Guatemala	Programme de développement rural durable dans la région Nord	27/01/2012	30/09/2019	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Guyana	Projet de développement écologiquement durable de l'agriculture dans l'hinterland	21/03/2017	31/03/2023	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
Haïti	Projet de développement de la petite irrigation et de l'accès aux marchés dans les Nippes et la région goavienne	24/10/2012	30/06/2019	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Programme d'innovation technologique dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroforesterie	02/08/2018	30/09/2023	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)

Pays	Nom du projet	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Type de projet
Honduras	Programme de développement rural durable dans la région du Sud (Emprende Sur)	01/02/2011	31/03/2019	Non agroécologique
	Projet d'appui à la compétitivité et au développement durable dans la région frontalière du Sud-Ouest	03/03/2014	31/03/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Mexique	Projet de développement durable pour les communautés rurales des zones semi-arides: (régions septentrionale et Mixteca) (Semiarid-Mixteca)	29/11/2012	31/12/2020	Non agroécologique
	Projet d'inclusion productive en milieu rural	21/06/2016	11/07/2018	Non agroécologique
	Projet d'économie sociale: territoire et inclusion	28/05/2018	30/06/2023	Non agroécologique
Nicaragua	Projet d'adaptation aux marchés et au changement climatique	01/07/2014	30/09/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet de développement durable des familles rurales dans le Couloir sec du Nicaragua	15/02/2017	31/03/2023	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Paraguay	Projet d'intégration de l'agriculture familiale dans les chaînes de valeur	26/02/2013	31/03/2018	Non agroécologique
	Projet d'amélioration de l'agriculture autochtone et familiale dans les chaînes de valeur dans la partie orientale du pays – Phase II	29/11/2018	31/12/2023	Non agroécologique
Pérou	Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude (Sierra y Selva)	20/02/2013	30/06/2019	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet d'amélioration des services publics pour le développement territorial durable dans les zones d'influence des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro (ProTerritorios)	21/10/2016	31/12/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Uruguay	Projet pilote d'intégration rurale	23/07/2014	30/09/2019	Non agroécologique
PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD ET EUROPE				
Arménie	Programme d'appui à l'infrastructure et à la finance rurale	16/07/2015	30/09/2021	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
Azerbaïdjan	Projet intégré de développement rural	28/06/2011	31/12/2019	Non agroécologique
Bosnie-Herzégovine	Projet de développement des entreprises rurales	26/03/2014	31/03/2019	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux	16/03/2017	31/03/2022	Non agroécologique
Djibouti	Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêches côtières	01/08/2014	30/09/2020	Non agroécologique

Pays	Nom du projet	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Type de projet
Égypte	Projet de développement de l'irrigation en exploitation sur les terres anciennes	16/02/2010	20/09/2019	Non agroécologique
	Projet d'augmentation des revenus ruraux par l'amélioration des marchés		30/06/2020	Non agroécologique
	Projet en faveur d'investissements et de moyens de subsistance durables dans le secteur agricole	15/06/2015	30/06/2023	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Géorgie	Projet sur la modernisation de l'agriculture, l'accès aux marchés et la résilience	28/05/2015	31/10/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Jordanie	Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural	25/03/2015	31/03/2021	Non agroécologique
	Projet d'investissement en faveur des petits ruminants et de reclassement pour les ménages en situation de transition	07/11/2017	31/12/2023	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Kirghizistan	Programme de développement de l'élevage et des marchés	17/07/2013	30/09/2019	Non agroécologique
	Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II	06/08/2014	30/09/2019	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet d'amélioration de l'accès aux marchés	05/06/2018	30/06/2023	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
Liban	Projet de développement durable de l'agriculture dans les zones collinaires	19/04/2012	30/06/2019	Non agroécologique
Monténégro	Projet de regroupement et de transformation en milieu rural	12/05/2017	30/06/2023	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
Maroc	Programme de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza	13/09/2011	30/06/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet de développement de filières agricoles dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz	21/09/2012	30/09/2019	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Programme de développement rural des zones montagneuses – Phase I	23/02/2015	31/03/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
République de Moldova	Programme sans exclusive de croissance économique rurale et d'adaptation au changement climatique	25/08/2014	30/09/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet de renforcement de la résilience en milieu rural	14/08/2017	30/09/2023	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)

Pays	Nom du projet	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Type de projet
Soudan	Projet intégré de développement rural du Butana	07/07/2008	30/09/2019	Projet agroécologique
	Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience	31/03/2015	31/03/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar	24/02/2012	31/03/2018	Projet agroécologique
	Projet de développement des semences	24/02/2012	31/03/2018	Non agroécologique
République arabe syrienne	Projet de développement intégré de l'élevage	22/12/2011	31/12/2019	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Tadjikistan	Projet de développement de l'élevage et des pâturages	05/08/2011	30/09/2018	Non agroécologique
	Projet de développement de l'élevage et des pâturages – Phase II	03/02/2016	31/03/2021	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Tunisie	Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est)	28/03/2014	31/03/2020	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine	19/06/2015	30/06/2021	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana	13/06/2017	30/06/2023	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Turquie	Projet de remise en état du bassin versant du fleuve Murat	15/02/2013	31/03/2022	Non agroécologique
	Projet de développement du bassin versant du Göksu Taşeli	26/05/2016	30/06/2023	Non agroécologique
	Programme de développement rural des hautes terres	05/03/2018	31/03/2023	Non agroécologique
Ouzbékistan	Projet d'appui à l'horticulture	17/12/2013	31/12/2019	Non agroécologique
	Projet de développement des filières laitières	07/03/2017	31/03/2023	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE				
Bénin	Projet d'appui au développement du maraîchage	05/10/2016	31/12/2023	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet d'appui à la promotion de services financiers ruraux adaptés	22/05/2014	30/06/2022	Non agroécologique
Burkina Faso	Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-Nord et Est	30/08/2013	30/09/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Cabo Verde	Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales	11/02/2013	31/03/2022	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
Cameroun	Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes)	12/02/2015	31/03/2021	Non agroécologique

Pays	Nom du projet	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Type de projet
Tchad	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad	17/02/2015	31/03/2022	Projet agroécologique
Congo	Programme d'appui au développement des filières agricoles	03/07/2013	30/09/2018	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales	29/07/2016	31/03/2022	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Côte d'Ivoire	Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation	16/03/2012	30/06/2018	Non agroécologique
	Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation – extension ouest	21/11/2014	31/12/2020	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
République démocratique du Congo	Programme intégré de réhabilitation de l'agriculture dans la province du Maniema	16/12/2010	31/01/2020	Non agroécologique
	Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers	09/11/2012	31/10/2021	Projet agroécologique
Gambie	Projet national de développement de la gestion des terres agricoles et de l'eau	20/12/2012	30/06/2020	Projet agroécologique
Ghana	Programme en faveur des petites entreprises rurales	12/01/2012	31/03/2022	Non agroécologique
	Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana	18/05/2015	30/06/2021	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Guinée	Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles – extension Basse Guinée et Faranah	18/12/2013	31/12/2019	Non agroécologique
Guinée-Bissau	Projet d'appui au développement économique des régions du Sud	07/08/2015	30/09/2021	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
Libéria	Projet de finance rurale à assise communautaire	25/10/2017	30/11/2021	Non agroécologique
	Projet d'élargissement de l'arboriculture	08/06/2017	30/06/2023	Non agroécologique
Mali	Programme de microfinance rurale	21/07/2010	30/09/2018	Non agroécologique
	Projet visant à améliorer la productivité agricole	13/10/2011	31/07/2018	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux	20/08/2014	30/09/2022	Non agroécologique
Mauritanie	Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro – Phase II	12/06/2012	30/06/2019	Projet agroécologique
	Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement de la région de Maradi	12/03/2012	31/03/2018	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Niger	Projet de petite irrigation Ruwanmu	19/02/2013	30/06/2018	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
	Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder	21/09/2015	30/09/2023	Projet agroécologique

Pays	Nom du projet	Date d'entrée en vigueur	Date d'achèvement	Type de projet
Nigéria	Programme de développement des filières	14/10/2013	31/12/2022	Non agroécologique
	Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane	25/03/2015	31/03/2021	Partiellement agroécologique (3 éléments clés sur 3)
Sao Tomé-et-Principe	Projet d'appui à la petite agriculture commerciale	29/09/2014	31/12/2019	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
Sénégal	Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural	12/10/2011	30/06/2019	Non agroécologique
	Projet d'appui aux filières agricoles – extension	19/06/2014	30/06/2020	Non agroécologique
Sierra Leone	Programme d'appui à la commercialisation de la production paysanne	29/07/2011	30/09/2019	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)
	Programme de finance rurale et d'amélioration communautaire – Phase II	26/06/2013	30/06/2022	Non agroécologique
Togo	Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural	23/05/2014	30/06/2020	Partiellement agroécologique (2 éléments clés sur 3)



Investir dans les populations rurales

Fonds international de développement agricole

Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italy

Tél.: +39 06 54591 - Fax: +39 06 5043463


Courriel: ifad@ifad.org

Site web: www.ifad.org

 facebook.com/ifad

 instagram.com/ifadnews

 linkedin.com/company/ifad

 twitter.com/ifad

 youtube.com/user/ifadTV

Septembre 2021

ISBN 978-92-9266-141-0

